

Commune de Roberval



É T U D E U R B A I N E

Phase 1

Compréhension du paysage d'inscription du village



À Ciel Ouvert, paysagistes DPLG
Benoist Garnero & Claire Laubie
assistés par Juliette Vignes
10 rue St-Germain 94120
Fontenay-sous-Bois

Bernadette Canard, Urbaniste
11 rue de Sèvres 75006 Paris

Vue d'Ici, géographe SIG
Pascal Chevalier
30 rue de Charonne 75011 Paris



CHAPITRE 1 APPROCHE GÉOGRAPHIQUE

CONTEXTE RÉGIONAL ET CARACTÈRE TERRITORIAL

- Un territoire de transition

p 5

p 6

L'ORGANISATION DU BÂTI ET SA RÉPARTITION DANS LE TERRITOIRE

- Une organisation multipolaire relativement stable

p72

CHAPITRE 2 APPROCHE HISTORIQUE

LES GRANDS PROCESSUS DE CONSTITUTION DE CE TERRITOIRE ET L'ÉVOLUTION DE SES PAYSAGES

- De l'Antiquité aux Temps des Lumières
 - Une valorisation très précoce des potentialités du milieu
 - Un site aux multiples atouts
 - Un processus d'urbanisation atypique encore actif
- Du XVIII^e siècle à nos jours. Processus d'évolution des paysages à travers les cartes

p11

p12

p12

p13

p16

p18

ORGANISATION ET NATURE DES RÉSEAUX

- Une armature viaire déterminée par la morphologie du val, des itinéraires locaux de qualité et parfois surprenants

p78

LA TRAME PARCELLAIRE ET LA TOPONYMIE

- Une matrice qui raconte les terroirs
 - Une toponymie explicite sur les caractères des terroirs (élargie à l'ensemble du val-
lon du Rouanne et à la vallée de l'Oise)

p84

p86

SYNTHÈSE DES ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES ENTRE 1700 ET 2007

p42

CHAPITRE 3 APPROCHE PAR LES MOTIFS PAYSAGERS

LE SOCLE GÉOLOGIQUE ET LES EXPRESSIONS DU RELIEF

- De reliefs très expressifs et contrastés
 - Le plateau, un relief qui annonce la transition vers la vallée de l'Oise
 - Des vallons très prononcés aux coteaux souvent abrupts
 - Un enchaînement de points de confluence
- Le Val du Rouanne, un pièce particulière dans le système topographique des vallons de Roberval
- Un grande diversité de sols qui offre un diversité de terroirs
 - Nature et organisation géologiques (carte géologique de 1967 sur un fond de 1922)

p47

p48

p54

p56

L'EAU, SES DÉCLINAISONS ET LES AMBIANCES INDUITES

- Un réseau hydrographique omniprésent et déterminant dans l'organisation du territoire, une variété d'expressions

p58

LE MOTIF VÉGÉTAL

- Une palette riche de milieux différents mais qui s'est appauvrie depuis un siècle
- Les boisements qui courent sur les coteaux et gagnent par endroits les fonds de vallons
- Des champs cultivés essentiellement sur le plateau
- Les espaces en herbe de plus en plus rares, la persistance de vergers
- Les arbres isolés : des bornages et ponctuations encore éloquentes
- Des ripisylves

p64

p66

p67

p70

CHAPITRE 4 PERCEPTION DES PAYSAGES

ASSIETTES VISUELLES ET PERCEPTION DES DIFFÉRENTS MOTIFS

- Des assiettes visuelles dynamiques et contrastées entre le plateau et les vallons
- Dans l'aire visuelle du vallon, des vues rares et souvent cadrées
- Sur le plateau, des horizons monumentaux, en rebord de coteaux, des points de vue oubliés
- Depuis l'autoroute, des vues furtives mais emblématiques du Val du Rouanne
- Des entités urbaines différemment exposées au regard

p 89

p 90

p92

p96

p97

DES ENTITÉS ENTITÉS PAYSAGÈRES EXPRESSIVES

- Des entités contrastées, des ambiances paysagères variée

p104

p106

CHAPITRE 5 DONNÉES PATRIMONIALES, TOURISTIQUES ET ÉCOLOGIQUES

IDENTIFICATION ET PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI

p109

p110

IDENTIFICATION ET PROTECTION DU PATRIMOINE ÉCOLOGIQUE

- Identification et protection du patrimoine écologique
- Protection au titre des sites (loi de 1930)
- ZNIEFF
- Site Natura 2000
- Inventaire floristique du Parc Naturel Régional Oise Pays de France

p114

p115

p116

p117

p118



CHAPITRE 1 ●

APPROCHE GÉOGRAPHIQUE

CONTEXTE RÉGIONAL ET CARACTÈRE TERRITORIAL

Un territoire de transition

Le Val du Rouanne: Un site de vallons singuliers à l'interface du plateau du Valois et de la vallée de l'Oise

Couvrant une superficie de 483 hectares et hébergeant un peu moins de 400 habitants, Roberval appartient aux nombreuses petites communes rurales du département de l'Oise. Distante d'une cinquantaine de kilomètres de la capitale, elle se situe dans l'aire d'influence de la région parisienne avec laquelle elle est facilement et rapidement reliée grâce à l'autoroute du Nord. Le Val du Rouanne dans lequel elle prend place est une petite entité géographique singulière par son histoire, son organisation spatiale et les paysages «pittoresques» produits. Cette forme topographique composée de multiples vallons pénètre profondément dans l'intérieur du plateau, façonnant là, une entité extrêmement cohérente et très originale.

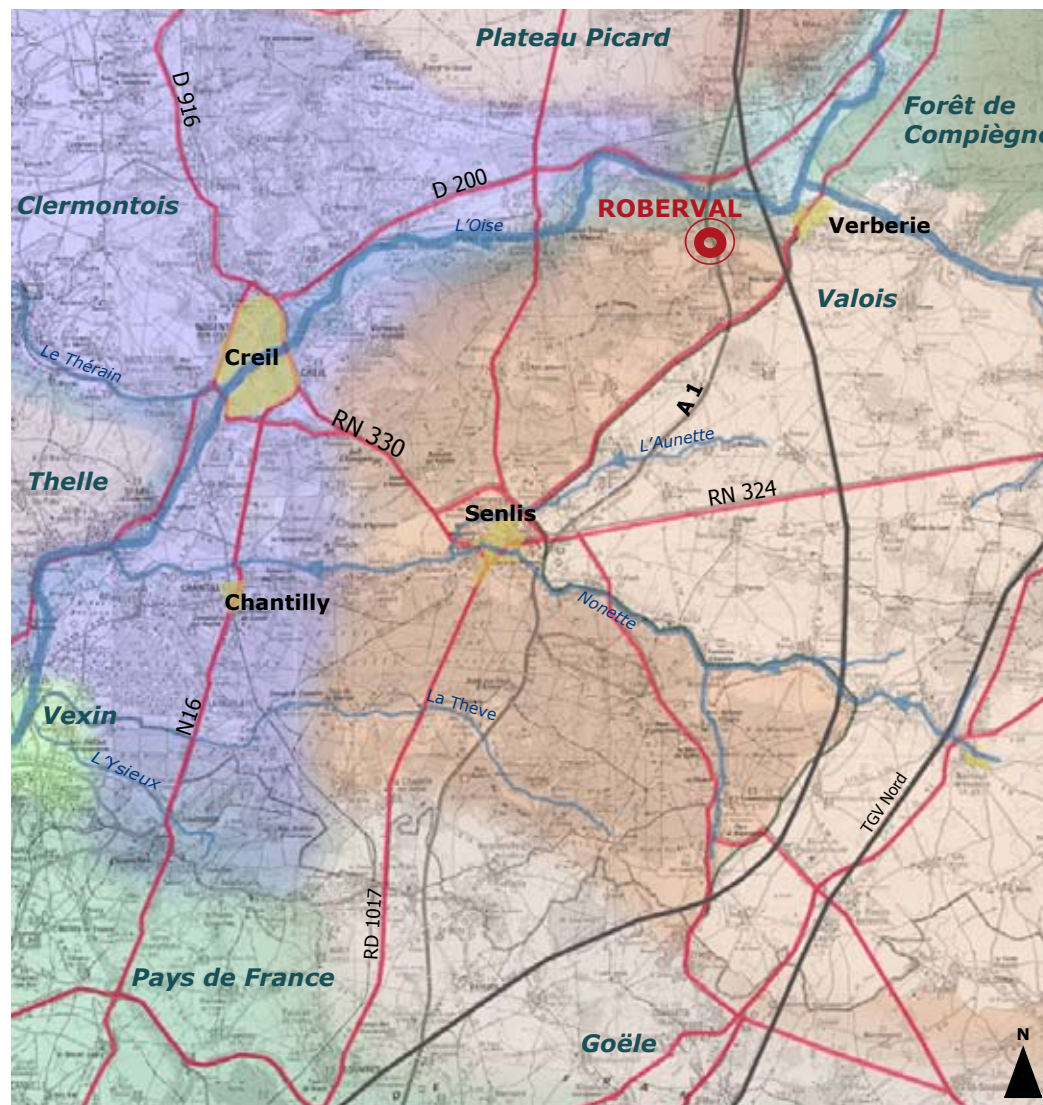
L'étymologie du mot Rouanne d'origine gauloise « reino », flot ou de « randa », frontière, confirmerait-elle cette fonction de limite de territoire ?

Cette double position d'interface et de terminaison se traduit logiquement par la rencontre de deux grandes entités paysagères :

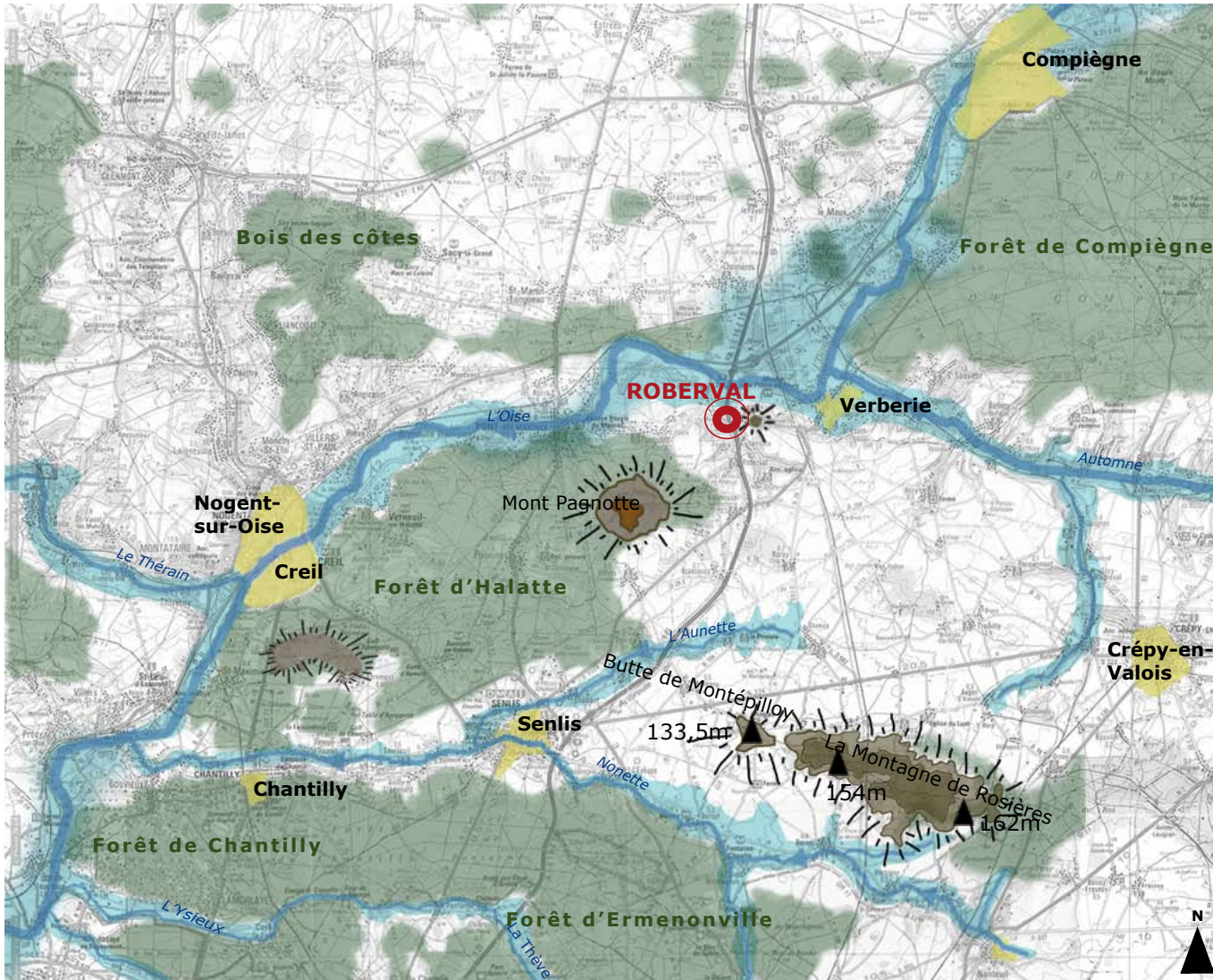
-au nord, le Valois agricole, sous-entité du Valois-Multien, se caractérise par un plateau ouvert dédié aux grandes cultures intensives en raison d'une présence de limons riches et couverts sur ces marges par de vastes forêts (Halatte, Ermenonville principalement). Ce vaste socle est par endroits découpé et creusé par de petits vallons souvent secs qui animent ces étendues émaillées de bosquets et de fermes et qui tranchent avec les paysages « monotones » rencontrés plus du nord de la Picardie. Ces plaines sont également dominées par un cortège de buttes-témoins qui animent avec nervosité l'horizon (mont Pagnotte, la Goële, Montépilloy et la Montagne de Rosière...) contribuant à donner à cette entité une réelle personnalité.



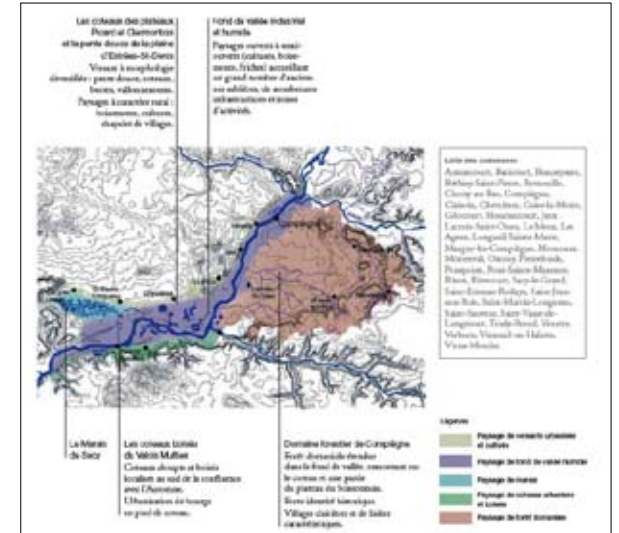
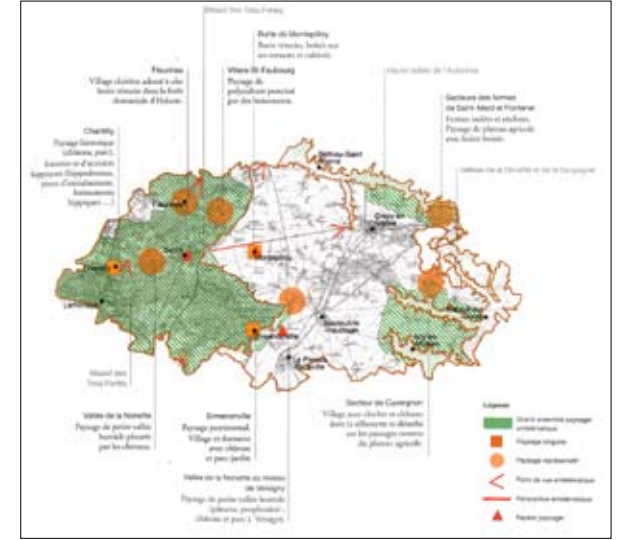
Le territoire élargi dans l'Atlas des paysages de l'Oise : Le Valois-Multien



Roberval dans le contexte régional



Roberval, un territoire inscrit entre la vallée de l'Oise et les grands massifs forestiers



Carte des paysages emblématiques du plateau forestier et agricole du Valois Multien et de la vallée de l'Oise Compiègnaise - Atlas des paysages de l'Oise.

-au sud, la vallée de l'Oise, forme dans cette longue séquence une vaste dépression faisant office de transition entre le pays du plateau picard au nord et le Plateau du Valois, au sud.




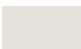

Sur la rive gauche de la rivière, le bord de vallée est découpé par les incisions générées par ses affluents dessinant des entailles assez profondes et régulièrement espacées de Roberval à Verneuil.

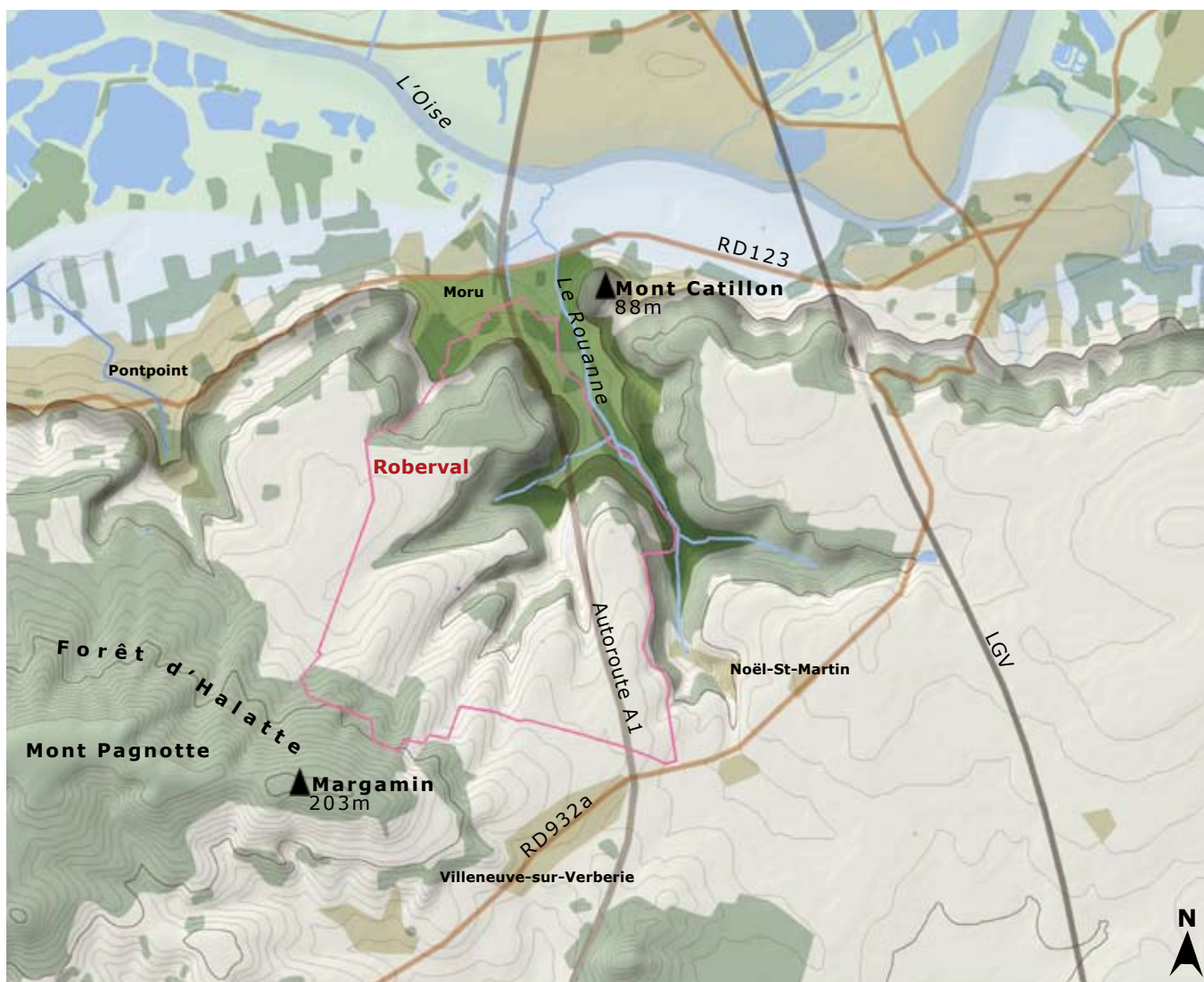
Comme enchâssé dans le plateau et ayant un pied dans l'imposante vallée de l'Oise, le Val du Rouanne contraste avec les vastes étendues de terres à blé ou à betteraves, ou les paysages de gravières et de plates-formes logistiques qui ont colonisé ici sans ménagement, la plaine alluviale.

L'intérieur de ce vallon aux allures labyrinthiques dévoile un paysage aux fonds tourbeux et aux versants boisés escarpés et rocaillieux que dominent des lambeaux de plateaux formant par endroits d'étroits éperons.

Cette sorte d'isolat géographique n'est pourtant pas un espace marginalisé. L'histoire et l'archéologie ont révélé que de tout temps, le Val du Rouanne a toujours été un lieu de passage important entre l'Ile-de-France et les provinces du nord, profitant de l'affaissement du coteau et d'un site de gué sur l'Oise.

Ainsi, comme le démontrent les recherches archéologiques et historiques de Jean-Marc Popineau, (in «L'homme et le hameau dans le Val du Rouanne» - La formation d'un paysage au bâti semi-dispersé de l'Antiquité à la fin du Moyen-Age. Revue archéologique de Picardie, n° spécial 24-2007), la géographie et l'histoire des hommes ont généré ici un paysage original qui a, comme toute, conservé ses principales qualités, malgré les mutations récentes de la seconde moitié du XX^e siècle.

	Plaine alluviale		Couvert boisé
	Plaine alluviale mêlant espaces boisés et zones humides		Vallon du Rouanne
	Plateau agricole		Entités urbaines



Le Val de Rouanne dans son contexte géographique





CHAPITRE 2 •

APPROCHE HISTORIQUE

LES GRANDS PROCESSUS DE CONSTITUTION DE CE TERRITOIRE ET L'ÉVOLUTION DE SES PAYSAGES

De l'Antiquité aux Temps des Lumières

Une valorisation très précoce des potentialités du milieu

Les premières traces d'occupation humaine du vallon remonte au Paléolithique inférieur (-100000 ans) vers Moru et dans la vallée de l'Oise. Puis des sites néolithiques ont été identifiés au-delà de la rivière, à Harcelay, au Long-Champ, à Fosse, à la Haute-Borne principalement.

Durant l'Antiquité, ce sont d'abord les plateaux fertiles qui sont exploités et qui accueillent les principaux foyers humains. Le substrat loessique très favorable à la culture des céréales qui couvre ces terres plates a très tôt fixé les premières communautés villageoises. Ces implantations seront progressivement abandonnées dès le début du Moyen-Age au profit des terroirs des vallons et de la vallée de l'Oise.

Commence entre le XII^e et le XIII^e siècle, un siècle de prospérité, favorisée par la paix et l'impulsion des communautés religieuses qui s'établissent durablement dans ce territoire.

Toutes les terres des vallons sont alors mises en cultures ou exploitées, qu'elles soient riches (céréales) ou plus pauvres (élevage, production de bois...); chaque terroir est ainsi mis à profit. Fosse, Moru, Guidon, Carriouse, hameaux de défrichement fondés au XII^e siècle, s'ancrent définitivement dans le territoire du vallon. Le premier moulin établi sur le cours du Rouanne vers 1179 et l'église construite au XI^e siècle témoignent de cette période de développement et de stabilité qui contribua à fixer et à fédérer définitivement la communauté dans ce site. Cette dynamique agricole gagne par endroits même les lisières forestières. Les bois étaient moins étendus qu'aujourd'hui, concentrés sur les hauts des versants et dans les fonds humides de vallées.

Jean-Marc Popineau indique : « *Le terroir du Rouanne est situé aux confins des trois fiefs royaux de Senlis, Pontpoint, Verberie. Ces deux derniers étaient reliés par une voie, aujourd'hui partiellement disparue, et qui longeait le cours de l'Oise. Cette zone offre des potentialités agricoles certaines, tout au moins sur les plateaux*

limoneux pour les céréales, sur les coteaux pour la vigne et dans les fonds humides pour les prés. Le terroir sert ainsi, probablement, à l'époque carolingienne, de « grenier » aux palais de Pontpoint et, surtout, de Verberie, plus proche. »

Stagnation économique, dégradations agricoles diverses, inadéquation entre une population en hausse et des rendements déficitaires, bouleversement du jeu des acteurs détenant le pouvoir puis la guerre de Cent ans viennent progressivement rompre cette croissance. Entre le XIII^e et XV^e siècle, les friches, recouvertes de bruyères et de buissons se développent dans les terres froides de la plaine de l'Oise ainsi que dans les fonds humides du vallon du Rouanne et sur les plateaux calcaires secs en période de crise (guerre) et de dépopulation.

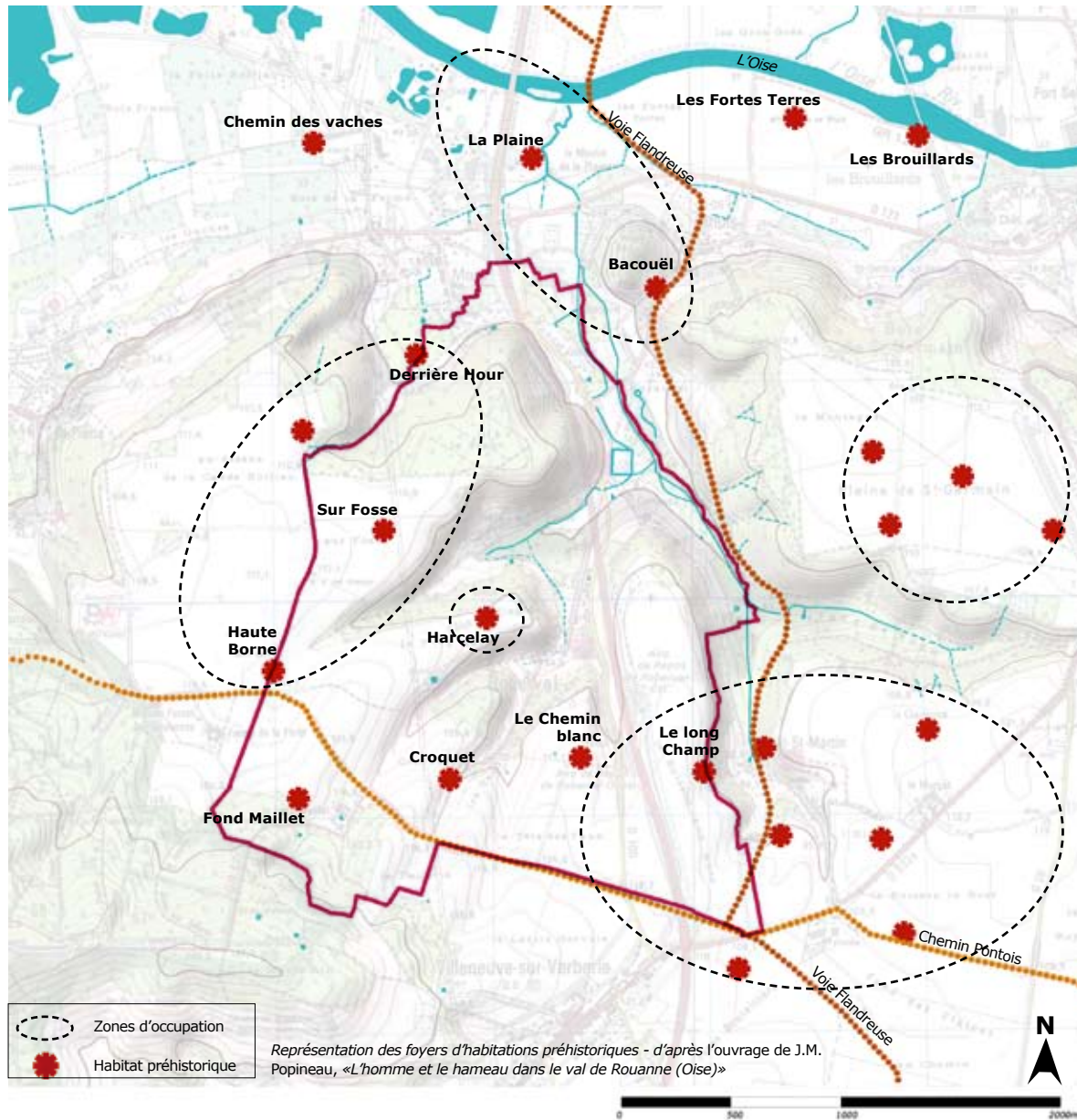
Ce n'est qu'après la fin de ce long conflit que les noyaux bâtis mis à mal ou désertés se reconstruisent et ancrent durablement les peuplements tels que nous les connaissons aujourd'hui. Avec le retour d'une paix stable au XV^e siècle, les monastères entament à nouveau une nouvelle campagne de défrichement et de revalorisation des ressources du terroir du vallon.



Activités économiques, d'après le dénombrement de 1390, concernant les paroisses de Rhuis et de Saint-Germain - tiré de l'ouvrage de J.M. Popineau, «L'homme et le hameau dans le Val de Rouanne (Oise)»

Cette carte illustre la grande variété des terroirs et des cultures développées dans le Val du Rouanne.

Un site aux multiples atouts



Les hommes ont donc compris rapidement les nombreux atouts présentés par ce site de vallon protégé :

- un milieu naturel au carrefour de plusieurs écosystèmes riches et dynamiques à l'origine de terroirs agricoles très productifs et diversifiés. Des plateaux et une plaine alluviale fertiles, des vallons humides et abrités mais où l'eau, abondante, se maîtrise sans trop de difficulté, permettant notamment l'existence de prairies. Le sol tourbeux qui accompagne le fond du Val du Rouanne a également déterminé une palette végétale très précise. Les saules et les aulnes dans les zones humides ont sans doute été développés au Moyen-Age à des fins sylvicoles (production de bois de chauffage, de liens pour la vigne, de brins pour la vannerie). L'aulne, dans les fonds humides, est très présent dès cette époque car il fournit un bois de chauffe et d'œuvre de qualité, et ses aptitudes aux recépages (coupe tous les 4 ans) offre ainsi un renouvellement régulier en matériau. Il restaure enfin les sols pauvres en azote. Ce cadre privilégié a naturellement permis une diversité d'activités (polycultures, plantes textiles, vigne, moulins, rouissoirs, viviers, fours, carrières, péage...) qui perdure en grande partie jusqu'à la moitié du XXe siècle.

-La vallée de l'Oise, toute proche, joue un rôle essentiel dans l'évolution et dans le développement de la région. Sa morphologie rectiligne, large et plate en fait un axe de communication et d'échanges majeurs où circulent très tôt des embarcations qui transportent diverses matières premières et denrées ; le Val du Rouanne s'inscrit dans cette dynamique d'échange économique en fournissant céréales, vin, bétail, huile, fruits et bois. Il est attesté la présence d'un port sur l'Oise à Rhuic. C'est aussi un couloir de pénétration et de retranchement pour les armées; Compiègne, Pont-Sainte-Maxence furent naguère des places fortes. Les échanges est-ouest étaient assurés par la voie médiévale Pont-Sainte-Maxence/Verberie qui fut établie sur une terrasse étroite de l'Oise toujours hors d'eau, dominant la plaine alluviale. L'Oise est aussi un territoire de pêche.

-Le Rouanne, ruisseau pourtant modeste, actionne très tôt des moulins (dès le XIIe siècle, mais surtout autour de 1500), témoins

d'une activité agricole soutenue et florissante.

- Le moulin à huile de Roberval,
- le moulin de la plaine à Rhuis (qui servait à moudre les céréales et qui fonctionna jusqu'en 1975, date à laquelle il brûla),
- Le moulin du «Joncoy» (utiliser pour mailloter le chanvre, il devient plus tard moulin à huile).

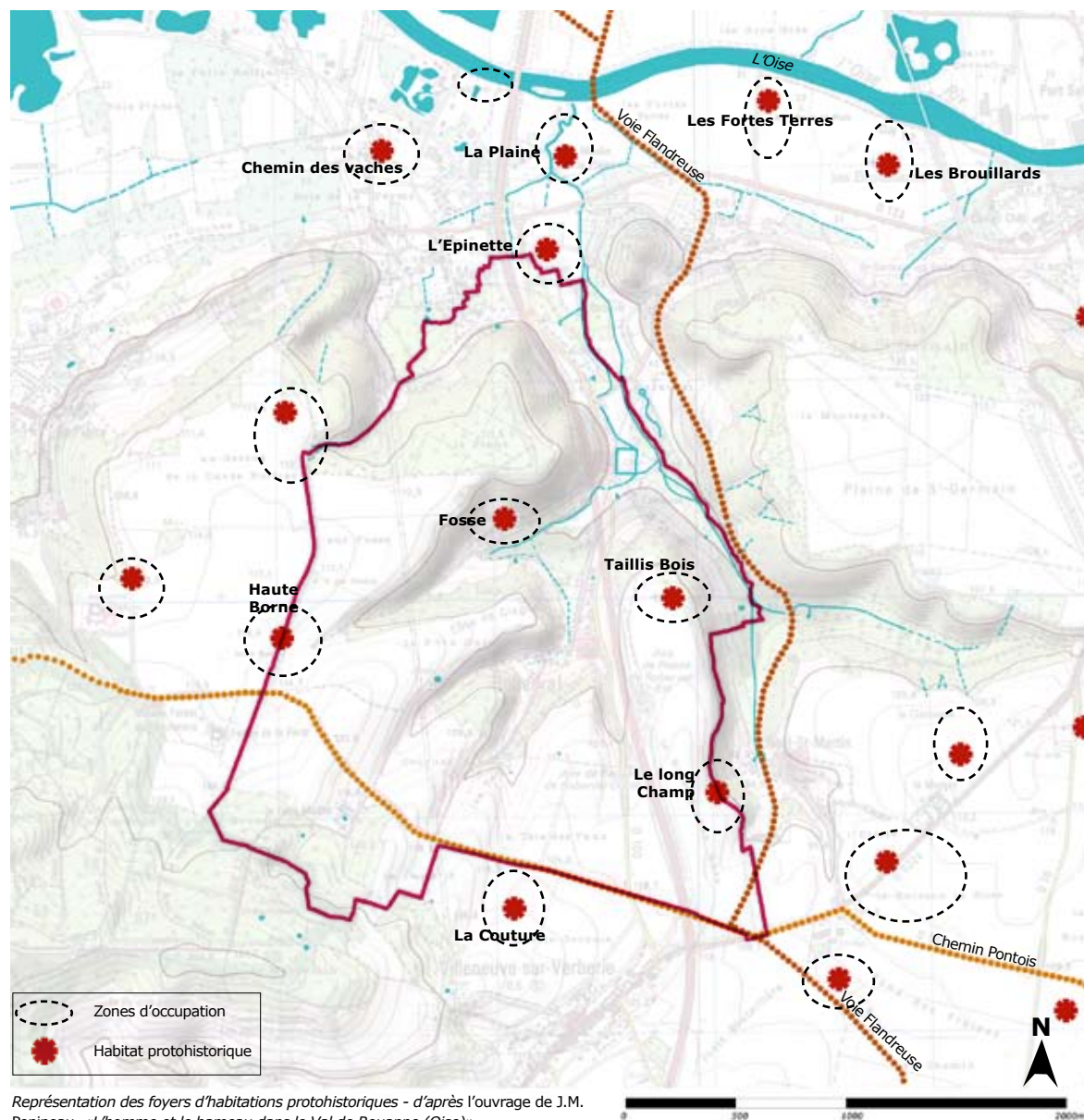
-une forêt giboyeuse à portée de main (forêt d'Halatte notamment) fournissant de nombreuses matières premières et permettant des opportunités importantes de défrichement et donc d'extensions de terres cultivables.

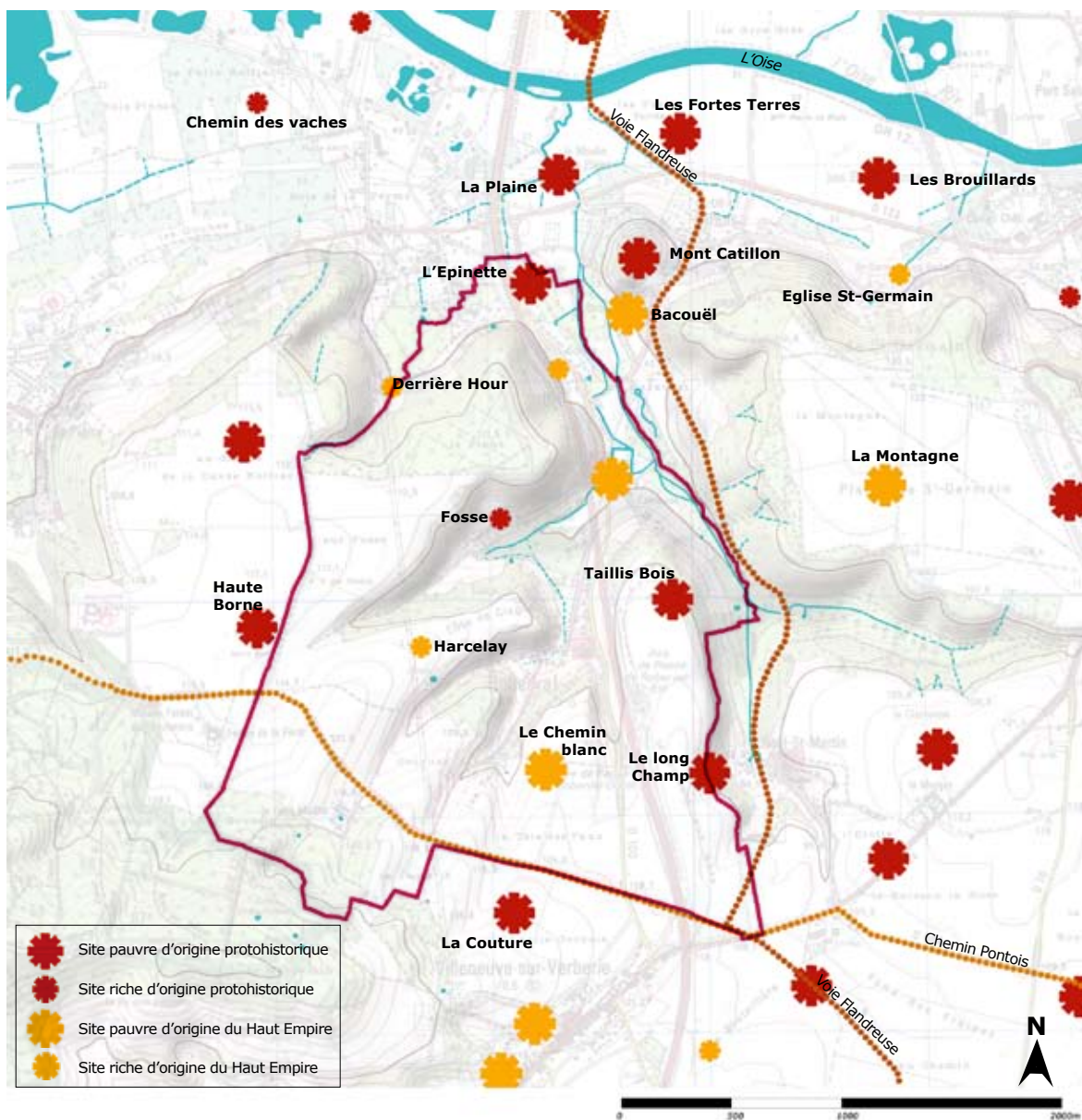
-la présence de matières premières essentielles à la construction, à l'industrie et à l'outillage (craie, argile et sable). Divers sites d'extraction du calcaire ont été ouverts et exploités dans l'aire du vallon facilitant l'édification d'un bâti durable et de qualité (au lieu-dit Carriouse par exemple ou au pied du viaduc de l'A1 à Roberval, la carrière de Carnage).

-Ce grand site de vallons creusé par le Rouanne et ses affluents a facilité les accès entre le fond de la vallée et les territoires des plateaux, mais il est utilisé comme espace de convergence entre plusieurs polarités importantes au Moyen-Age (Verberie, Compiègne, Pont-Sainte-Maxence).

Le vallon du Rouanne est depuis toujours un territoire de carrefour entre différents peuples (les Bellovaques et les Suessions), entre différentes seigneuries et confréries monastiques (le Rouanne est une limite de diocèses et Verberie abrita un palais de Charlemagne). Cette rampe naturelle facilite ainsi les relations entre les plateaux du Valois et la plaine de l'Oise d'une part, et à une échelle territoriale plus conséquente, entre Paris et le Nord de l'Europe d'autre part. Ce seuil est d'autant plus important que les possibilités de franchissement du coteau de l'Oise par une route sont excessivement rares en raison de la raideur du versant et du dénivelé qui avoisine les 90 m. Jean-Marc Popineau rappelle qu'il n'existe à l'époque que deux autres points de passage entre l'Île-de-France et le Nord; à Pont-Sainte-Maxence et à Creil.

Il a été prouvé l'existence d'un point de passage à gué et peut-être même d'un pont non loin de la confluence Rouanne/Oise qui confirme cette vocation. Un bac permet plus tard le franchissement de la rivière, dispositif entretenu par les habitants de Rhuis et de Moru. Un champ ne porte-t-il pas le nom de «vieux bac» non loin de la petite





île ? De même, le lieu-dit «Le corps des gardes» en bord de rivière ne confirme-t-il pas l'importance de ce site de franchissement ?

L'existence d'une route importante et fort ancienne dite «voie Flandreuse» empruntant le vallon du Rouanne est également attestée et renforce l'aptitude de ce site à être traversé ; elle sera à chaque époque réadaptée ou retracée partiellement, confirmant la résistance de cette fonction d'axe naturel de communication à travers les siècles. L'itinéraire de l'A1 créée en 1964 en témoigne !

A propos de la voie Flandreuse, Jean-Marc Popineau indique que cette route qui perdure de la Protohistoire au XIVe siècle «passait sans doute non loin de Bacouël, par le petit col, traversait le village Rhuis, en empruntant l'actuelle ruelle de la Chaussée, nommée chemin du Perchoy qui va au « Bac », en 1390. Le tronçon qui conduit jusqu'à l'Oise est peut-être matérialisé par le fossé des Aiguillons». Elle a donné naissance au Moyen-Age, à des ouvrages divers (ponts, carrefours)...

Il mentionne aussi que la voie Flandreuse a dominé le réseau viaire du Val du Rouanne, attirant les chemins et les hommes. Il semble qu'elle ait agi contre la concentration du bâti, les hommes préférant s'étaler sur son parcours pour mieux contrôler cet axe économique qui reliait à l'époque les foires de Champagne aux villes de la Flandre.

-La butte de Catillon qui verrouille le vallon face à la vallée de l'Oise a été mise à profit comme poste d'observation pour surveiller ce territoire de passage (surveillance de la rivière, de la vallée et de la voie romaine nord-sud). Cette position stratégique remarquable serait à l'origine d'une surélévation de cette butte-témoin pour y implanter une tour de guet qui serait à l'origine du terme de mont Catillon (issu de castellum). Des épées et des sarcophages mérovingiens y furent retrouvés et un tumulus fut découvert en 1856 (source abbé Graves).

Représentation des foyers d'habitations datant de la protohistoire et du début de l'époque Romaine - d'après l'ouvrage de J.M. Popineau, «L'homme et le hameau dans le Val de Rouanne»

Un processus d'urbanisation atypique encore actif

Le Val du Rouanne offre encore de nos jours, une organisation typique du Moyen-Age, certes modifiée, mais qui a encore gardé ces grands principes constitutifs. Jean Marc Popineau parle de « polynucléarisation des peuplements » pour qualifier l'atomisation des noyaux bâtis qui persistent et caractérisent encore de nos jours le Val du Rouanne. Elle s'est orchestrée entre le VIII^e et le XIII^e siècle et peut être expliquée par :

- la prospérité du site de vallon et du plateau le dominant,
- la proximité de l'Oise,
- la présence d'une voie de long parcours, la voie Flandreuse, qui génère une importante activité économique,
- les investissements pour la valorisation des sols et des ressources des différents maîtres des sols (moines et seigneurs).

Il voit aussi dans la proximité d'un « pôle fixateur du bâti » constitué par Verberie, une raison au blocage de toute extension, le Val du Rouanne étant situé dès le début du Moyen-Age au coeur du domaine royal.

Il évoque aussi un autre trait particulier, celui d'une non-superposition des différentes formes sociales. Contrairement à d'autres communautés qui au XI^e siècle tendent à se regrouper, ici aucune coïncidence ne semble s'être opérée entre le centre religieux (Noël-Saint-Martin), le milieu naturel fondateur (le Rouanne), le peuplement atomisé en plusieurs hameaux. Même le château de Roberval n'a pas suscité de concentration d'habitations (absence de village-castral). L'essor économique du XII^e et XIII^e siècle est sans doute un facteur d'accentuation de ce phénomène « *de pulvérisation du bâti en hameaux et bâtiments isolés au fur et à mesure de la mise en valeur de la totalité du terroir par les différents maîtres du sol* » (seigneurs, moines...).

À la fin du XIV^e siècle, il argumente encore dans ce sens

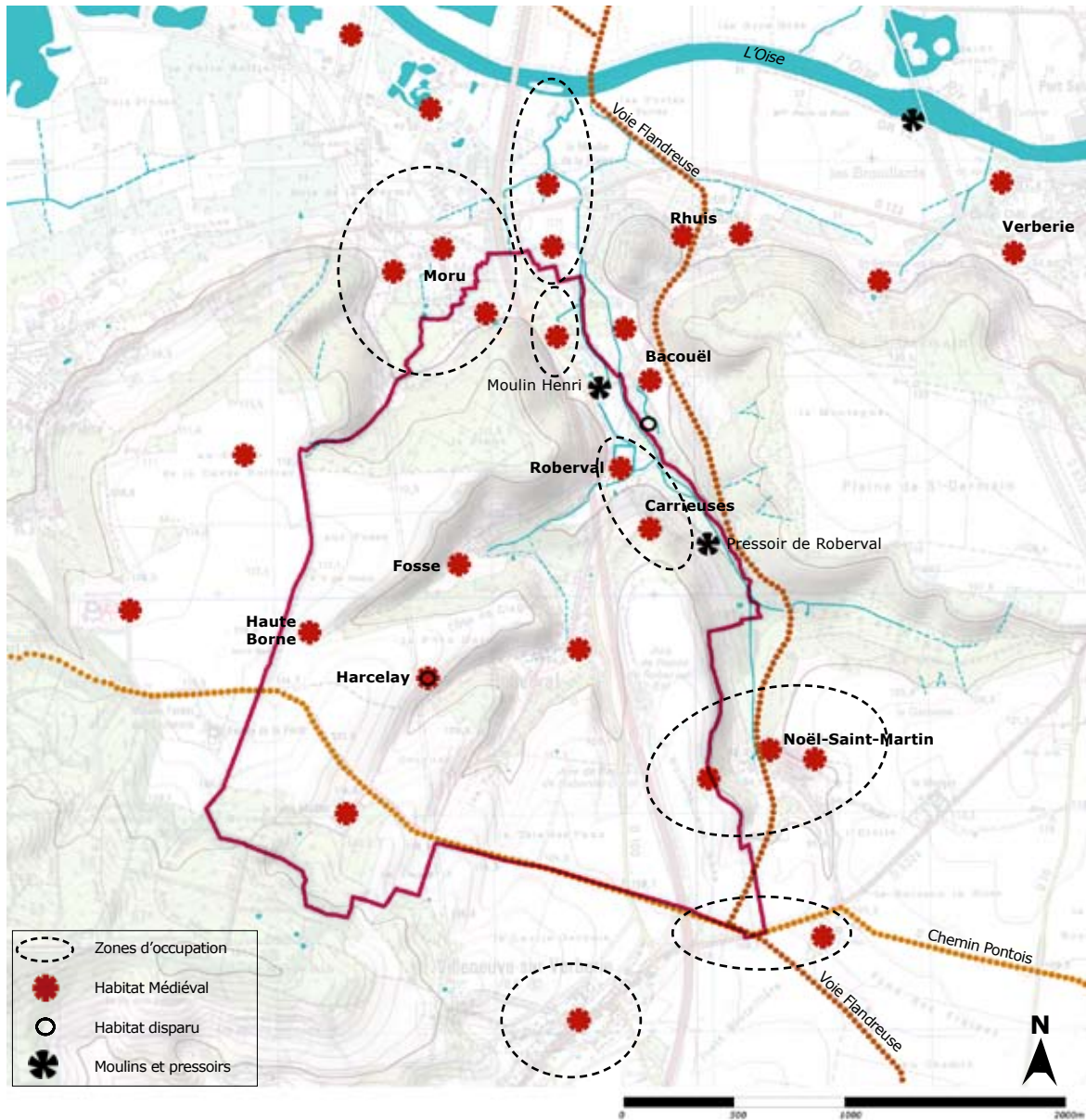
en précisant qu'il « *n'existe pas de grande abbaye ni de grandes possessions royales détenant de vastes terres et d'exploitations agricoles ni de grandes possessions royales, mais plutôt un enchevêtrement de fiefs et d'arrière fiefs, une multitude de droits inégalement répartis* ».

C'est là une originalité qui se répète et se renforce même à la sortie de la guerre de Cent ans, puisque le Val du Rouanne comptera jusqu'à 27 établissements distincts au XVI^e siècle. Certains de ces noyaux urbains ont disparu comme le hameau de Vaulx, implanté de part et d'autre de la voie Flandreuse au nord de la commune. Cette voie elle-même s'efface du territoire au XVI^e siècle n'y laissant aucune trace.

Les origines de l'implantation de ces villages et hameaux installés à proximité de la rivière sans en subir les contraintes, sont également expliquées par Gaston Roupnel in « *Histoire de la campagne française* ».

« *Le village ripuaire (lié au Rhin) est établi sur les rivières poissonneuses près d'une boucle et d'un gué. Les deux choses en effet sont souvent associées, c'est la sinuosité qui façonne le gué. Le village ne s'établit pas aux abords immédiats de la rivière, mais dans son voisinage sur des pentes modérées qui le mettent à l'abri des crues, et à l'entrée d'un vallon secondaire qui donne un accès facile en pente douce, au plateau voisin. Les terres de ce vallon plus saines que celles de la vallée facilitaient l'agriculture* ».

Jusqu'au XIX^e siècle, il existe à Roberval deux hameaux principaux, Roberval autour du château et Noël-Saint-Rémi, siège de l'église (qui prend plus tard le nom du château au XVII^e siècle). En 1824, un projet de réunion de Roberval et de Rhuis est engagé mais finalement rejeté par les rhuissais. En 1833, Pontpoint « ravit » le hameau de Moru à Roberval.



Représentation des foyers d'habitations au Moyen-Âge - d'après l'ouvrage de J.M. Popineau, «L'homme et le hameau dans le val de Rouanne (Oise)»

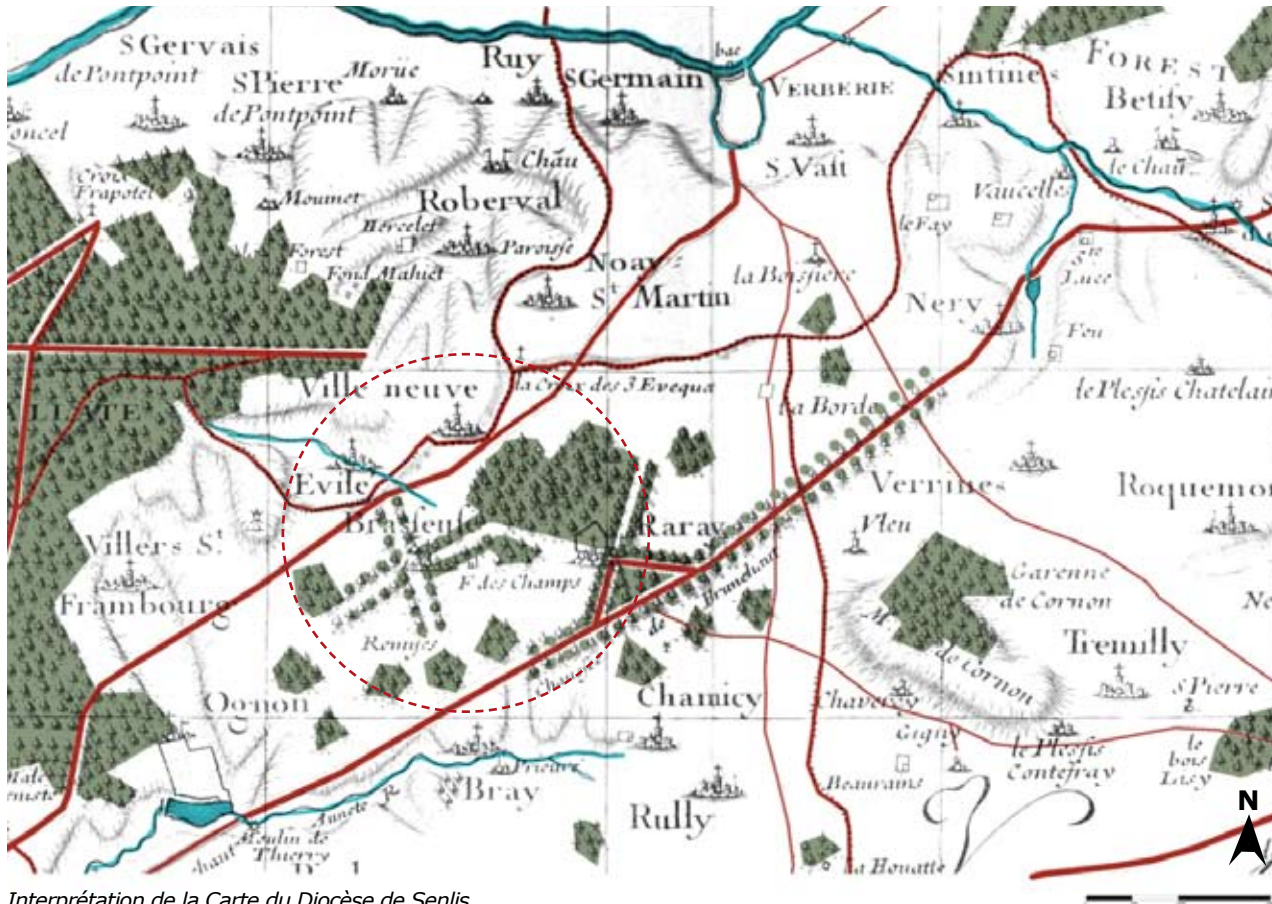
Du XVIII^e siècle à nos jours. Processus d'évolution des paysages à travers les cartes

Carte de la forêt d'Halatte de 1695 par Liébaux




Cette carte n'offre qu'une vision très schématique du territoire puisque les différentes branches du vallon ne sont pas toutes dessinées et qu'assez peu d'informations permettent d'apprécier les subtilités du paysage. On retiendra surtout que le paysage décrit semble très ouvert ; il n'existe pas de boisement dans l'espace du vallon de Roberval ni même dans la vallée de l'Oise. A l'ouest, le mont Pagnotte constitue une entité « à part » sur le grand plateau, un boisement cantonné à sa large butte et domine l'horizon.

Sur le plateau, l'axe Senlis/Compiègne reste l'itinéraire majeur qui conduit à la vallée ; curieusement, aucun tracé important emprunte le vallon de Roberval peut-être parce que la voie Flandreuse vient de disparaître sans laisser de traces tangibles. Si la ferme de la Forêt existe (commune de Pontpoint) celle du Fond Maillet n'est pas reportée. Au nord, la route de la vallée de l'Oise passe à l'époque directement par Rhuis et Saint-Germain.





Interprétation de la Carte du Diocèse de Senlis

-  Couvert boisé
-  Alignements
-  Réseau hydrographique
-  Vallon du Rouanne

Cette carte apporte davantage de précisions montrant:

- les formes extrêmement digitées du vallon de Roberval convergeant en un seul point au seuil de Rhuis pour rejoindre la vallée de l'Oise.

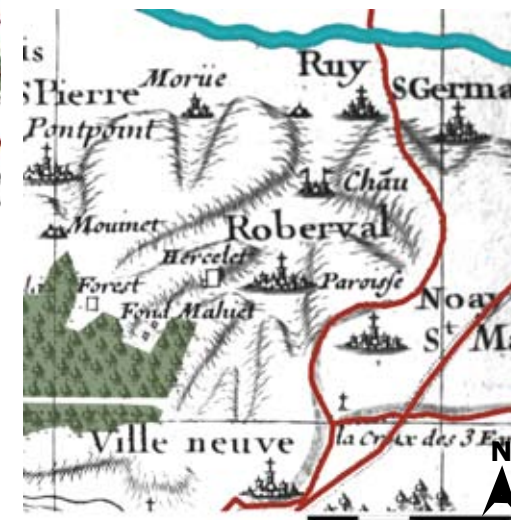
- la position noeudal et stratégique du château de Roberval au carrefour des vallons.

- les fortifications autour de Verberie et son bac, grosso modo à l'emplacement actuel du pont de Port Salut.

Elle illustre également la situation du vallon de Roberval et de Rhuis, au carrefour des trois diocèses symbolisé par la Croix des trois Evêques qui borne la terminaison nord du plateau et l'amorce de la descente vers le vallon du Rouanne.

L'atomisation de l'urbanisation est par contre occultée; seules les fermes du plateau sont indiquées comme des isolats. Celle d'Hercelet (Harcelay) et du Fond Maillet y sont d'ailleurs inscrites.

L'élargissement du cadrage montre l'étendue du mont Pagnotte et de sa couverture forestière qui vient côtoyer les rebords du vallon de Roberval.



Carte de la Capitainerie Halatte de 1711

Ce document est remarquable par la précision des informations apportées sur les modes d'occupation du territoire du vallon et de ses environs. On découvre en ce début de XVIII^e siècle, un paysage radicalement différent de celui d'aujourd'hui, bien plus ouvert et aux motifs végétaux très variés.

Les espaces boisés couvrent nettement moins d'espaces témoignant d'une surexploitation des différents terroirs agricoles. Seuls la forêt d'Halatte et le bois du Haut Montel occupent le paysage du plateau. Dans l'aire du vallon du Rouanne, la côte de Glagne, le coteau du Plant, le fond de Moru sont les seuls secteurs boisés indiqués. Le mont Catillon comme les coteaux sont eux entièrement dénudés.

Les vallons sont intensément cultivés et marquetés de nombreux enclos et de vergers. L'eau, en abondance et bien répartie sur le territoire, permet une irrigation régulière de ces domaines. On sait qu'à cette époque, une grande diversité de cultures s'y développe (vergers, vignes, jardins, champs, prairies...), tant les expositions et les sols sont variés. Le coteau de l'Oise au niveau de Moru semble dédié davantage aux vergers délimités par une sorte de bocage à maille large. Le cœur du vallon accueille plutôt des cultures de plein champ, alors que le cours du Rouanne et de la Fontaine Rouge favorisent des prairies grasses.

Entre le XI^e et le XVIII^e siècle, la culture de la vigne est restée stable et couvrait une superficie non négligeable dans l'espace du vallon. Le grand linéaire de coteaux calcaires bien exposés permet la production de vin, soutenue par la présence royale puis par les établissements religieux forts nombreux dans le secteur. La rivière et la voie Flandreuse vont également participer à l'exportation de cette boisson notamment vers la Flandre.

L'élevage à ce moment de l'histoire reste mal connu mais les vaches, les bœufs et les moutons sont présents dans la campagne et ce jusque dans la seconde moitié du XX^e siècle. Les superficies de champs consacrés à la culture de l'avoine témoignent aussi de la présence non négligeable du cheval.

La cartographie exprime avec justesse l'éclatement du bâti dans l'espace du vallon. Noël-Saint-Rémy, Fosse, Carrieuse, Guidon et Moru sont déjà bien en place, arrimés au réseau de chemins denses qui sillonne de part en part le vallon du Rouanne, mais plus aucune trace de la voie Flandreuse n'évoque son passage sur le versant est du vallon. Par contre, le chemin Pontois reste solidement ancré dans sa traversée est-ouest du plateau.


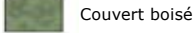
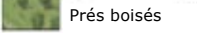

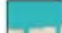

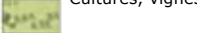

Le document mentionne le Fond Maillet, hameau implanté aux reins de la forêt plus tardivement que ceux qui sont situés dans les vallons et la ferme d'Hercelet qui est particulièrement bien représentée. Le chemin qui la relie à celle du Fond Maillet est



Vallon du Rouanne



Interprétation de la Carte de la Capitainerie d'Halatte

- | | | | |
|--|--|---|--|
|  Noyaux villageois |  Couvert boisé |  Prés boisés |  Structures bocagères, alignements |
|  Réseau hydrographique |  Prairies humides |  Cultures, vignes, vergers |  Jardins, potagers |

souligné par un cordon arboré qui se retourne en direction de la ferme de la Forêt, comme si ces trois établissements agricoles faisaient partie d'une même entité.

On découvre aussi entre l'Oise et le pied du coteau, des vastes prés humides sûrement accompagnés de saules et de quelques petits bois. Des cultures de prairies permanentes dans les fonds humides et des cultures fourragères pour l'alimentation du bétail en hiver sont sans doute en place à cette époque. En rive droite, une grande surface de marais est d'ailleurs exploitée (marais de Chevrières, viviers de la Garenne...).

Il existe une petite maison en bord de rive disparue aujourd'hui qui indique peut-être un lieu de passage (bac) ou peut être un petit moulin. Notons aussi un bras d'eau creusé dans la berge de l'Oise, formant une sorte d'anse, qui ne figurera plus dans la carte de Delavigne, 13 ans plus tard (fonction incertaine).

En bordure proche de la rivière, les terres comme celles du plateau sont cultivées. Il n'y a pas de ripisylve indiquée (soit parce qu'elle est absente, soit parce qu'elle est trop fine pour être mentionnée ?).

Le tracé du Rouanne est très précisément reporté. Il marque de légers méandres de Noël-Saint-Martin au château de Roberval et emprunte un paysage ouvert fait de pâtures et de jardins. Au lieu-dit le Marauzet, son cours forme un anneau ovale, sans doute issu d'un aménagement visant à capter son cours pour actionner le moulin au sud du parc du château. Il se divise en deux bras au moment où il pénètre dans la vallée de l'Oise.

Le document permet de voir le faisceau de chemins et de routes qui convergent vers le fond de vallée à travers les vallons. Une route ou chemin reliant directement la vallée au vallon du Rouanne est indiquée ; le passage par le col du mont Catillon ne semble plus être l'itinéraire obligatoire pour rejoindre la route de la vallée et la rivière.

La réalisation de la route de la vallée (l'actuelle RD 123) a occasionné des remblais (ombrages sur le plan) pour se mettre « hors d'eau » ce qui a sans doute entravé la circulation de l'eau et modifié la nature de ces terrains coincés entre le pied du coteau et l'ouvrage routier qui participe sans doute au dispositif de défense contre les inondations causées par l'Oise. Ce cordon végétal se prolonge à l'ouest jusqu'à Pont-Sainte-Maxence et vers l'est jusqu'aux portes de Verberie, constituant un motif paysager important dans cette séquence de la vallée.

Plan de la région sud-ouest de Verberie, vers 1720 (tiré de «L'homme et le hameau dans le Val de Rouanne»-Jean Marc Popineau)

Ce document reste très complémentaire de celui de la Capitainerie d'Halatte, décrivant les mêmes organisations du territoire. À cette époque, la commune héberge 356 habitants (source abbé Graves).

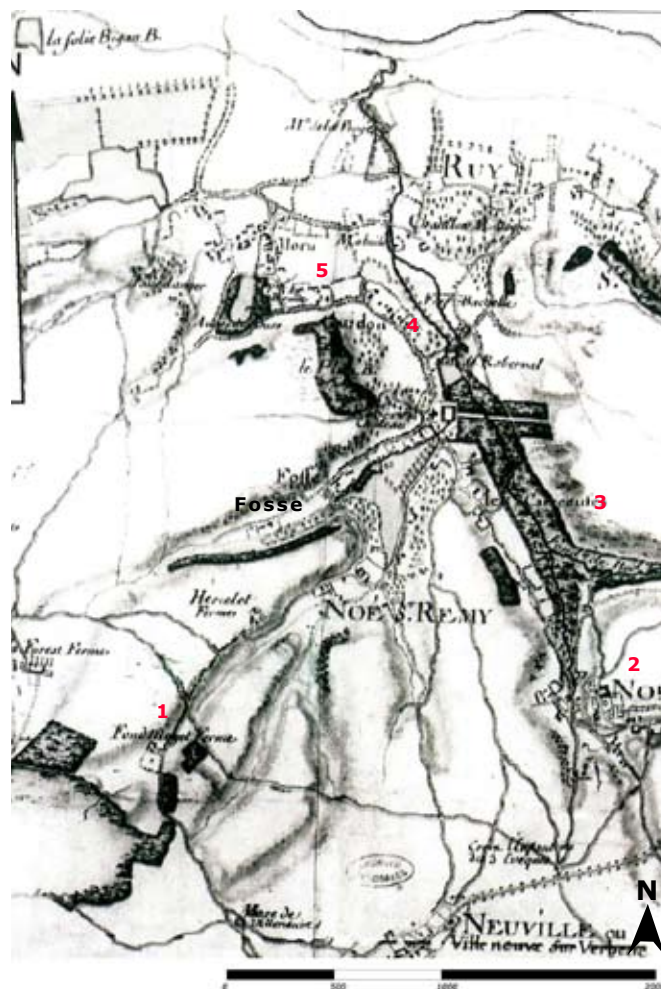
Son intérêt réside dans une meilleure distinction des moulins qui jalonnent le cours pourtant limité du Rouanne, autant de constructions qui témoignent d'une activité agricole toujours intense et d'une surexploitation de la force motrice de l'eau. On distingue :

-le moulin de la Proye (moulin de la Prée), dans la plaine alluviale de l'Oise. Le bras secondaire qui figurait sur la carte de 1711 n'est plus dessiné.

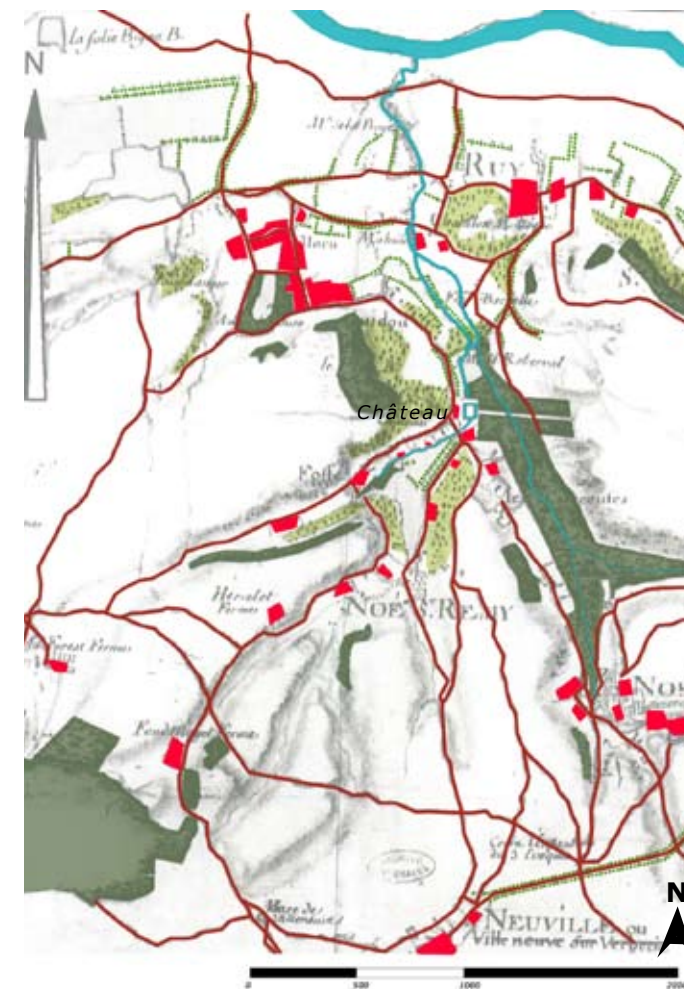
-le moulin à huile du Joncquoy (qui ne figurait pas ou n'existait pas à l'époque de l'élaboration de la carte de la Capitainerie d'Halatte, 13 ans plus tôt).

-plus en amont encore, là où le ruisseau dessine deux bras au pied de Bacouël, le moulin de Roberval (lui aussi non mentionné dans la carte de 1711).


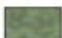
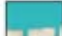


Le château de Roberval est très bien cartographié dans sa position d'interface avec les trois vallons et est à cheval sur le cours du ruisseau descendant du vallon de Roberval. Il faut noter la présence d'une allée qui part plein est, du château en direction du coteau et des terres du plateau. Une autre allée, celle-ci mieux connue, longe le coteau vers le hameau de Noël-Saint-Rémy et son église ; elle est fortement soulignée par un double alignement d'arbres. Sur ce chemin à la fin du hameau, existe une source qui alimente une fontaine-lavoir qui existe toujours. En rive gauche de l'Oise, le fond de vallée est exploité intensivement à en croire les nombreux tracés inscrits dans ce secteur.



- 1-Fond Maillet
- 2-Noël-St-Martin
- 3-Carrieuse
- 4-Guidon
- 5-Moru



Interprétation du plan de la région sud-ouest de Verberie

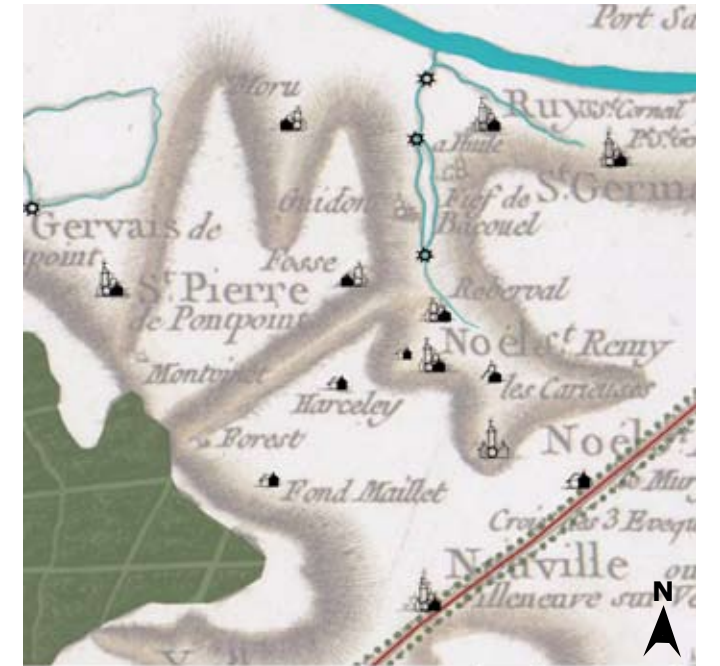
-  Noyaux villageois
-  Couvert boisé
-  Réseau hydrographique
-  Prairies humides
-  Structures bocagères, alignements

Carte de Cassini - Feuille de Beauvais 1756



Cette carte restitue de façon très caricaturale les grands ensembles paysagers du territoire. Le relief y est toujours montré de façon schématique mais il offre une image très synthétique de la charpente paysagère. On mesure ainsi l'originalité du relief du coteau fortement découpé au droit de la confluence avec le Rouanne, comme celle du plateau tantôt creusé par des vallées tantôt ponctuées de buttes. Le réseau viare principal se développe majoritairement sur le plateau (route Senlis/Compiègne). La vallée semble dépourvue de grands axes de déplacement, ce que la carte précédente contredit. On franchit l'Oise à Verberie par le bac de Port Salut.

Bizarrement, cette carte n'indique pas le mont Catillon, mais localise les moulins installés sur le Rouanne. Le Fossé des Aiguillons est particulièrement mis en exergue. L'éclatement des noyaux bâtis est retranscrit.



Interprétation de la carte de Cassini

- Réseau hydrographique
- Couvert boisé
- Alignements

Plan d'intendance du territoire de Noël-Saint-Rémy de 1780
 (tiré de «L'homme et le hameau dans le Val du Rouanne» Jean-Marc Popineau. Revue archéologique de Picardie)

Cette carte met particulièrement en évidence les différents types de terroirs valorisés à la veille de la Révolution.

Les fonds de vallons, occupés à cette époque par les marais et les prairies, révèlent également les tracés de différents bras d'eau. Le Rouanne à travers ses prés divague alors que le ruisseau des Aulnes de Fosse emprunte un itinéraire moins tortueux. Les zones blanches correspondent aux terres cultivées, celles en jaunes semblent davantage évoquer des zones en friches (F) dont la plus grande zone concerne le site du Plant de Roberval aujourd'hui totalement boisés (secteur déjà singularisé par ces deux grands bois qui siègent sur le rebord de plateau).

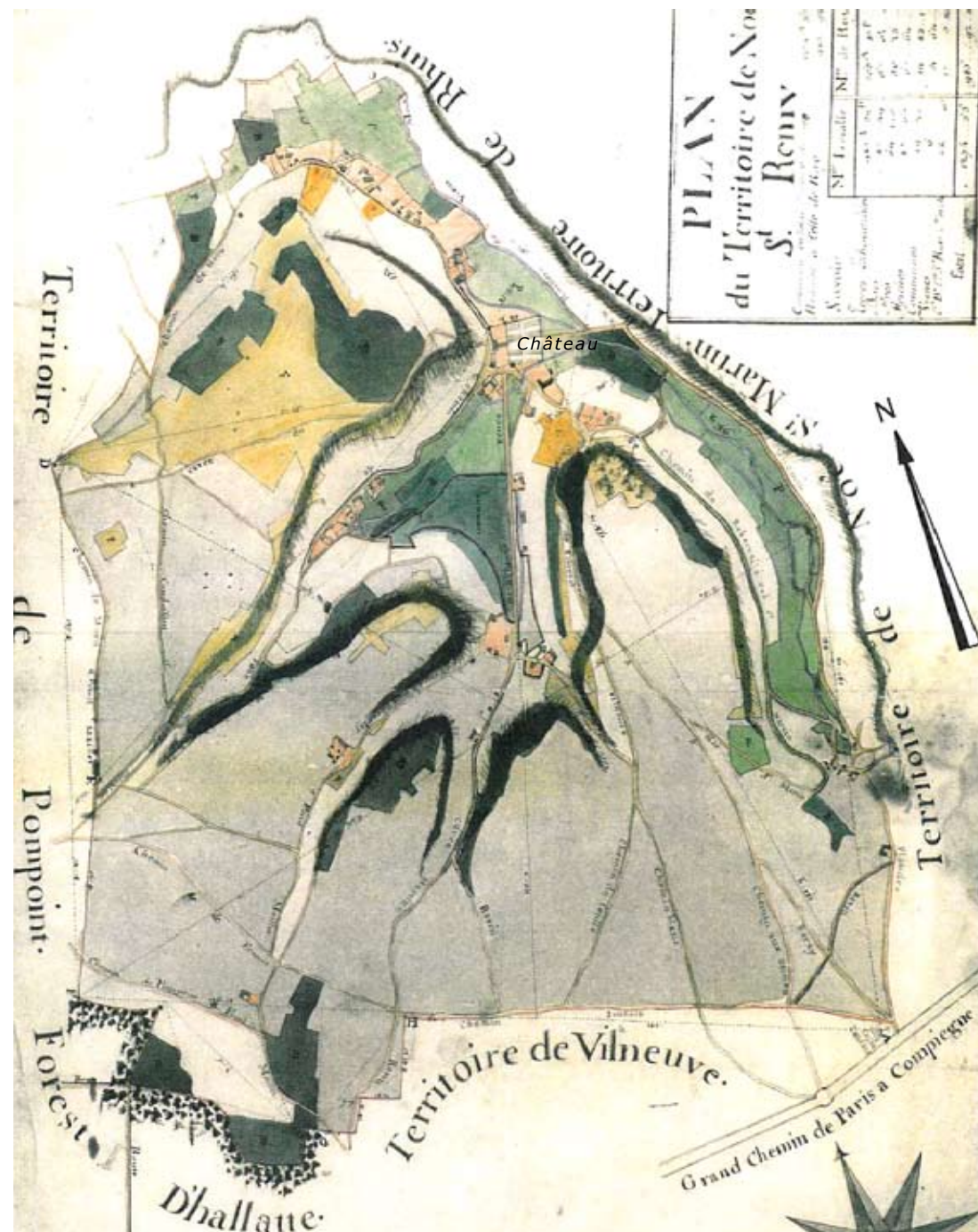
Les coteaux les plus prononcés sont fortement soulignés pour des boisements strictement limités à la pente.

Les vignes cartographiées, semble t-il en orange (V), couvrent des secteurs très ponctuels et assez limités contrairement à d'autres époques plus récentes (XIX^e siècle). On les rencontre sur la côte de Carrieuse et les versants qui font face à Guidon.

L'urbanisation et ses jardins est restituée en rose. Chaque hameau décrit des organisations très différentes les unes des autres.

- forme allongée appuyée sur le cours du ruisseau des Aulnes et l'épaule-ment au coteau à Fosse,
- dilatation du bâti autour d'un carrefour à Noël-Saint-Rémy,
- bâti gravitant autour du château et ancré autour d'un carrefour routier et de la confluence de cours d'eau pour Roberval,
- position satellite de Carrieuse qui est à cette époque ne constitue pas vraiment un hameau mais plutôt une ferme isolée,
- Guidon et Moru sont unis et accrochés au tracé de la route, épousant la courbure du coteau.

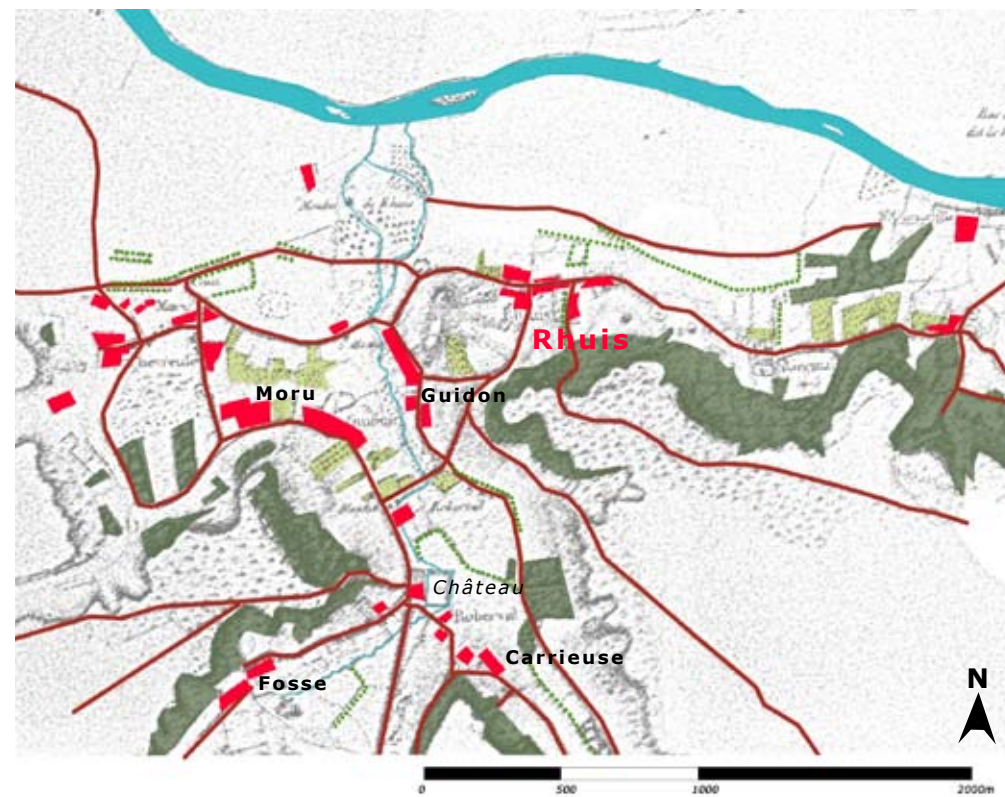
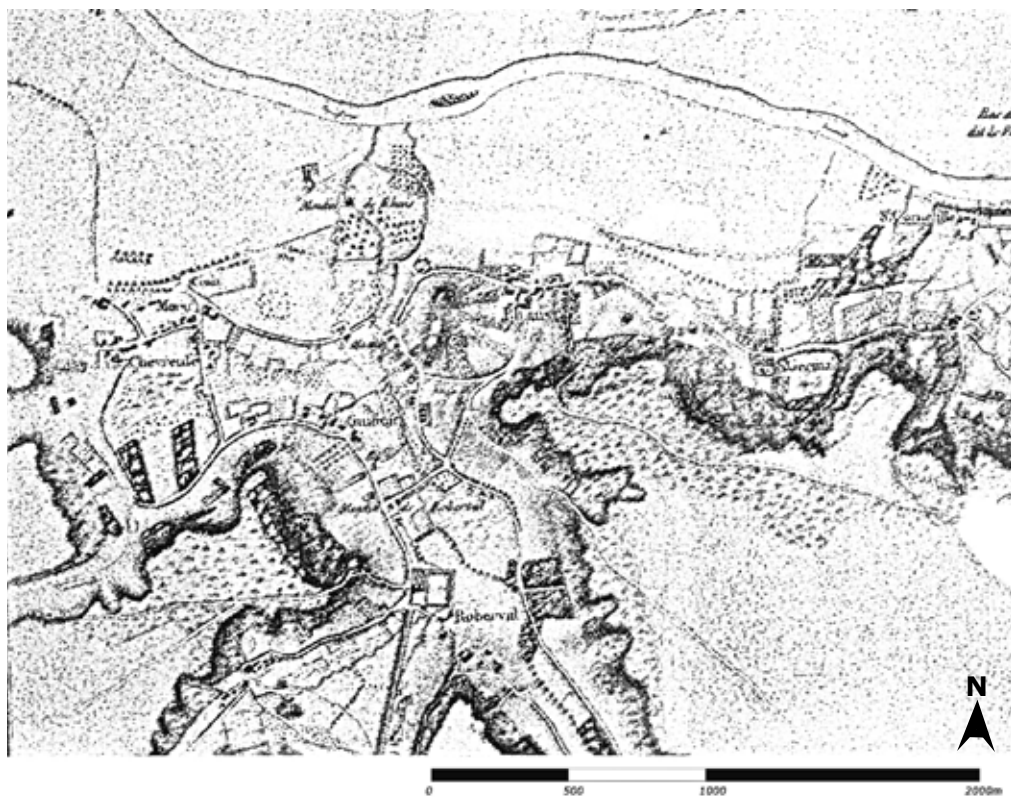
Tous ces noyaux «villageois» sont ancrés sur des itinéraires utilisant les cavées pour rejoindre les terroirs du plateau.



Carte des troupes du Roi - 1796
 (tiré de «L'homme et le hameau dans le Val du Rouanne»
 Jean-Marc Popineau. Revue archéologique de Picardie)

-  Noyaux villageois
-  Couvert boisé
-  Réseau hydrographique
-  Cultures
-  Structures bocagères, alignements

L'intérêt de la carte réside principalement dans l'illustration du tracé reliant le château de Roberval à l'église Saint-Rémy (que la carte de 1821 montre dans son intégralité et avec plus d'expressivité). En 1753, le seigneur de Roberval, prince de Soubise engage la réalisation d'une promenade-perspective s'étirant du château à l'église, se superposant à un ancien chemin sinueux et souvent inondé, longeant le pied du coteau. Appelée alors la chaussée Neuve puis allée du Château, avenue du château puis route de l'Eglise, elle compose un axe rectiligne de 1540m, flanquée de talus plantés d'arbres qui seront abattus un siècle plus tard pour financer la construction de l'école. Avant les actuels prunus étaient plantés des pommiers à cidre. Le rebord du plateau nommé actuellement « le Plant » porte un graphisme qui semble indiquer un changement d'affectation du sol, la constitution d'une sorte de lande, témoignant peut être d'un abandon de la culture (ici le limon est nettement plus fin et la roche calcaire affleure se mélangeant à la terre). On retrouve d'ailleurs ce dessin sur les coteaux est du Rouanne au-dessus de Rhuis, terroir qui se boisera dès le début du XX^e siècle.



Interprétation de la carte des troupes du Roi

Carte de la Campagne de 1821 (levée par M. Peytier, lieutenant au corps royal des ingénieurs géographes pendant la Campagne de 1821).
Feuille de Verberie. Carte départementale de l'Oise. Arrondissements de Clermont et de Senlis.

Cette carte est un magnifique document qui emprunte la même minutie graphique que les cadastres napoléoniens. On y découvre toutes les facettes du territoire du vallon du Rouanne après les bouleversements sociaux et économiques de la Révolution, et comme les décrivait cent ans plus tôt, la carte de la Capitainerie d'Halatte.

Les contours des reliefs sont précis et dévoilent le dessin subtil des festons des coteaux. Les différents graphismes et couleurs qui tapissent les fonds de vallées témoignent de la grande variété des cultures faites de prés, vergers, vignes, champs ouverts, petits-bois... Les coteaux et les rebords de plateaux sont encore dénudés et donc cultivés. Chaque noyau urbanisé est entouré de jardins et vergers.

L'abbé Graves rapporte qu'en 1821, la commune « n'a pas d'agglomération principale » et compte 500 habitants répartis en 6 hameaux de dimension presque équivalente. Il relève dans ses statistiques le grand nombre de bûcherons, le commerce lucratif de fruits rouges à noyau assez réputés (cerise coeur) pour être envoyé à Senlis, Paris, mais aussi en Angleterre !

Il parle également de nombreux vergers (poire, pomme et noix). Les pommiers à cidre sont par contre marginaux. Il évoque aussi des terroirs de vignes, d'oseraie et d'aulnaie, de pâtures et jardins potagers, et même de pépinière. Le chanvre comme dans la vallée voisine de l'Automne est cultivé et il évoque l'existence de prairie et d'un petit cheptel de moutons.

Le site du Plan de Roberval est à présent boisé et parcouru d'allées forestières (chasse, exploitation du bois) ; il marque un tournant dans l'évolution du paysage agricole, qui jusque là connaissait plutôt des campagnes de défrichement au gré des besoins d'extension des domaines cultivés. De même, les coteaux les plus raides semblent aussi abandonnés par la culture, c'est ce que laisse supposer la teinte jaune de la carte qui couvre ces secteurs.

Le bâti y est mentionné avec grande précision.

-Le domaine du château de Roberval remanié avant la Révolution dessine un espace très composé qui déborde de ses limites par son avenue-perspective (la Chaussée) qui remonte jusqu'au hameau et l'église de Noël-Saint-Rémy. Son grand jardin carré est ceint d'eau formant des douves alimentées par le Rouanne. Un grand parc arboré parcouru par la rivière et agrémenté d'une pièce d'eau inspiré des écritures pittoresques du style romantique ou à « l'anglaise ». Au sud-ouest du château, le hameau de Roberval forme un ensemble réduit mais compact qui entretient un rapport direct avec le plateau et le site du Plant de Roberval, à en croire le chemin rectiligne et le chemin en lacets qui gravissent le coteau.

-Noël-Saint-Rémy forme une entité villageoise très dilatée qui émaille la confluence de la cavée Martine et de la cavée d'Harcelay. Il est intéressant de noter la présence de quelques maisons installées le long de l'avenue du château, sur le piémont, hors des terres humides du grand marais qui occupent le centre de la commune.

-Fosse montre une organisation plus compacte dont la forme allongée est dictée par l'étroitesse du vallon.

- Carrièuse ne constitue pas à l'époque d'entité urbaine réellement composée, mais un chapelet de fermes s'égrainant sur la croupe du coteau. La carrière d'où fut extraite en partie le calcaire nécessaire à l'édification des maisons du vallon est reportée.

Au nord du château, on comprend mieux l'agencement du moulin de Roberval et le hameau de Guidon très dilaté lui aussi, est clairement induit par le tracé de la route, préférant la rive est en contact avec le thalweg, son eau et ses pâtures.

Moru montre par contre des allures de village plus ordonné, inféodé aux tracés de la rue principale, au bâti impeccablement aligné. Faut-il voir là l'influence de

bourg de Pontpoint où la proximité de la grande route de la vallée ?


Dans la commune voisine de Rhuis, la répartition du bâti se conjugue sur le même principe de la nébuleuse de hameaux, mais majoritairement calée sur une altimétrie homogène (côte 45).


La toponymie nous indique le nom et les emplacements des principales fontaines, la qualité de certains terroirs (le Marais, les Grands près, Taillis de Fosse, Chemin aux Anes...).


La route principale qui traverse le vallon du nord au sud passe par Noël-Saint-Rémy, emprunte l'allée du château. Au moulin, selon la direction choisie, ouest ou est, il faut encore passer par le col de Rhuis ou bien alors par Moru.

Noyaux villageois 

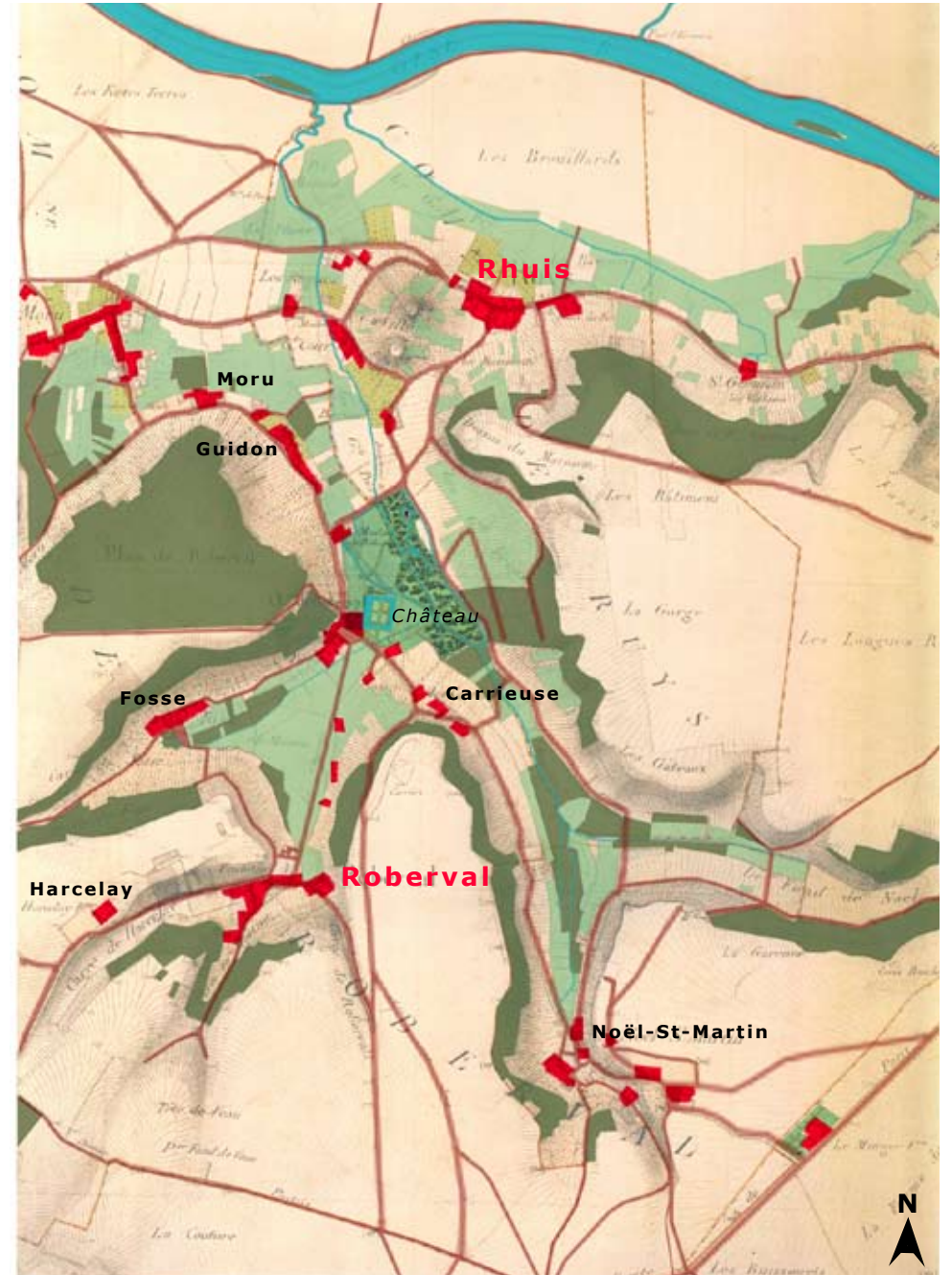
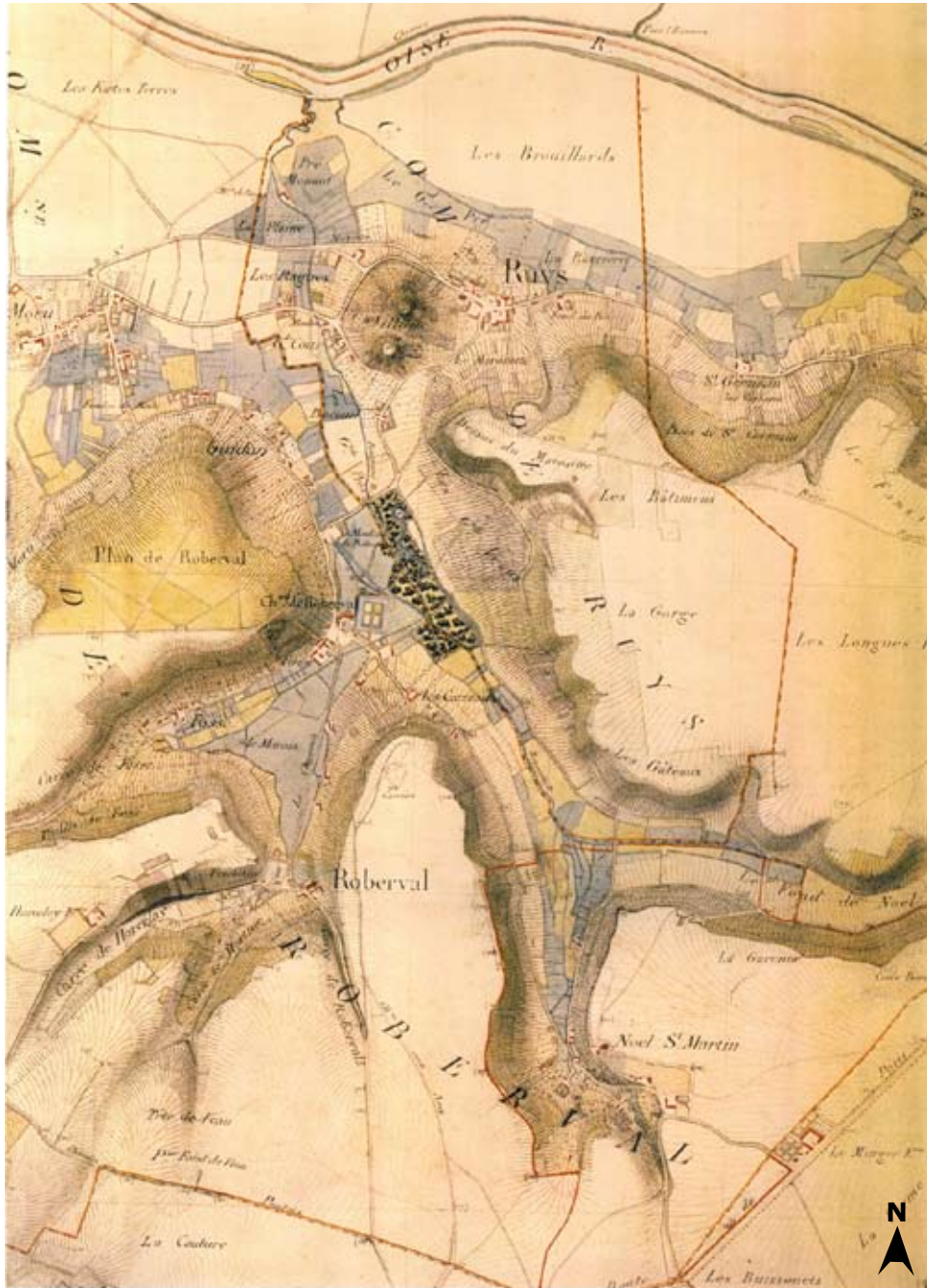
Réseau hydrographique 

Couvert boisé 

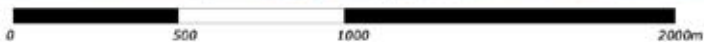
Prairies humides 

Cultures 

Parc du château 

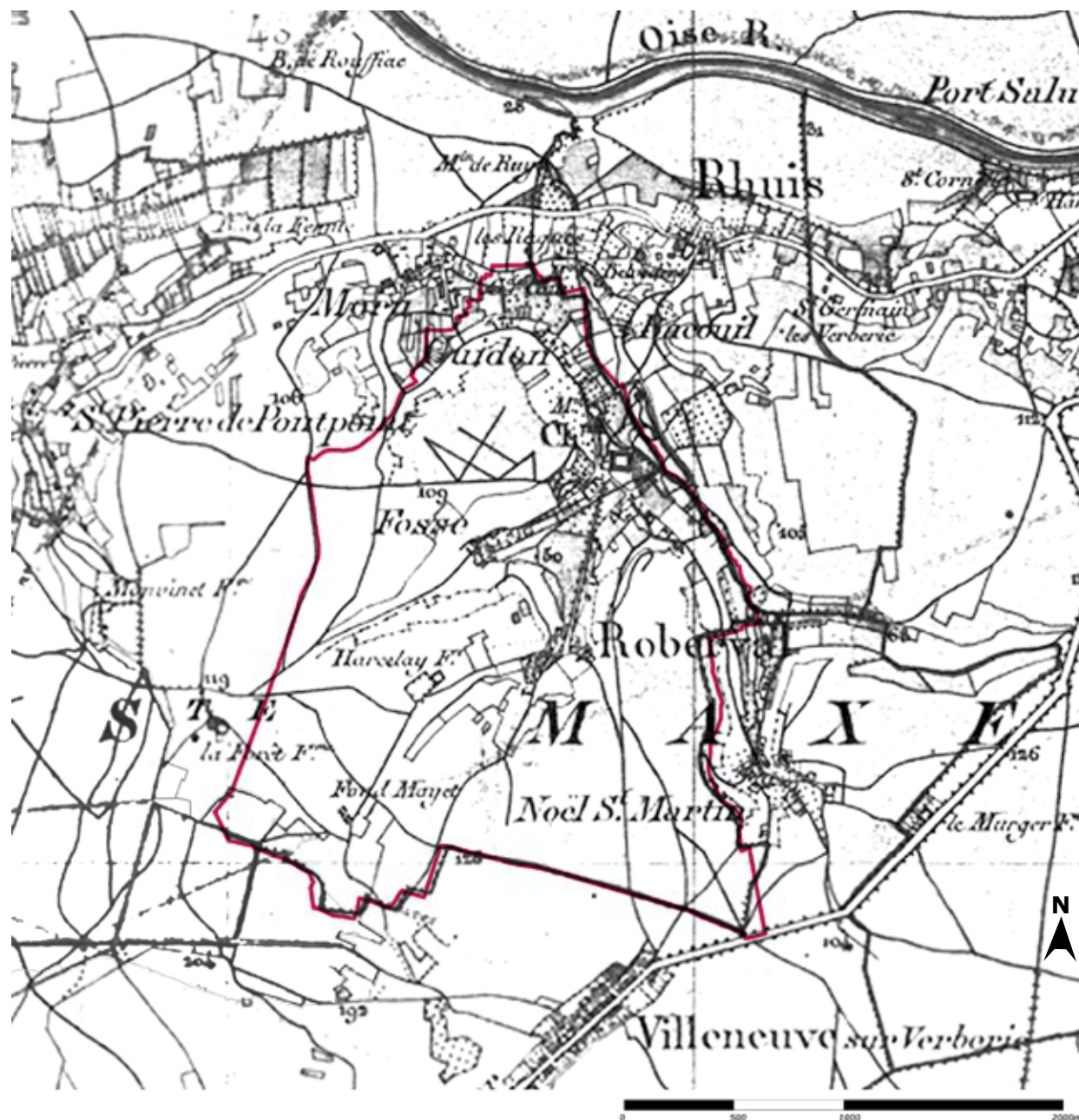


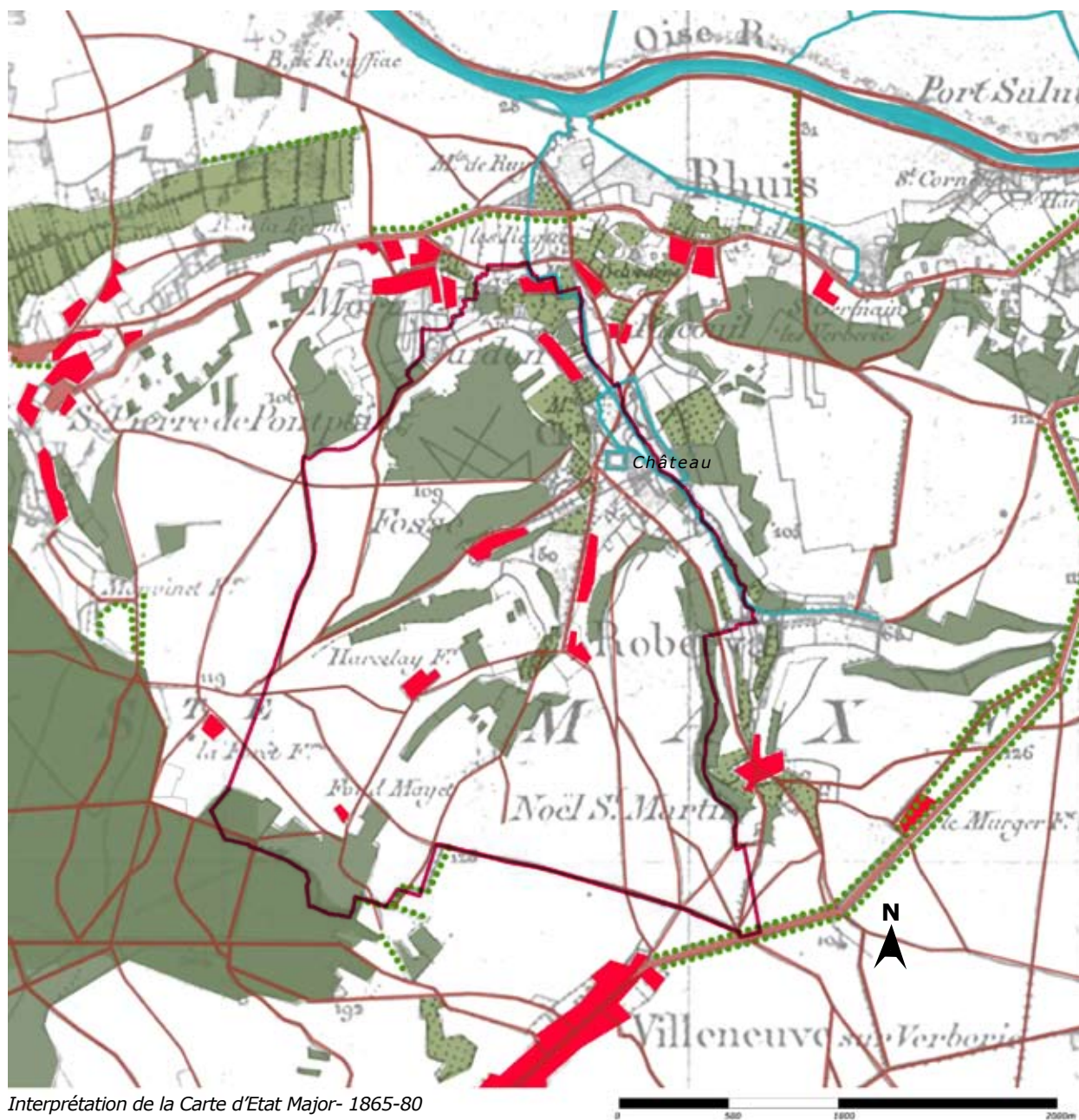
Interprétation de la carte de la Campagne de 1821





Carte d'Etat Major du XIX^e siècle- 1865-80

Cette carte n'apporte pas d'informations supplémentaires à celle de 1821. Elle montre une certaine stabilité des organisations spatiales. Notons toutefois que certaines pentes de coteaux semblent se boiser davantage (le phylloxera a sans doute détruit des plants de vignes, conjugué à la concurrence de vins de meilleure qualité). La dernière vendange a lieu pendant la première guerre mondiale. Mais on peut aussi y voir les premières conséquences de l'exode rural commencé vers 1890 et qui durera un bon siècle (abandon des terres les moins rentables et les plus difficiles à cultiver). La ferme d'Harcelay a disparu (incendie).



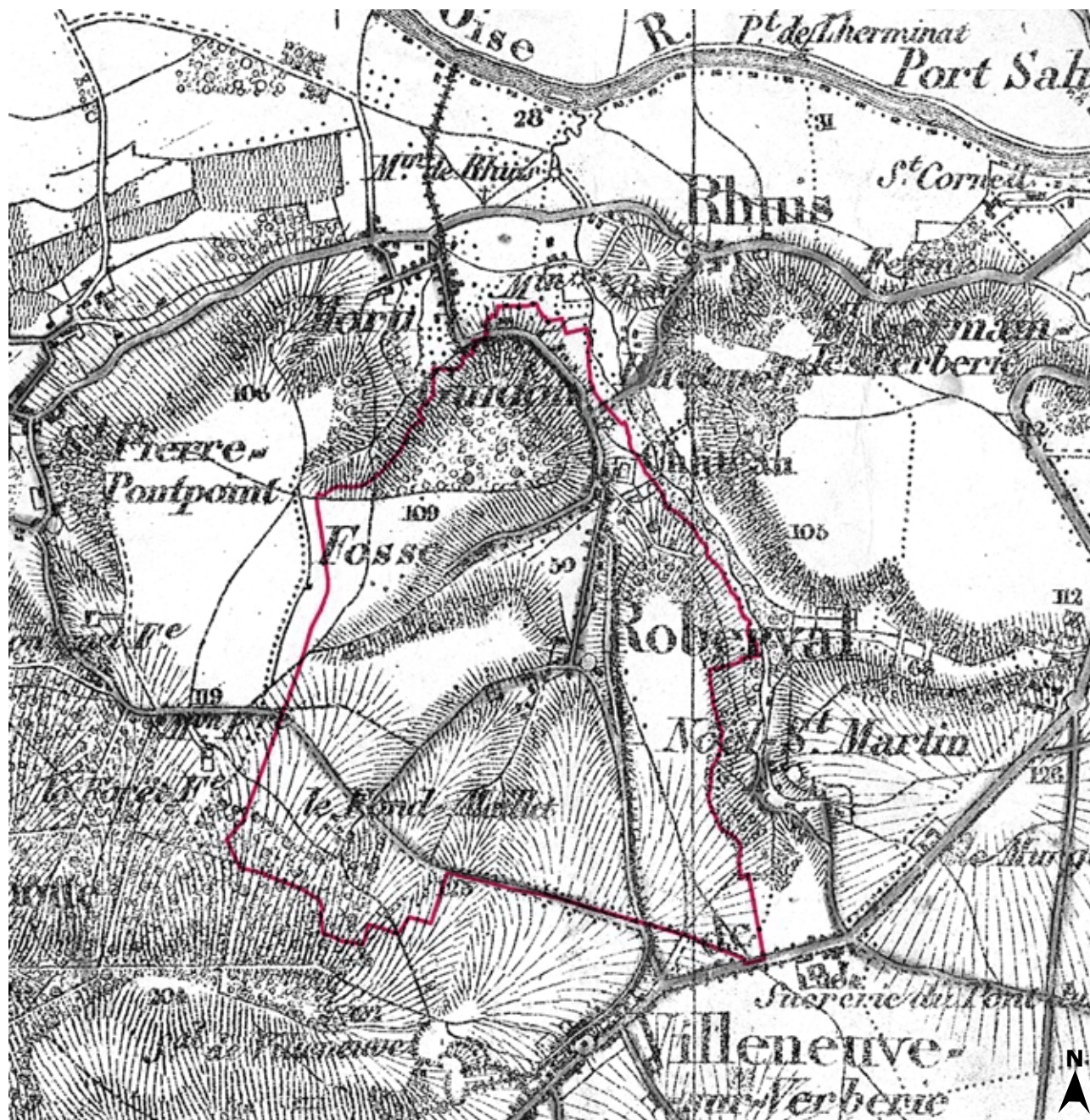


-  Noyaux villageois
-  Réseau hydrographique
-  Couvert boisé
-  Cultures
-  Alignements

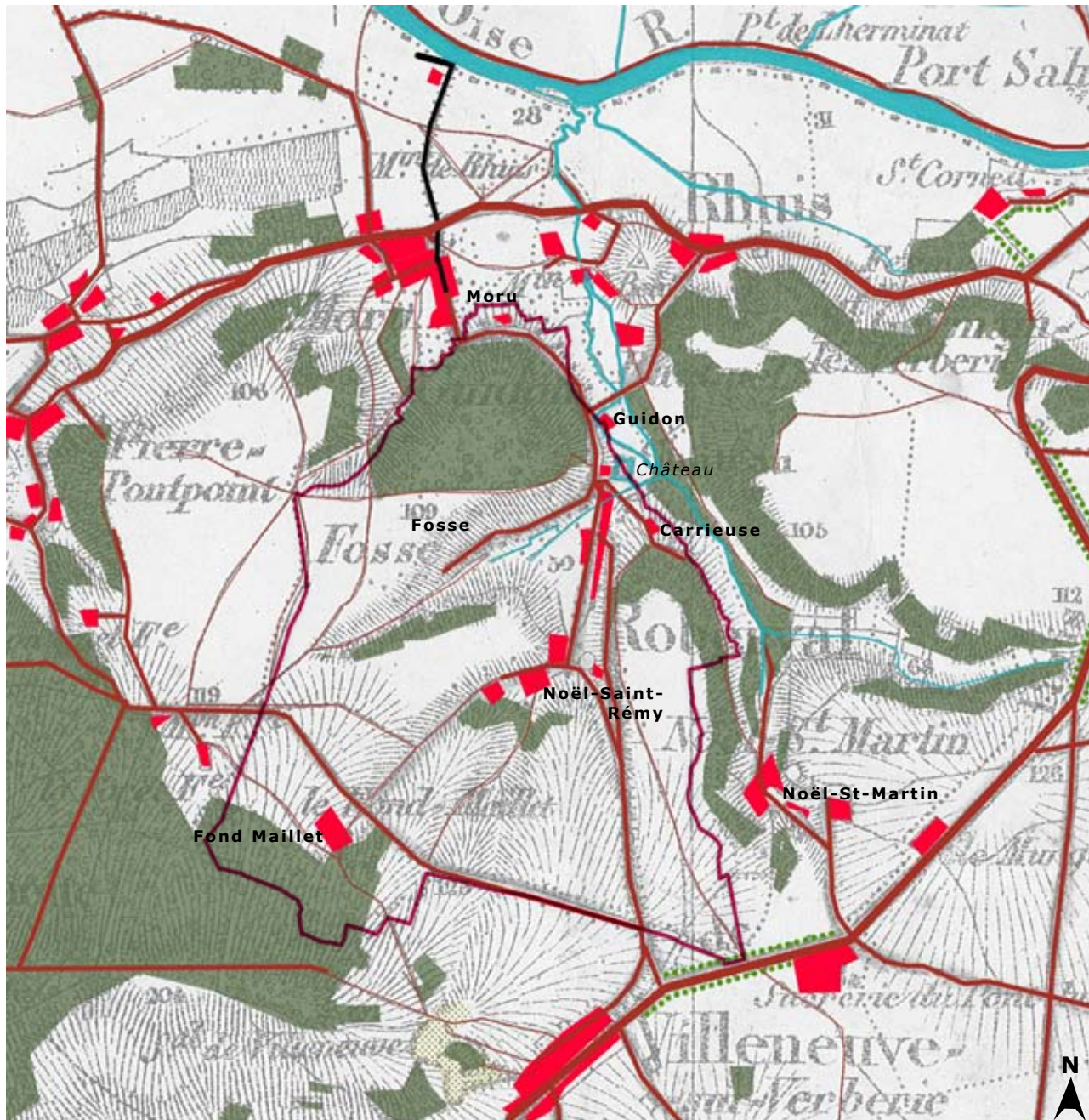
Interprétation de la Carte d'Etat Major- 1865-80

Le territoire se modernise. La voie ferrée apparaît au nord de Verberie longeant la lisière de la forêt de Compiègne. Le pont sur l'Oise à Port Salut est créé. Un peu plus en amont, une écluse est également aménagée. A Roberval, cette tendance se matérialise aussi par la création d'un tronçon de voie ferrée reliant les carrières de sable et de pierres de Villeneuve-sur-Verberie au port de Moru sur l'Oise en s'appuyant sur les coteaux ouest du vallon. Il semble que l'actuelle RD 100 ait été tracée à cette occasion, permettant du coup d'éviter la descente périlleuse par Noël-Saint-Rémy. Jusqu'à la première guerre mondiale, cette ligne permettait à une locomotive à vapeur de tirer une douzaine de wagons. Cette voie ferrée sera détruite lors du passage de l'A1.

A Roberval, le cimetière déplacé en 1866 occupe le versant sud du fond d'Harcelay.



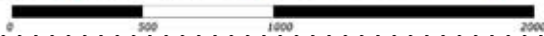
Bâtiments destinés à l'origine au dépôt à l'entretien des locomotives du chemin de fer à crémaillère reliant le port de Moru aux carrières de Villeneuve-sur-Verberie. Il reste encore derrière ces bâtiments, les vestiges d'un funiculaire qui assurait l'évacuation des pierres tirées de la carrière du Plant.



-  Noyaux villageois
-  Réseau hydrographique
-  Couvert boisé
-  Alignements
-  Voie ferrée

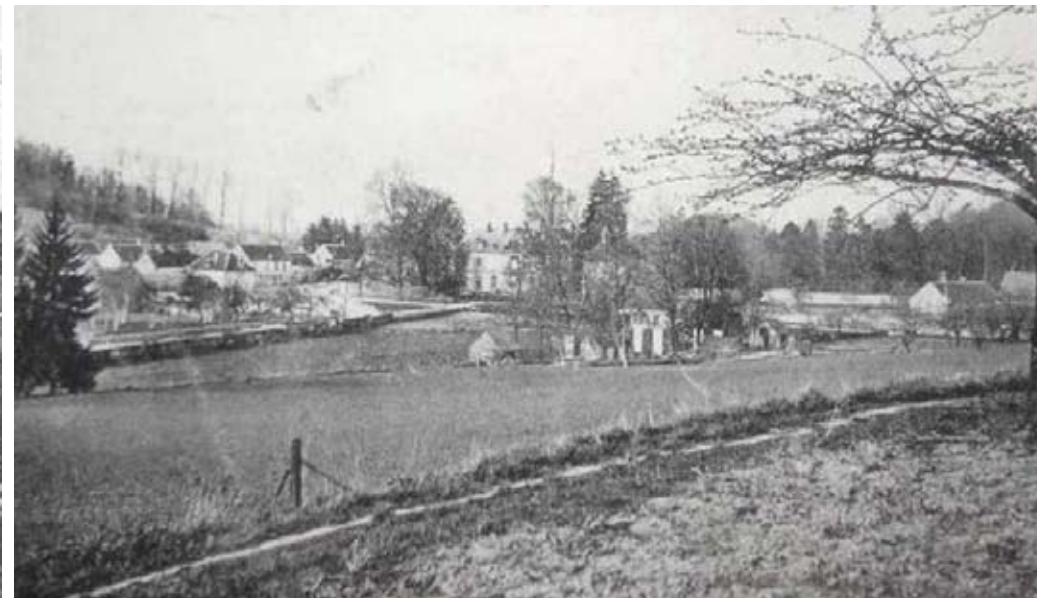
Interprétation de la Carte d'Etat Major de 1889

À Ciel Ouvert, B. Canard, Vue d'Ici

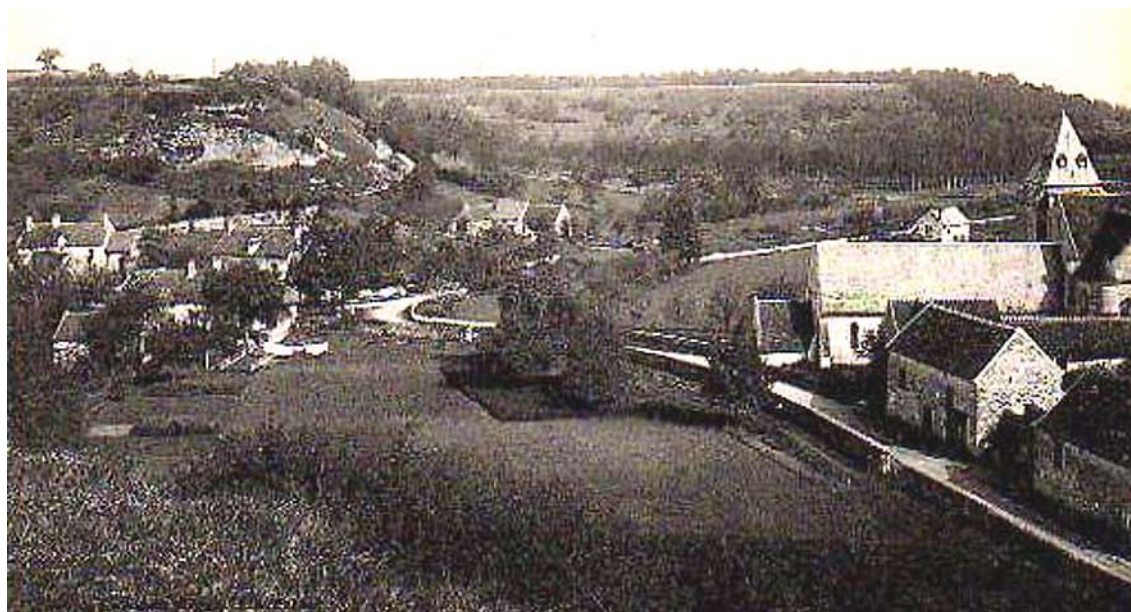


PNR Oise-Pays de France • Etude urbaine de Roberval • Phase 1 - 2010

Des paysages très ouverts, un espace presque entièrement cultivé



Route de Guidon, le dégagement du paysage permet de mettre en exergue la butte du mont Catillon. Au premier plan, les parcelles en lanière du coteau, plantées d'arbres fruitiers et le positionnement du château est explicite. Vue du château depuis le coteau de Carriuse. L'espace de la confluence des vallons est dégagé



Vue depuis l'éperon rocheux de la cavée de l'Eglise. Les coteaux sont ouverts et les affleurements rocheux s'exposent à la vue comme autant de petites expressions pittoresques de la géologie et du relief qui révelent l'originalité du site de Roberval.



Vue depuis les hauteurs de Fosse. Le marais est à cette époque déjà colonisé par des peupliers, les coteaux sont ouverts autour du hameau mais se referment au-delà renforçant l'effet de cirque.

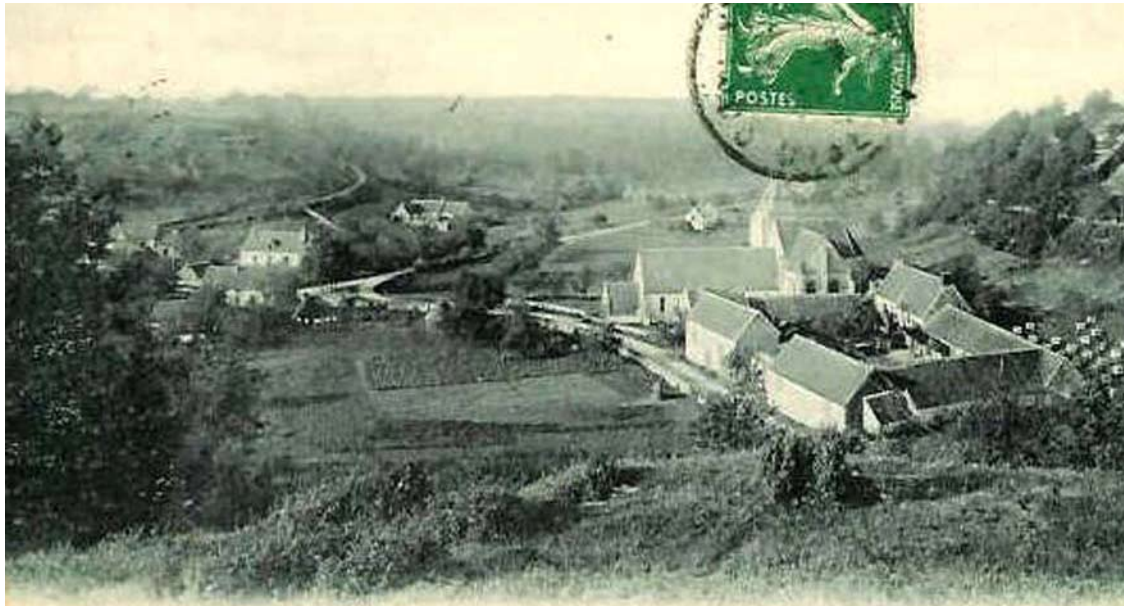


Église de ROBERVAL

La cavée Martine fermée au fond par l'horizon sombre du mont Pagnotte. Les coteaux dégagés à cette époque ont permis de multiples prises de vue en balcon au-dessus du val du Rouanne, restituant toute la complexité du site et ses variétés paysagères.



L'église entretient un rapport fort avec la topographie du coteau et sa position à l'entrée du vallon n'est sans doute pas anodine en terme symbolique (signal et ponctuation de carrefour de chemins).



Autre point de vue depuis la cavée de l'Église permettant d'apprécier l'église, l'ancien prieuré Saint-Nicolas et le Clos l'Abbé, à distance des autres maisons du hameau. A droite, on devine la route principale qui franchit le coteau (actuelle RD 100).



Environ de Villeneuve - Eglise de Roberval

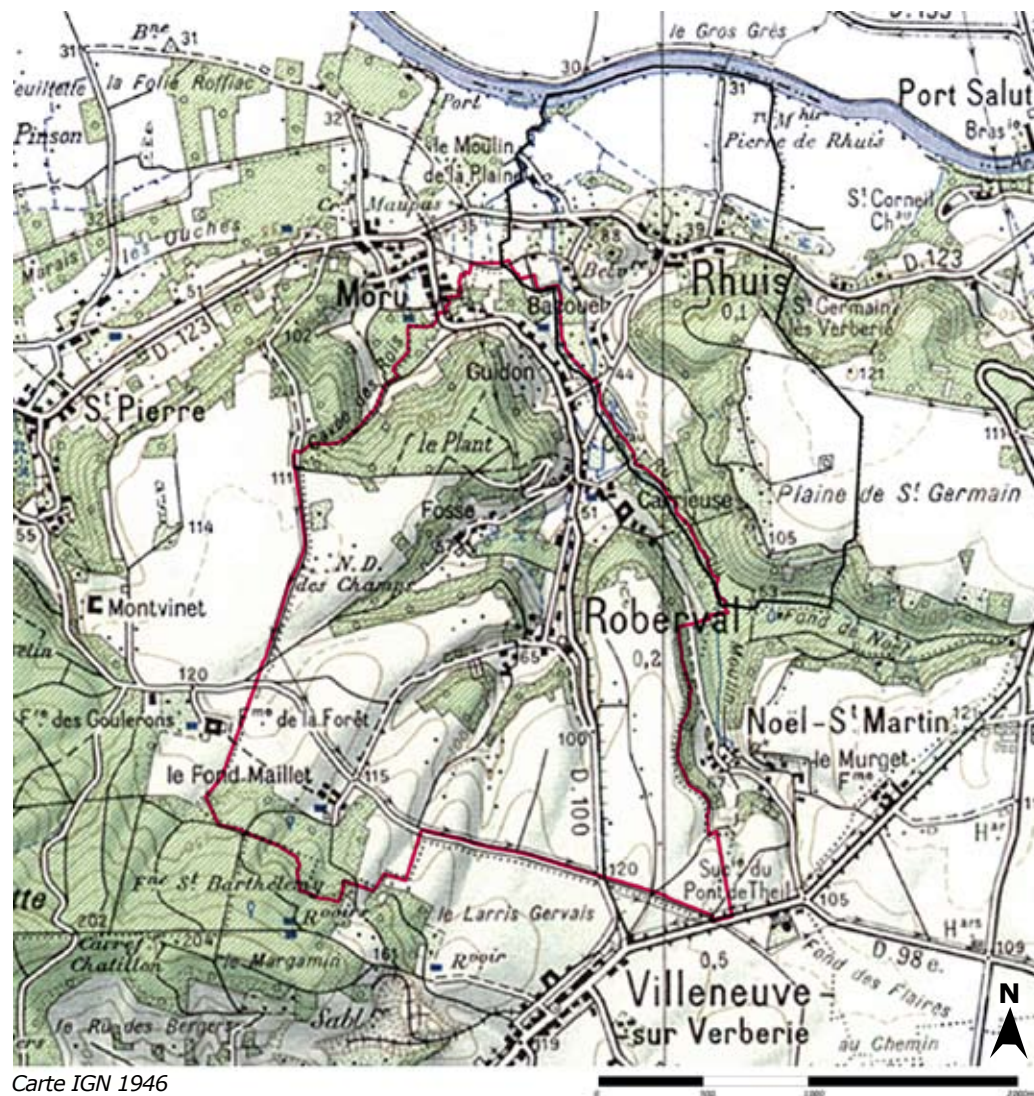
Vergers dominant l'église. Le coteau permet une perception en contre-plongée de l'édifice qui surveille les vallons du Rouanne.

Carte IGN de 1946 et 1950

Dressée avant les grandes mutations agricoles des Trente glorieuses, cette carte confirme les tendances d'évolution des paysages du vallon.

Les coteaux se sont couverts de bois et certains fonds de vallons (les plus en amont) sont gagnés par l'enfrichement (fond de Noël, cavée de Fosse principalement). La vallée de l'Oise reste pour l'heure à l'écart de cette dynamique végétale.

La carte montre très clairement l'état du réseau hydraulique: sources, moulins, fossés dérivation de rivière, cours d'eau principaux et zones marécageuses notamment entre Fosse et Noël-Saint-Rémy. Notons par contre une grande stabilité du tissu bâti et du réseau routier.

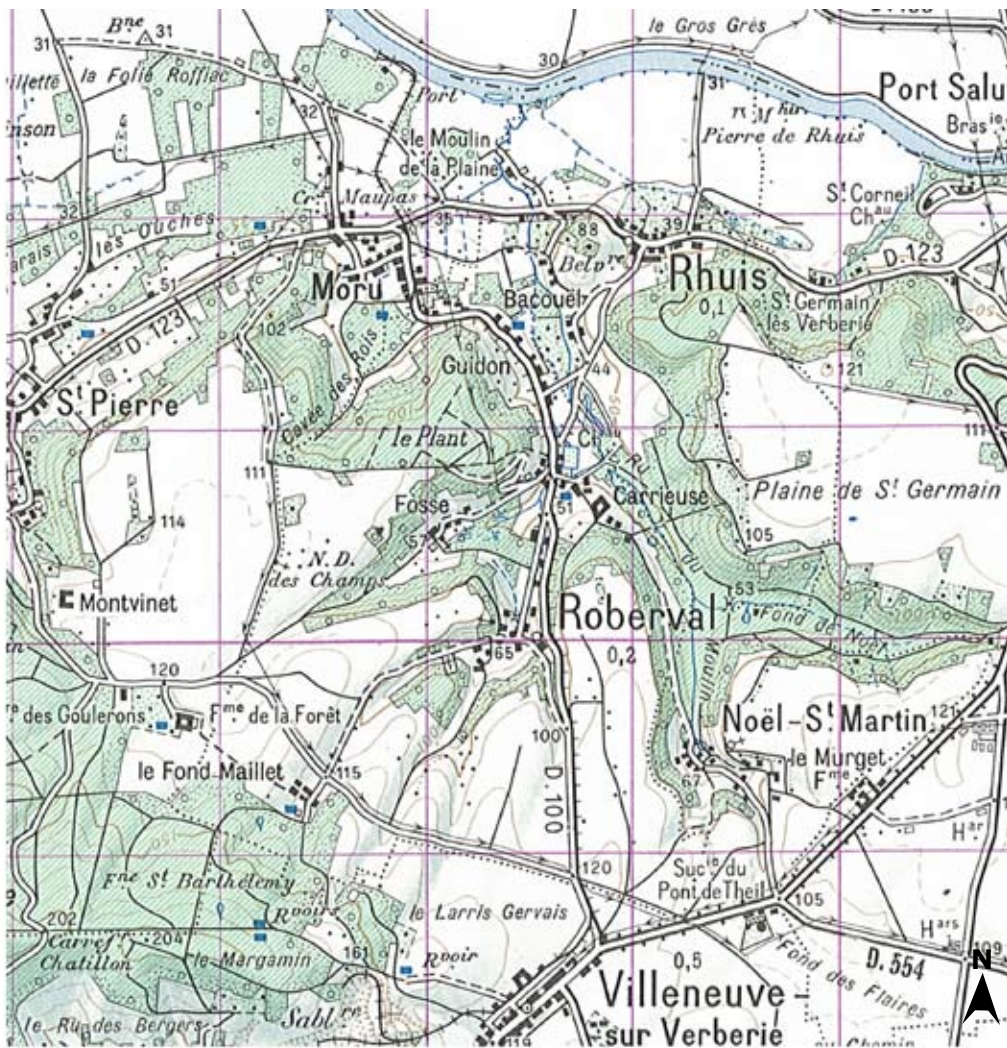


Carte IGN 1946

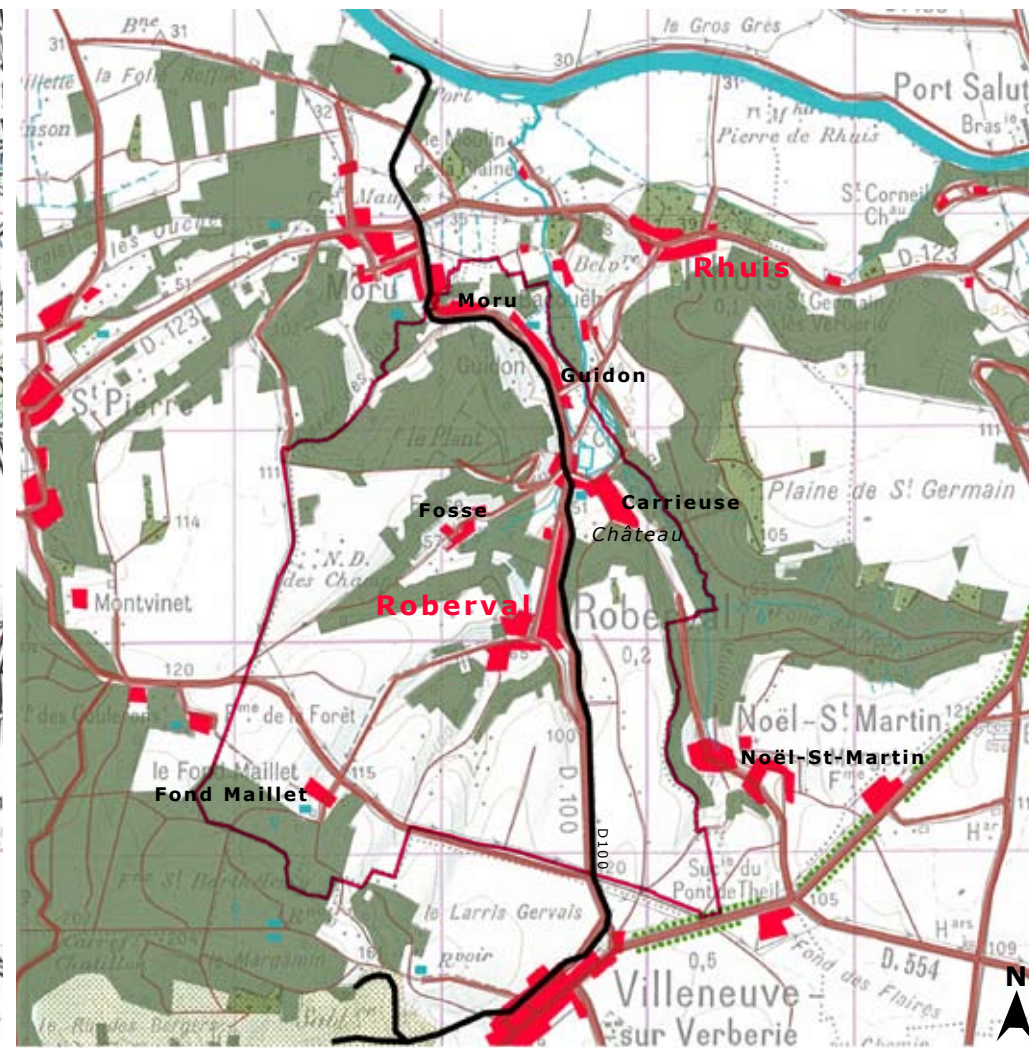


Hameau de Noël-Saint-Rémy, sans doute dans les années 1950-60.

Voie ferrée









Carte IGN 1950



Interprétation de la Carte IGN 1950



- | | |
|---|---|
|  Noyaux villageois |  Alignements |
|  Réseau hydrographique |  Carrières |
|  Couvert boisé |  Voie ferrée |

Carte IGN de 1979

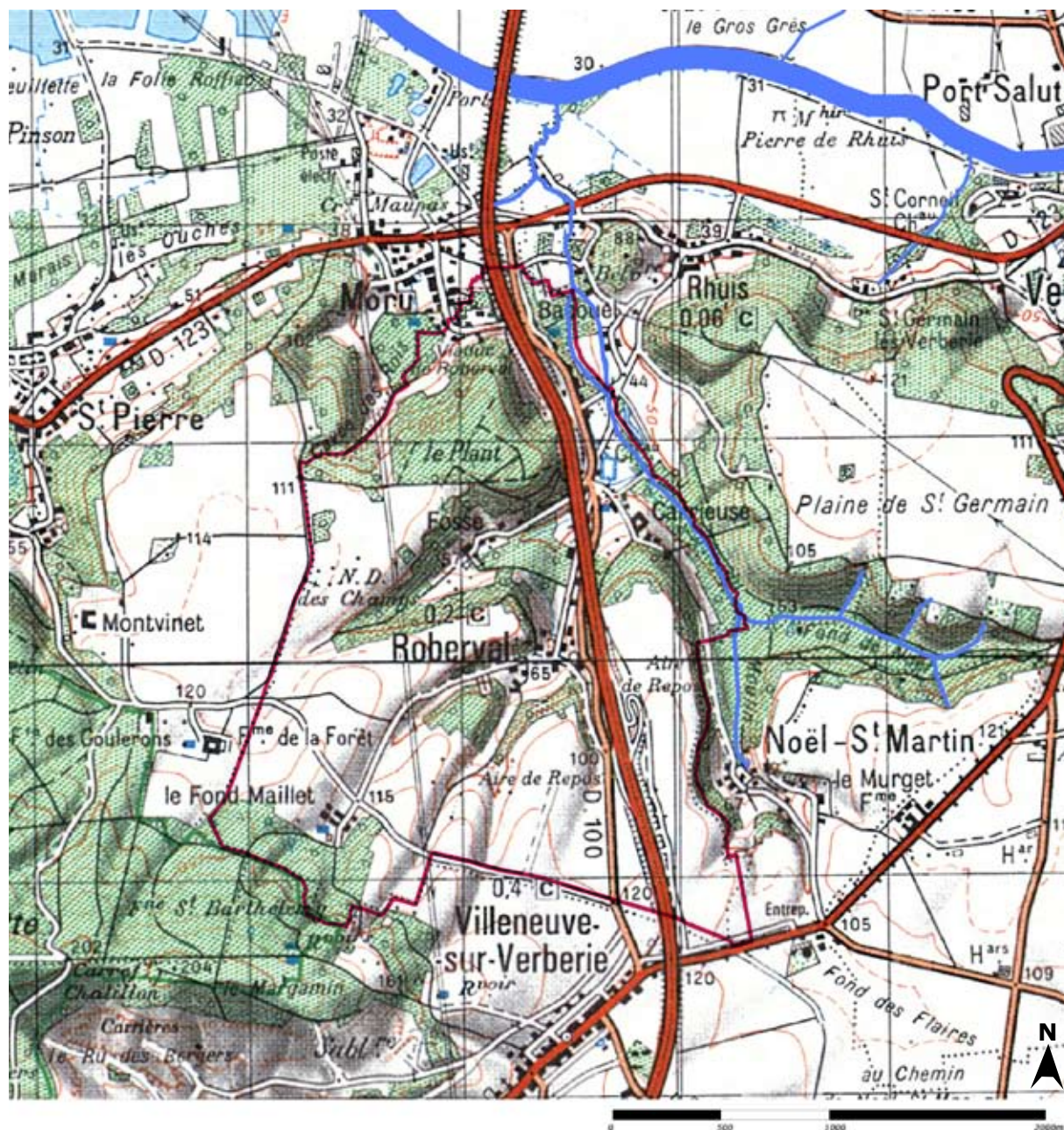
Durant cette vingtaine d'année, le territoire connaît de profonds bouleversements. Le développement des réseaux a profondément transformé le paysage visuel et sonore et les pratiques à l'intérieur du vallon:

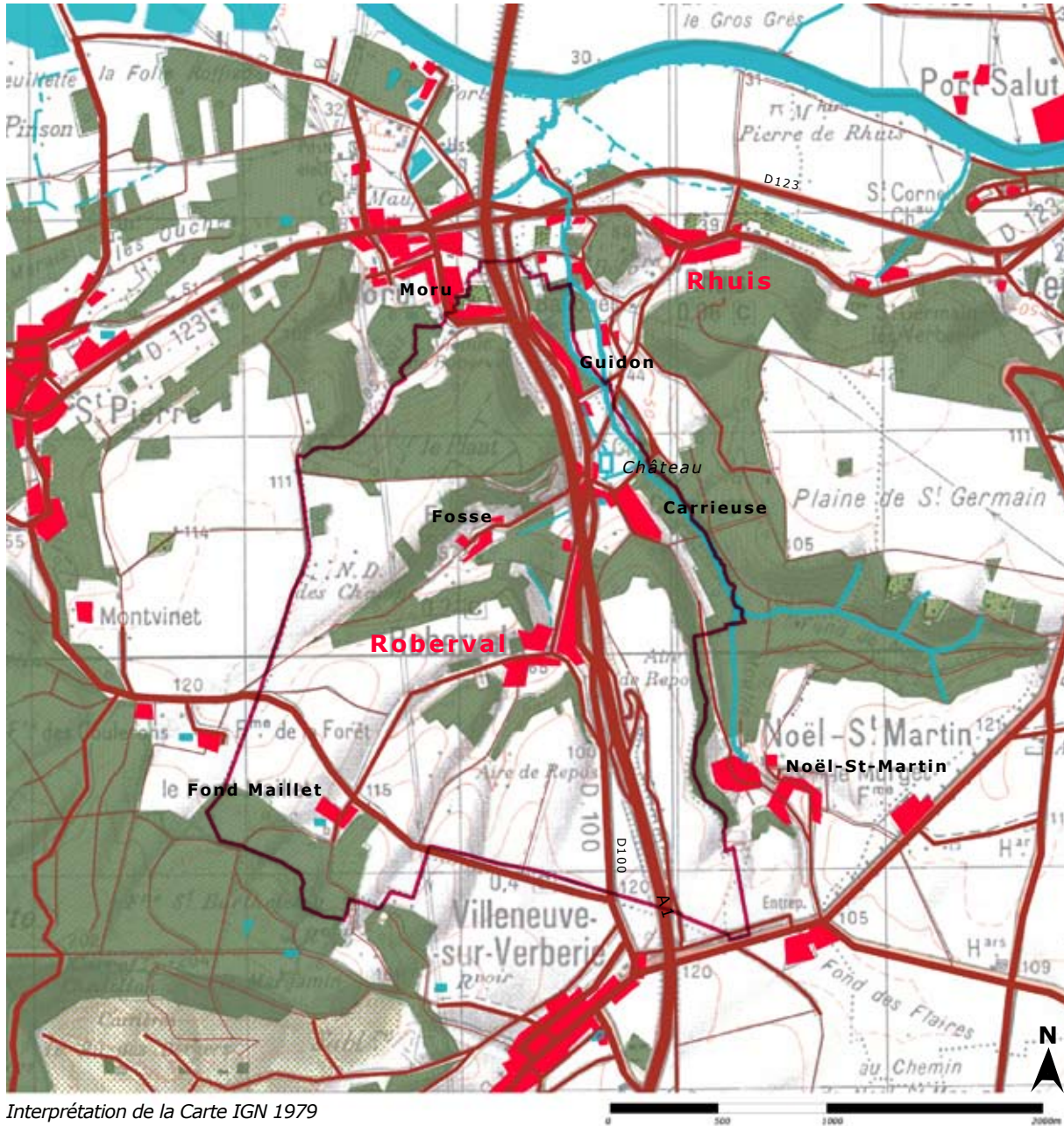
- D'abord, l'autoroute A1 s'invite en 1964 dans cet espace jusqu'alors tenu à l'écart de toutes empreintes « industrielles ». Comme la voie Flandreuse quelques siècles plus tôt, elle profite de l'effondrement du relief pour franchir plus facilement l'obstacle du coteau mais en retaillant brutalement ses pentes. Malgré un viaduc de 800 m de long culminant entre 20 à 30 m de hauteur (ouvrage préféré de peu au remblai qui aurait été encore plus impactant pour le site du vallon), une division en deux parties du vallon est opérée et l'environnement immédiat du château de Roberval est altéré. L'univers intime du vallon, longtemps à l'écart des grandes voies de circulation qui préféraient passer par le plateau et la côte de Verberie pour rejoindre l'Oise, est définitivement transformé et le bruit mécanique régulier y fait donc son apparition. La réalisation de cette infrastructure routière scelle également le sort de la voie ferrée qui menait le sable des carrières de Villeneuve au port fluvial de Moru via Roberval. Une aire de repos est aménagée sur le rebord du plateau.

- Dans le même temps et logiquement, le réseau routier secondaire se renforce. La RD 100 a été remaniée suite au remblai de l'A1. Elle est prolongée vers le nord jusqu'à la RD 123 rendant le passage ancestral par le col de Rhuis totalement obsolète.

- La vieille route de la vallée qui traversait Rhuis et Saint-Germain-les-Verberie est aussi déclassée; une nouvelle RD 123 est tracée au pied du coteau, empruntant un itinéraire rectiligne et sans relief marqué, s'affirmant ainsi comme un axe essentiel de circulation dans le couloir de l'Oise.

Dans la plaine de l'Oise, de nombreuses sablières se sont développées, générant un chapelet de pièces d'eau et une modification irréversible du paysage et des mi-





lieux écologiques. Les réseaux électriques aériens se sont aussi considérablement multipliés, impactant d'ouest en est et du nord au sud, le paysage du vallon entre Rhuis et Roberval.

Les cordons boisés des coteaux se sont épaissis et se sont agglomérés, au point de former des massifs. Le fond de vallée du Rouanne commence à s'encombrer de taillis et de boisements, témoins d'une modification des pratiques agricoles. Le mont Catillon longtemps dégagé est à présent entièrement couvert de boisement, au point qu'il ne s'exprime plus dans le paysage comme un monument topographique mais comme une éminence végétale.

Le tissu bâti de Roberval comme de Rhuis reste figé dans ses limites définies un siècle plus tôt; seul Moru suite aux remaniements fonciers induits par le passage de l'autoroute et le tracé de nouvelles voies connaît des extensions de son tissu bâti.

Interprétation de la Carte IGN 1979

Construction du viaduc autoroutier en 1963/1964 et disparition de la voie ferrée.

Photo aérienne de 2001

Les contours des boisements semblent s'être stabilisés mais on sait que depuis les années 1980-85, la populi-culture s'est développée occupant les fonds les plus hu-mides et les moins accessibles naguère couverts d'her-bages gras réservés au bétail. A Roberval, c'est l'espace du marais qui est concerné et les terres comprises entre Guidon et Joncqouy. À l'échelle plus générale du vallon du Rouanne, les cortèges de peupliers se déploient au fond de Noël et dans le vallon de Noël-Saint-Martin. Ils occupent également certaines parcelles hydromorphes de la vallée de l'Oise, au pied du grand coteau façonné par la cuesta.

L'extraction du sable et du ballaste s'est considéra-blement intensifiée dans la vallée de l'Oise, laissant der-rière elle un chapelet de grands plans d'eau.

Au nord de l'Oise, la barrière de péage de Longueil-Sainte-Marie a déclenché un processus d'urbanisation sans précédent. Deux grands hangars apparaissent dans la plaine alluviale qui a été remblayée pour l'occa-sion (mise hors d'eau); ils préfigurent les plates-formes logistiques qui depuis ont pris possession de ces terres plates.

À l'Est, la ligne TGV est venue répondre à l'autoroute, affirmant encore plus la tradition de passage de ce ter-ritoire.

Les enveloppes urbanisées se modifient également. Cha-que hameau du vallon se voit doter d'une ou plusieurs habitations nouvelles. A Roberval, elles se localisent le long de l'avenue du Château, comblent l'interstice entre le cimetière et les vieilles maisons de Noël-Saint-Rémy, prolongent l'urbanisation linéaire de Guidon. Sous l'im-pulsion de Pontpoint, Moru s'étoffe également malgré la proximité de l'autoroute en s'adossant au coteau.





-  Entités urbaines
-  Réseau hydrographique
-  Couvert boisé
-  Plantations de peupliers
-  Jeunes peupleraies
-  Carrières
-  Secteur d'activité (gravières, poste électrique)
-  Espaces agricoles
-  Parc du château
-  Jardins privés

Interprétation de la Carte de la photo aérienne de 2001



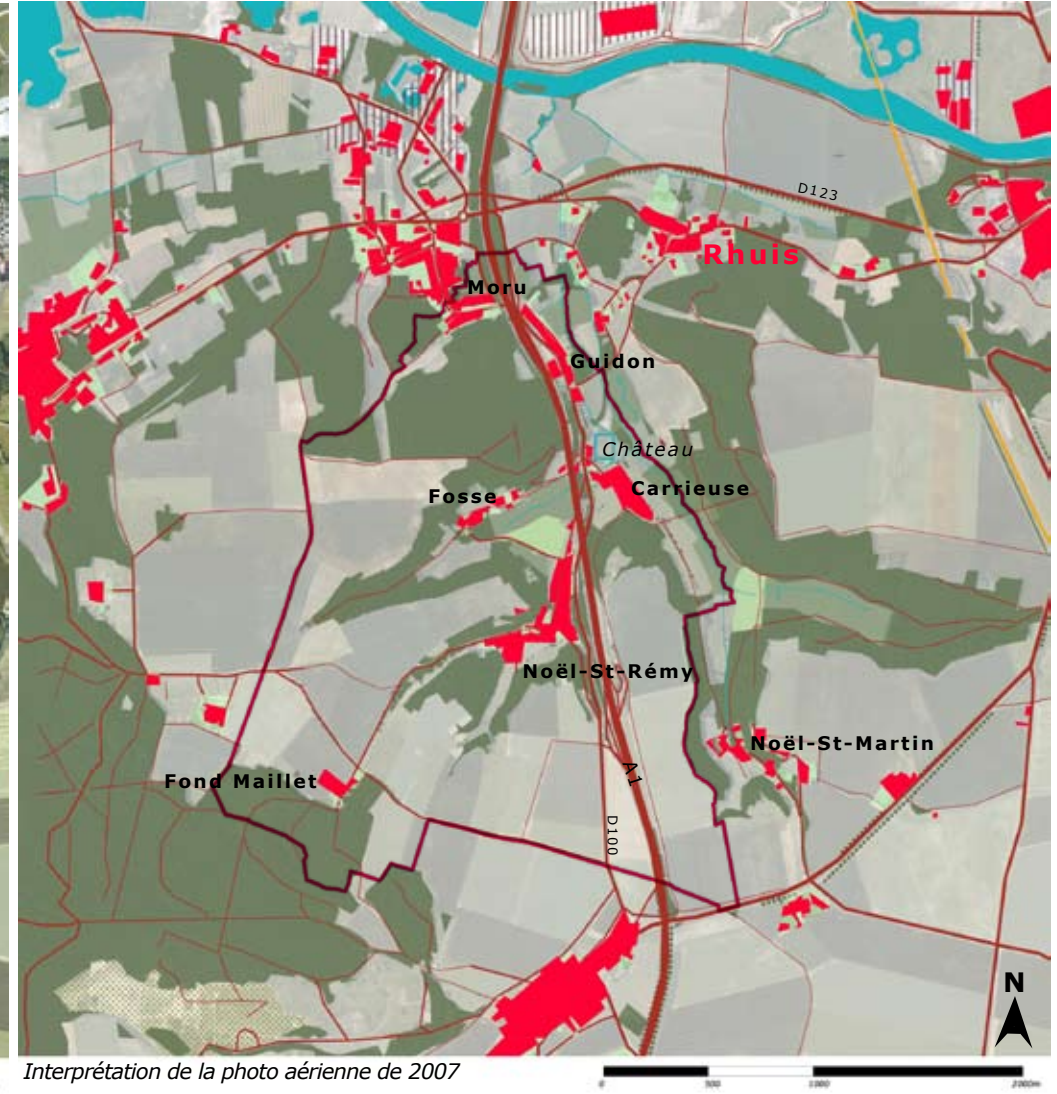
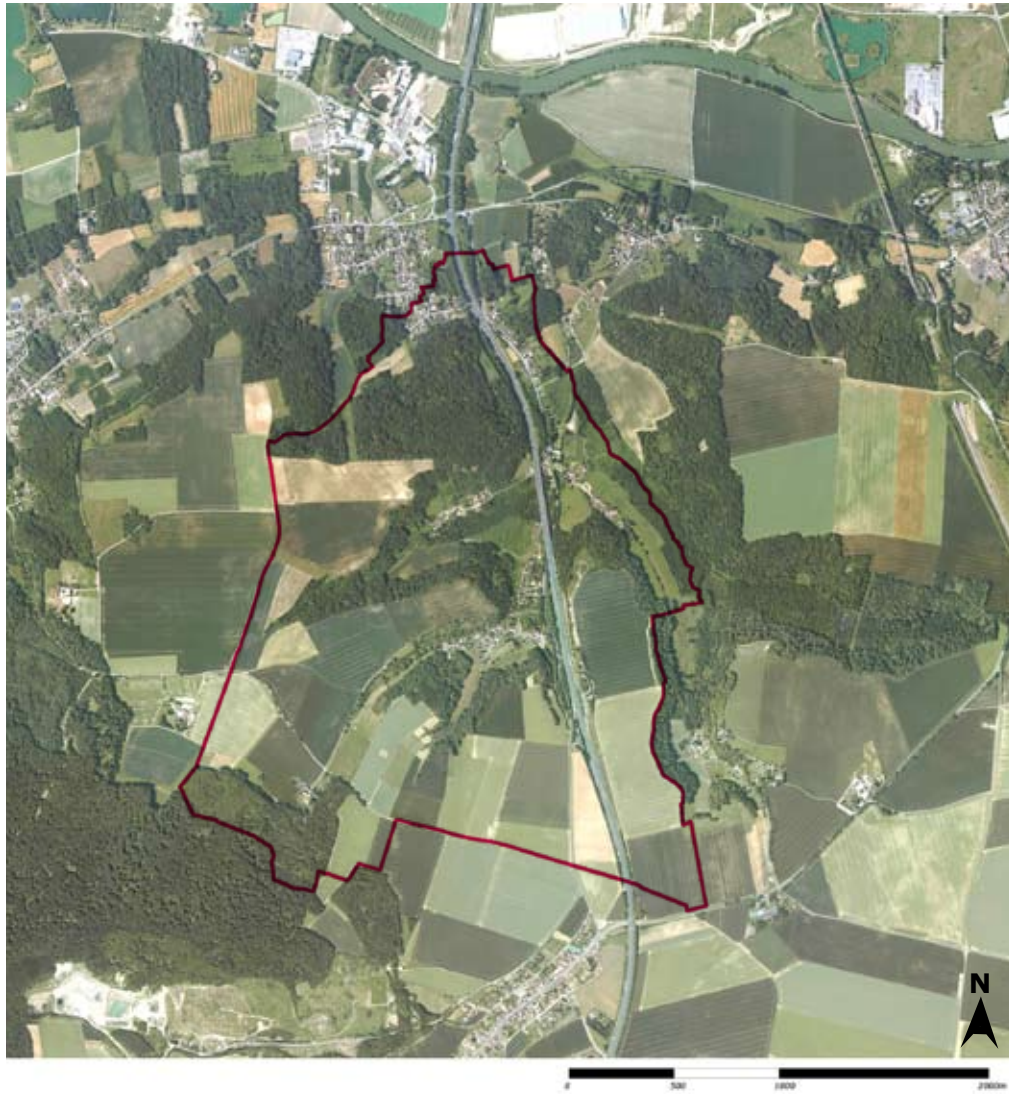
Carte IGN et photo aérienne de 2007

En l'espace de six ans, l'urbanisation en rive droite de l'Oise a fini par gagner le voisinage de la rivière. Malgré ces grandes vagues d'extension du bâti connues à Pontpoint ou à Verberie entre autres, le vallon du Rouanne a résisté ou échappé à un développement urbain, sans doute en raison de la répulsion provoquée par la présence du viaduc de l'A1, mais aussi par la nature du sol marécageux et la volonté locale de ne pas libérer du foncier pour étendre opportunément l'urbanisation. Les nouvelles constructions se font au coup par coup mais concernent chaque hameau. Que l'on soit à Roberval ou bien à Rhuis, le mode opératoire reste le même. On comble des interstices dans le tissu constitué, on ajoute une ou deux maisons en périphérie.

La comparaison des photos aériennes de 2001 et de 2007 illustre aussi la fluctuation du paysage composé par la culture des peupliers. La partie sud du site du marais a été entre temps exploitée alors que la partie nord s'est développée, modifiant l'espace du vallon et les modes de perception de son espace.

-  Entités urbaines
-  Réseau hydrographique
-  Couvert boisé
-  Plantations de peupliers
-  Jeunes peupleraies
-  Carrières
-  Secteur d'activité (gravières, poste électrique)
-  Espaces agricoles
-  Jardins privés





Interprétation de la photo aérienne de 2007

SYNTHÈSE DES ÉVOLUTIONS PAYSAGÈRES ENTRE 1700 ET 2007

Un paysage qui s'est progressivement «fermé»

L'évolution de la couverture boisée est un précieux indicateur des mutations paysagères. De la carte de la Capitainerie d'Halatte à aujourd'hui, on constate une nette progression des boisements presque partout sur le territoire (des thalwegs aux rebords de plateau), à l'exception du plateau céréalier. Ce phénomène indique une modification de pratiques agricoles notamment au cours du XX^e siècle.

Une assez grande stabilité du motif bâti

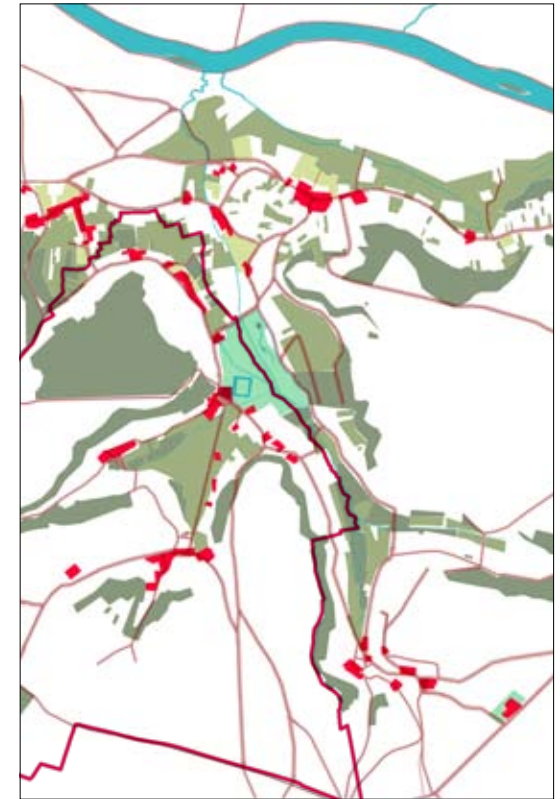
Le tissu bâti dans le vallon du Rouanne a connu une certaine stabilité durant ces trois siècles. Seules quelques maisons neuves ont été réalisées à Roberval et à Rhuis malgré une situation très privilégiée (proximité d'infrastructures routières importantes, cadre de vie agréable malgré la présence de l'autoroute). Si la caractéristique de la commune de Roberval comme celle de Rhuis est l'atomisation de l'urbanisation en différents hameaux, il y a néanmoins une unité géographique qui relie et fédère encore ces noyaux, malgré l'exacerbation de cet éclatement par l'autoroute qui a cloisonné d'une part les vallons de Roberval à l'ouest et le grand vallon du Rouanne à l'est. Le site semble avoir finalement résisté à cette agression environnementale, continuant de faire valoir ses qualités d'origine (des paysages pittoresques voire dépaysants, des terroirs variés, un bâti ancien de qualité, une proximité de polarités commerciales et d'activités en autres).

Un développement conséquent des réseaux et l'émergence de nouvelles entités paysagères

Bien que l'Oise fut depuis l'Antiquité un couloir de transport privilégié, le passage de l'autoroute et la création de la barrière de péage de Longueil-Sainte-Marie furent les déclencheurs d'un développement accru des infrastructures routières. La priorité aux déplacements routiers a impacté directement le vallon, touchant principalement Roberval plus que Rhuis, conditionnant fortement l'aménagement et l'artificialisation du territoire du vallon du Rouanne. La campagne cultivée et boisée qui régnait sans partage jusque dans les années 1960 a dû céder une part importante de son identité rurale et naturelle à l'émergence de nouvelles pratiques qui ont trouvé notamment dans la large vallée l'Oise, un espace d'accueil «confortable» (sablères, plates-formes logistiques). On est à présent dans un paysage de contraste, voire de confrontation entre deux «univers» et le vallon du Rouanne se situe une nouvelle fois comme une aire de rencontre s'affirmant comme une «île en creux» offrant un territoire de «repli».



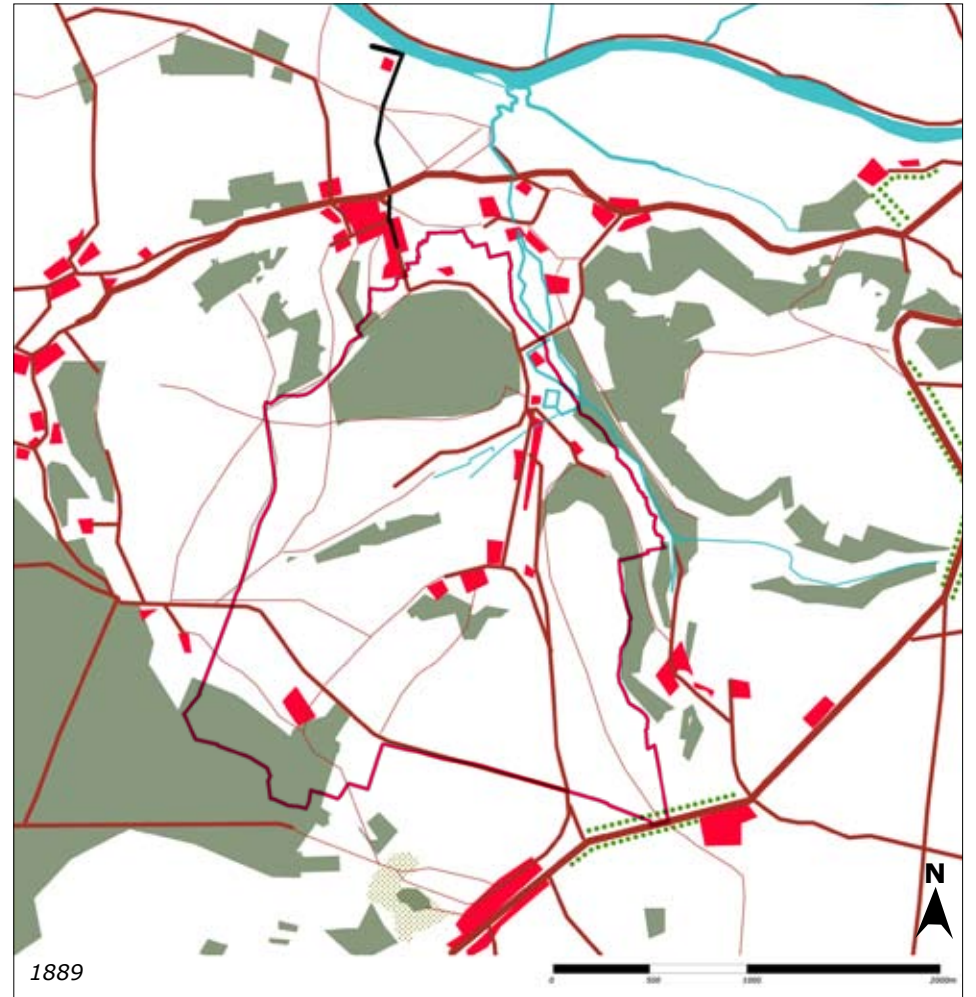
1711



1821



1865-80



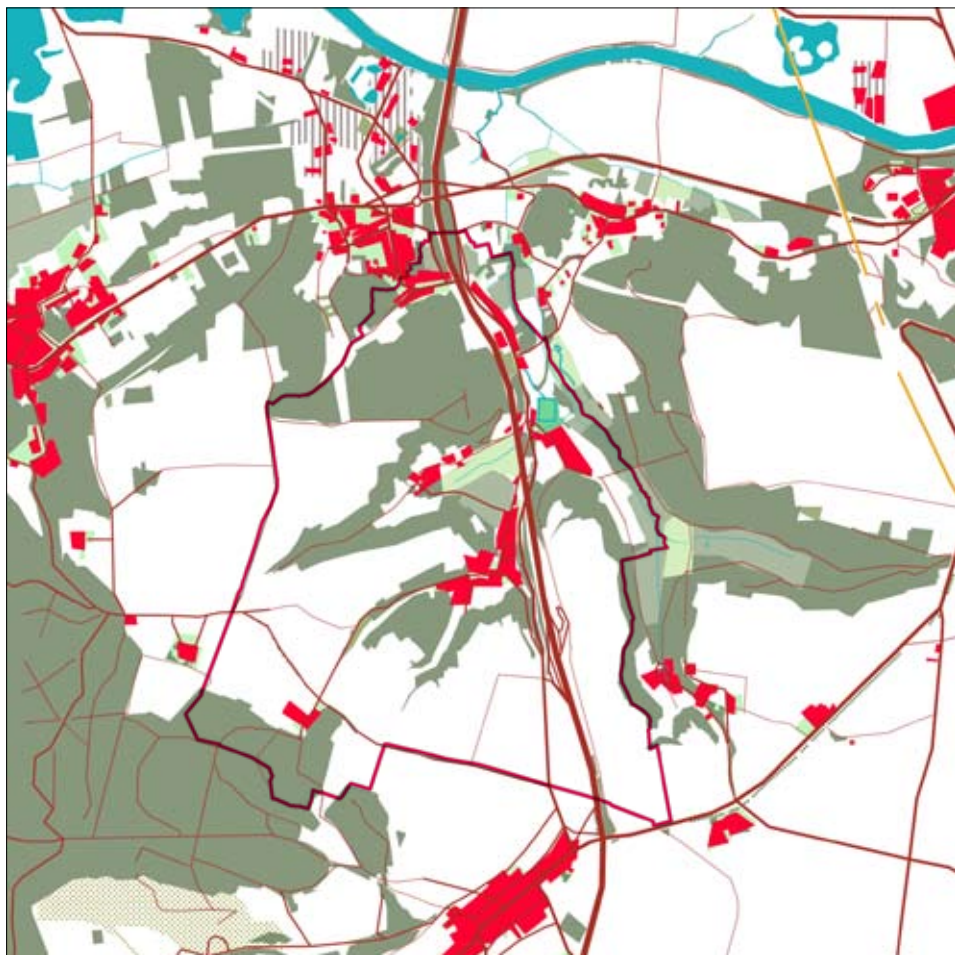
1889



1950



1979



2001



2007



CHAPITRE 3 •

APPROCHE PAR LES MOTIFS PAYSAGERS

LE SOCLE GÉOLOGIQUE ET LES EXPRESSIONS DU RELIEF

De reliefs très expressifs et contrastés

Le vallon du Rouanne constitue une entité topographique très originale par sa position d'interface déjà mentionnée, mais aussi par son organisation faite de la rencontre de plusieurs vallons qui se réunissent pour former une seule et même vallée à partir du site d'implantation du château. L'érosion a découpé le sol en de multiples expressions de reliefs très nets et chacune de ces branches forme une cellule profitant d'orientations et de terres plus ou moins nuancées qui hébergent presque toutes un hameau. Cette composition tranche franchement avec la vallée de l'Oise qui est ici très large s'étirant du nord au sud sur près de 4 km ou bien le plateau.

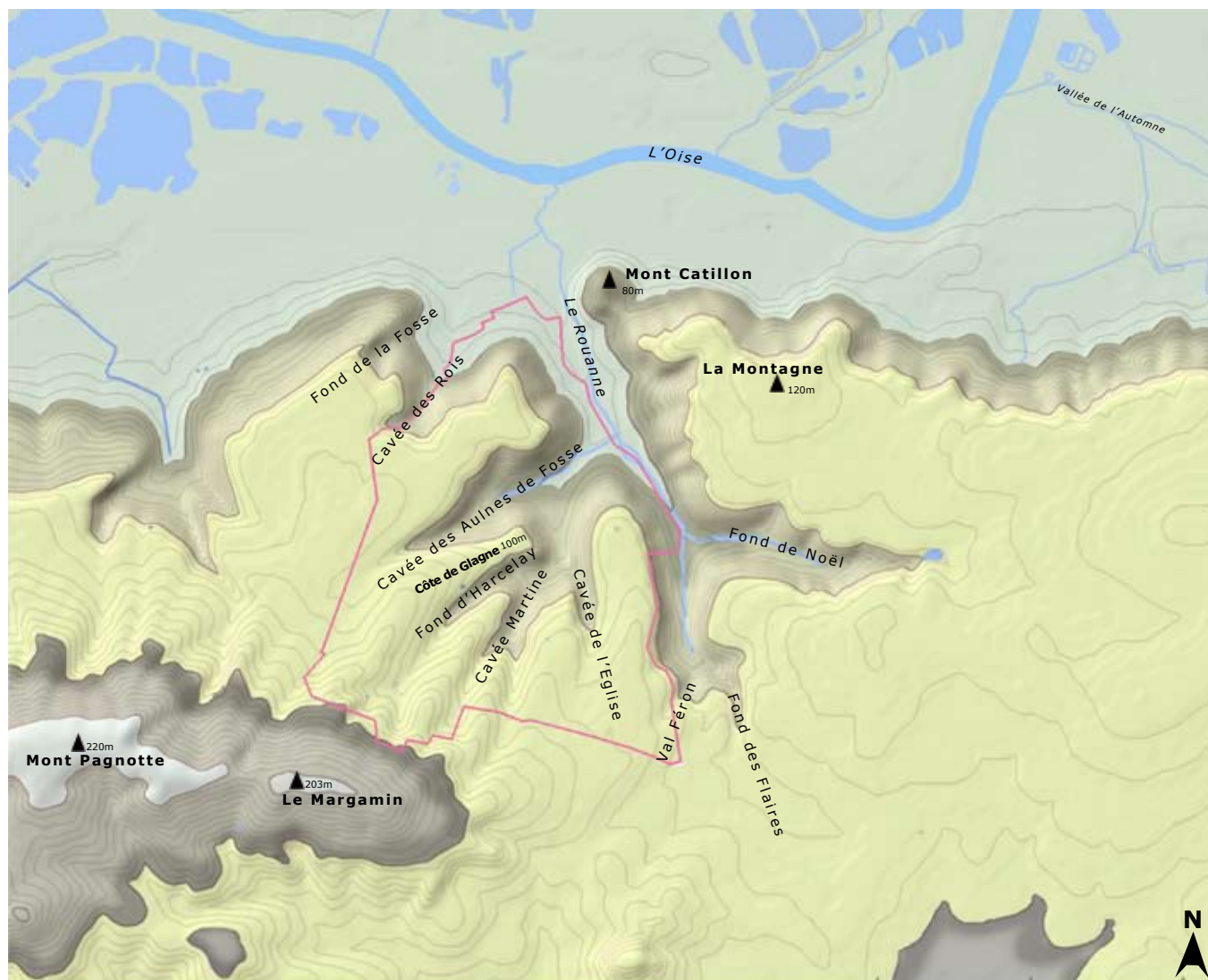
Le coteau sud qui borde cette vallée est un rebord de cuesta fortement disséqué qui se retourne dans l'aire du Val du Rouanne, ajoutant une complexité à l'agencement disloqué de ces vallons. Le mont Catillon qui se détache du plateau, semble verrouiller la confluence des deux vallées et complexifie également le déroulé du coteau. Cette butte-témoin de 88 m s'affiche comme une réelle singularité topographique qui renforce encore davantage l'originalité du vallon du Rouanne. Elle répond au grand éperon de la Montagne qui semble commander l'embouchure de la vallée de l'Automne en culminant à près de 120m.

Schématiquement, on peut identifier les secteurs topographiques suivants, du nord au sud:

- la plaine alluviale de l'Oise, majoritairement inondable (30m d'altitude environ), au profil plat.
- la basse terrasse puis la haute terrasse sur laquelle s'est installée, hors d'eau, la route de la vallée (actuelle RD123).

- le fond de vallon du Rouanne et ses affluents, qui remontent progressivement dans l'épaisseur du plateau du Valois et se divisant en sept branches.

- l'ensemble des coteaux qui s'enchaînent dans un dessin compliqué de courbes et d'altimétries variables. La transition vallée/coteau est nette et très marquée. On



La commune de Roberval dans son contexte topographique et hydrographique





relève 32 m au pied de la cuesta pour atteindre 116 m en haut de cette dernière soit un dénivelé de 80 m sur une courte distance. Plus on s'avance vers le sud du territoire, moins le dénivelé est important (50 m).

-la butte dit "le mont Catillon" semble être un détachement du grand plateau et vient resserrer la gueule du vallon qui normalement devrait s'ouvrir plus largement sur la plaine alluviale de l'Oise.

-le plateau qui se déploie vers le sud domine de 70 m la vallée de l'Oise offrant une certaine homogénéité du relief avec des cotes d'altitude qui se stabilisent autour de 110 m. Le découpage presque maniéré des vallons du Rouanne dessine des éperons rocheux et prononcés que met bien en évidence la carte du relief ombré.

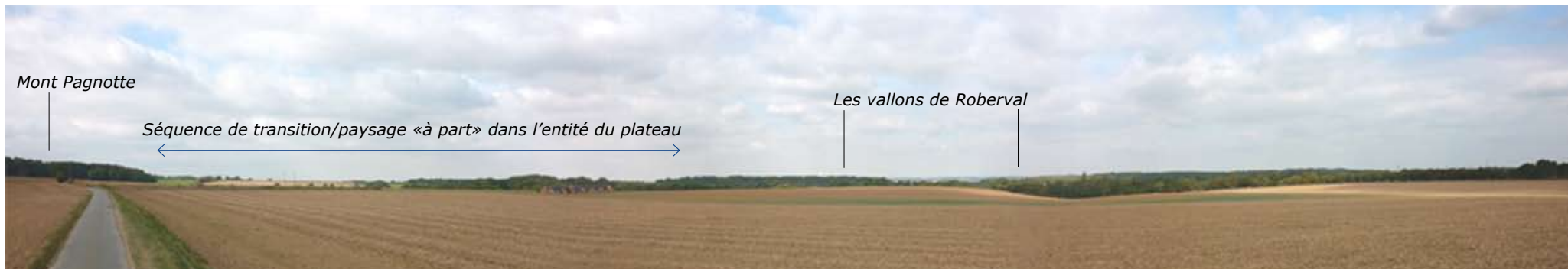
-à l'ouest du vallon du Rouanne, le mont Pagnotte culmine à 220 m et renforce par effet de contraste l'enfoncement du vallon et la platitude du plateau.



Le plateau, un relief qui annonce la transition vers la vallée de l'Oise



La terminaison septentrionale du plateau du Valois Multien connaît à l'approche de la vallée de l'Oise des chahuts de son profil, générés principalement par les cavées qui creusent en ce point de rupture de pente le socle calcaire.



Le vallon de Roberval commence là où le mont Pagnotte finit, donnant naissance à une troisième micro-entité paysagère caractérisée par cette séquence d'ondulations marquées. Le chemin Pontois qui prend de plein fouet cette succession de collines permet la découverte d'un espace insolite.



Le chemin Pontois révèle tout au long de son parcours la confrontation de ces deux pièces majeures du paysage du plateau. De tous ces vallons, c'est celui d'Harcelay qui marque le sillon le plus long et le plus profond, se prolongeant jusque dans la massif forestier d'Halatte.



Dans cette séquence, la topographie naturelle du relief a été sculptée pour faciliter le passage du chemin Pontois, donnant lieu un relief artificiel tout aussi expressif.



Les vallons dessinent de véritables décolletés dans le rebord de la cuesta, laissant percevoir un au-delà gigantesque façonné par l'Oise.



Vers le sud, le plateau s'étire et recouvre une platitude plus traditionnelle, bien qu'il soit émaillé de buttes témoins dont certaines font figure de collines (bois du Haut Montel, Montagne de Rosières par exemple).



Les portions de plateaux disséquées par les vallons ne sont pas toutes chahutées. Le plateau d'Harcelay comme celui de Fosse offrent une physionomie plus calme qui rend d'autant plus forte la verticalité des coteaux.

Des vallons très prononcés aux coteaux souvent abrupts

Le secteur topographique concernant la commune de Roberval mérite une analyse plus fine en raison de cette complexité des niveaux et des contours. Contrairement aux deux branches de Noël-Saint-Martin qui forment des sillons nets, assez homogènes, profonds et uniques, celles de Roberval sont plus courtes et caractérisées par un profil en long bien plus escarpé. Elles se démultiplient en quatre cellules finalement très variées dans les agencements.

-Le vallon de Fosse se distingue par sa largeur qui tarde à se rétrécir, formant au final un large évasement.

-Le vallon d'Harcelay est des quatre branches de Roberval le plus étroit et le plus long, ce qui en fait un véritable couloir encaissé remontant très profondément dans l'intérieur du plateau.

-La cavée Martine dessine un évasement plus prononcé, deux fois plus large que le vallon d'Harcelay pour une longueur quasiment similaire. Son orientation nord-sud en fait aussi un lieu plus agréable qui devait participer en partie au paysage de l'avenue du Château comme perspective champêtre.

-La cavée de l'Eglise est la plus courte et donc la plus escarpée des quatre branches, ce qui n'a pas empêché les hommes de l'utiliser comme voie d'accès direct aux hameaux de Roberval, avant que la RD 100 ne soit aménagée.

Un enchaînement de points de confluence

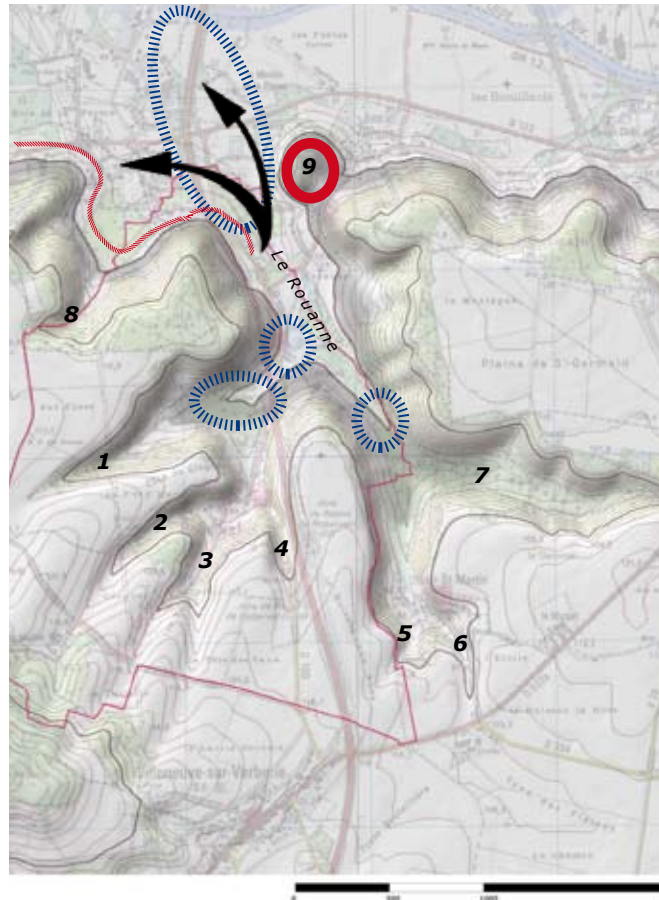
La multiplication de ces vallons engendre également une multiplication des points de confluence qui ont déterminé des zones de replat plus ou moins larges. La première concerne la rencontre du fond d'Harcelay, de la cavée Martine et de celle de l'Eglise. La seconde est issue de cette dernière avec la Cavée de Fosse, à l'origine du grand espace plat et marécageux qui persiste encore de nos jours. Le dernier lieu de confluence de vallon est sans doute le plus symbolique et le plus monumental, mais sa lecture est fortement brouillée par le viaduc de




l'A1. Il articule la rencontre de ces quatre vallons avec le vallon principal creusé par le Rouanne, façonnant là l'amorce d'un thalweg élargi qui ne cessera de s'évaser vers l'aval jusqu'à sa rencontre avec la plaine alluviale de l'Oise.

Le site de Moru appartient clairement au domaine de l'Oise bien que le retrait du coteau qui s'opère ici le fasse participer à la marge à la confluence Rouanne/Oise. Ce versant a été très régulièrement creusé par la rivière mais aussi en partie par le cône de déjection du

Rouanne, ce qui explique cette échancrure particulière et apporte à ce site topographique une parenté avec le vallon.

Au sud, le plateau qui domine le vallon comprend deux familles de relief. Aux deux extrémités, c'est une terminaison plate du plateau du Valois qui s'avance participant à l'effet de resserrement autour de la confluence vallon de Roberval/vallon du Rouanne. Le secteur compris entre ces deux langues montre un relief tout aussi insolite que celui des vallons. C'est en fait une zone de rencontre de deux grands événements topographiques, le mont Pagnotte et les vallons du Rouanne. On ne sait si c'est ce mont qui vient fondre sur les rives de cet effondrement ou bien si ce sont les cavées naturelles qui remontent à l'assaut de cette grande croupe calcaire couverte par la forêt. Il en résulte un paysage de collines très échancrées, insolites dans ce contexte de plateau, que donne à voir particulièrement bien le vieux Chemin Pontois. Ces formes à la fois douces et nerveuses invitent littéralement à descendre dans les entailles de chaque cavée boisée.



-  Ancien cône de déjection du Rouanne
-  Encoche de Moru
-  Points de confluence
- 1** Cavée des Aulnes de Fosse
- 2** Fond d'Harcelay
- 3** Cavée Martine
- 4** Cavée de l'Eglise
- 5** Val Féron
- 6** Fond des Flaires
- 7** Fond de Noël
- 8** Cavée des Rois
- 9** Mont Catillon

Les vallons de Roberval se caractérisent par un emboîtement de sites de confluence sur une distance relativement courte (cercle bleu). Ces points de rencontre portent aujourd'hui encore des paysages particuliers (marais, château, plaine ouverte) qui agissent aussi comme des sortes de seuil distribuant les différentes pièces d'une seule et même entité géographique. Le schéma ci-contre montre cette succession d'articulations. Il met également en évidence l'échancrure prononcée dans la cuesta au niveau de Moru, qui amplifie encore davantage l'échelle de la confluence Oise/Rouanne et la singularité de la butte de Rhuis, véritable satellite du grand coteau (cercle rouge). Enfin, le cône de déjection du Rouanne (flèche noire) concorde avec l'échancrure de Moru. Est-ce son action érosive qui est à l'origine de cette découpe de coteau?

Les zones de confluence du Val de Rouanne



Cette vue réalisée par Jean-Marc Popineau illustre toute l'amplitude du vallon d'Harcelay, qui forme un corridor profond et étroit que la végétation amplifie.



Les vallons se creusent très rapidement après leur naissance en raison du socle calcaire assez tendre (cavée Martine).



Au Fond Maillet, le vallon d'Harcelay dessine un paysage pittoresque et ouvert, enjolivé par quelques arbres fruitiers de plein vent.



Malgré la verticalité des versants et l'étroitesse du chenal, le fond de ces vallons ne se limite à un court thalweg. Si c'est le cas de la cavée de l'Eglise, les autres vallons offrent des espaces assez large pour que la lumière s'y invite et qu'une pratique agricole puisse s'y développer (fond d'Harcelay en amont du cimetière et fond de Fosse).



Les coteaux abrupts et aujourd'hui boisés appartiennent au paysage urbain des hameaux. Ils agissent comme un élément fédérateur dans l'espace des vallons.

Le Val du Rouanne, un pièce particulière dans le système topographique des vallons de Roberval



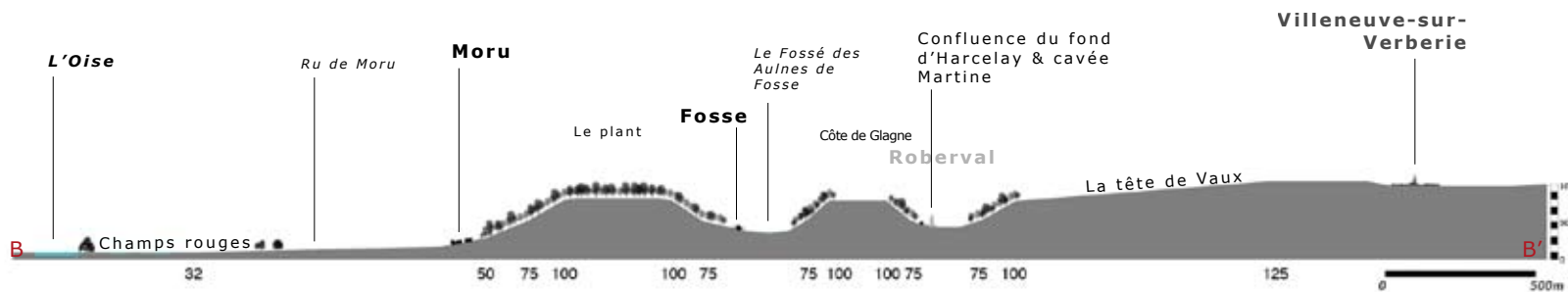
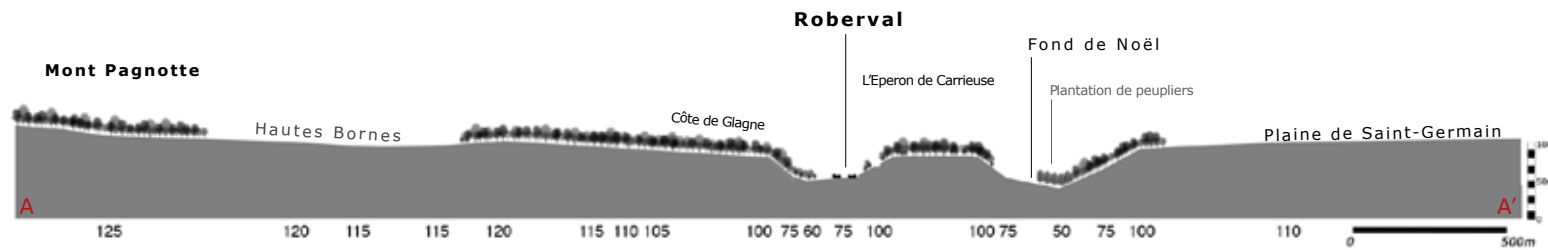
Le chemin de Rhuis à Crépy permet d'apprécier l'échelle du Val du Rouanne ainsi que des dimensions très conséquentes des coteaux. On mesure également l'ampleur du site de confluence entre ce val et les vallons de Roberval, point de rencontre magnifié par le château et son parc.



Le Rouanne a entaillé ici une large portion de plateau, dessinant une petite vallée au coteau nettement plus doux que les vallons voisins. Ces versants sont en partie cultivés et ses fonds humides sont nettement marqués par les cortèges de peupliers.



Avant la confluence du Rouanne, tous les vallons se réunissent au droit du hameau de Fosse. Cette rencontre a donné lieu à une vaste zone plate, de tout temps marécageuse. Le dégagement du premier plan permet de lire le déroulé du coteau.



Ces deux coupes illustrent la découpe profonde des vallons dans le socle du plateau et donne la mesure du dénivelé avec la plaine alluviale de l'Oise.



La confluence Rouanne/Oise se traduit par une large ouverture aplaniée qui met en exergue la dynamique topographique des coteaux. (Vue depuis la RD 123 aux Raques, commune de Rhuis).

Un grande diversité de sols qui offre un diversité de terroirs

Nature et organisation géologiques (carte géologique de 1967 sur un fond de 1922)

L'organisation du socle géologique témoigne d'une confrontation nette entre deux formations géologiques de natures différentes, celle du plateau du Valois et celle de la vallée de l'Oise, qui est à l'origine d'une grande palette de sols offrant une variété de terrains et donc de terroirs qui firent la prospérité du val. La topographie diversifiée du Val du Rouanne résulte de l'alternance de couches argileuses, sableuses et calcaires. Le terroir est constitué principalement par des affleurements tertiaires (éocène moyen ou inférieur) localement recouverts de placage loessique, mais sa partie nord est constituée d'alluvions plus ou moins anciennes. Les limons des secteurs nord et ouest de ces plateaux sont par contre moins profonds moins fertiles, plus caillouteux.

Le rebord de plateau dévoile des calcaires à Miliolites, tendres, jaune crème en plaquettes avec traces d'algues.

La cuesta, qui s'appuie sur des bancs argileux de couleur fauve avec des intercalations sableuses, sert de transition entre ces deux formations géologiques.

En zone de piémont, on rencontre une association d'argile et de sable supérieur. Ces sols sont souvent marqués par une forte porosité.

Le mont Pagnotte se compose en partie de sable de Fontainebleau sur des affleurements d'argile recouvert parfois de meulière.

Le fond de vallée se compose d'alluvions anciennes et modernes déposées naguère par la rivière à l'origine du caractère humide de la vallée et de la fertilité de ses sols surtout drainés.

Sur le Rouanne, la tourbe (de formation néolithique) fut très épaisse, jusqu'à près de 5 m à Roberval ; elle fut d'ailleurs exploitée.

Ces constitutions de couches révélées en partie par l'érosion ont donc offert aux hommes une grande variété des sols (sec à humide et riche à pauvre) permettant la mise en place d'une palette de cultures (même légumières) et la valorisation de matériaux (calcaire, grès, fer, argile, silex, sable) qui firent la richesse du vallon du Rouanne.

Le calcaire de Roberval était d'ailleurs recherché pour



Le limon du plateau est par endroit maculé de la roche calcaire qui affleure (langue de plateau entre le fond d'Harcelay et la cavée de Fosse).



La petite cavité calcaire sous le calvaire, aujourd'hui enfouie sous la végétation du coteau.



Blocs de grès rangés en bord de champ en lisière de la forêt d'Halatte.

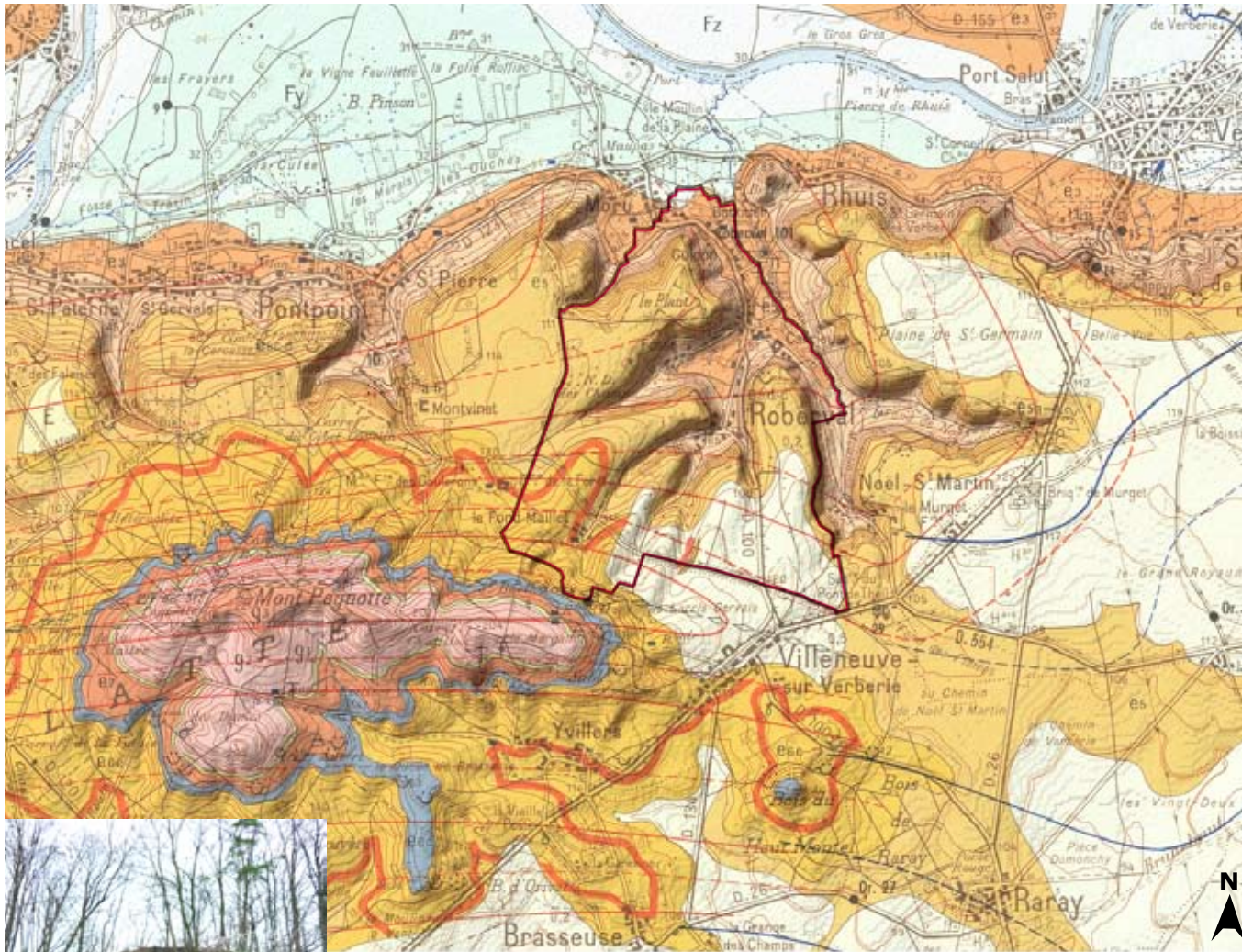


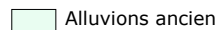

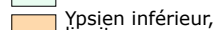
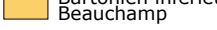
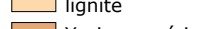
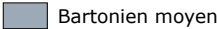


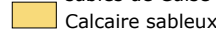

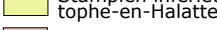
Côte de Glagne, affleurement de calcaire et de sable de Cuise.



Le bâti traduit aussi l'identité géologique du territoire; le calcaire reste la pierre dominante, de l'église au simple mur de soutènement.





- | | |
|--|--|
|  Alluvions anciens |  Bartonien inférieur, sables et grés de Beauchamp |
|  Ypsien inférieur, argile plastique et lignite |  Bartonien moyen, calcaire de St-Ouen |
|  Ypsien supérieur, Argile de laon et sables de Cuise Aizy |  Bartonien supérieur |
|  Calcaire sableux en durcissement |  Stampien inférieur, couches de St-Christophe-en-Halatte |
|  Limon |  Stampien, sables de Fontainebleau |
| |  Stampien supérieur, Meulière de Montmorency |

Petit éperon rocheux dominant la cavée de l'Eglise.

les constructions importantes (un vergetet dur et fin très prisé pour les soubassements). De nombreuses maisons réalisées en pierres de taille provenant de carrières locales existaient dès le XV^e siècle. La carrière de Carrireuse ne fut comblée qu'à l'occasion du passage de l'A1. La roche se donne également à voir dans les versants abrupts des cavées où bancs calcaires et lits de sables s'étagent. Il existe dans le coteau au-dessous du site du calvaire et dans la cavée de Fosse, des grottes naturelles dégagées par l'érosion du sable de Cuise.



Carriers au travail au début du XXe siècle (carrière de sable à Moru).



Autre trace de l'exploitation de la roche, le four à chaux, en bordure de la RD 100 (construit en 1919, restauré en 2005). Il était mis en charge depuis le rebord de plateau, ce qui explique sa position et bénéficié de l'accès par la route.

L'EAU, SES DÉCLINAISONS ET LES AMBIANCES INDUITES

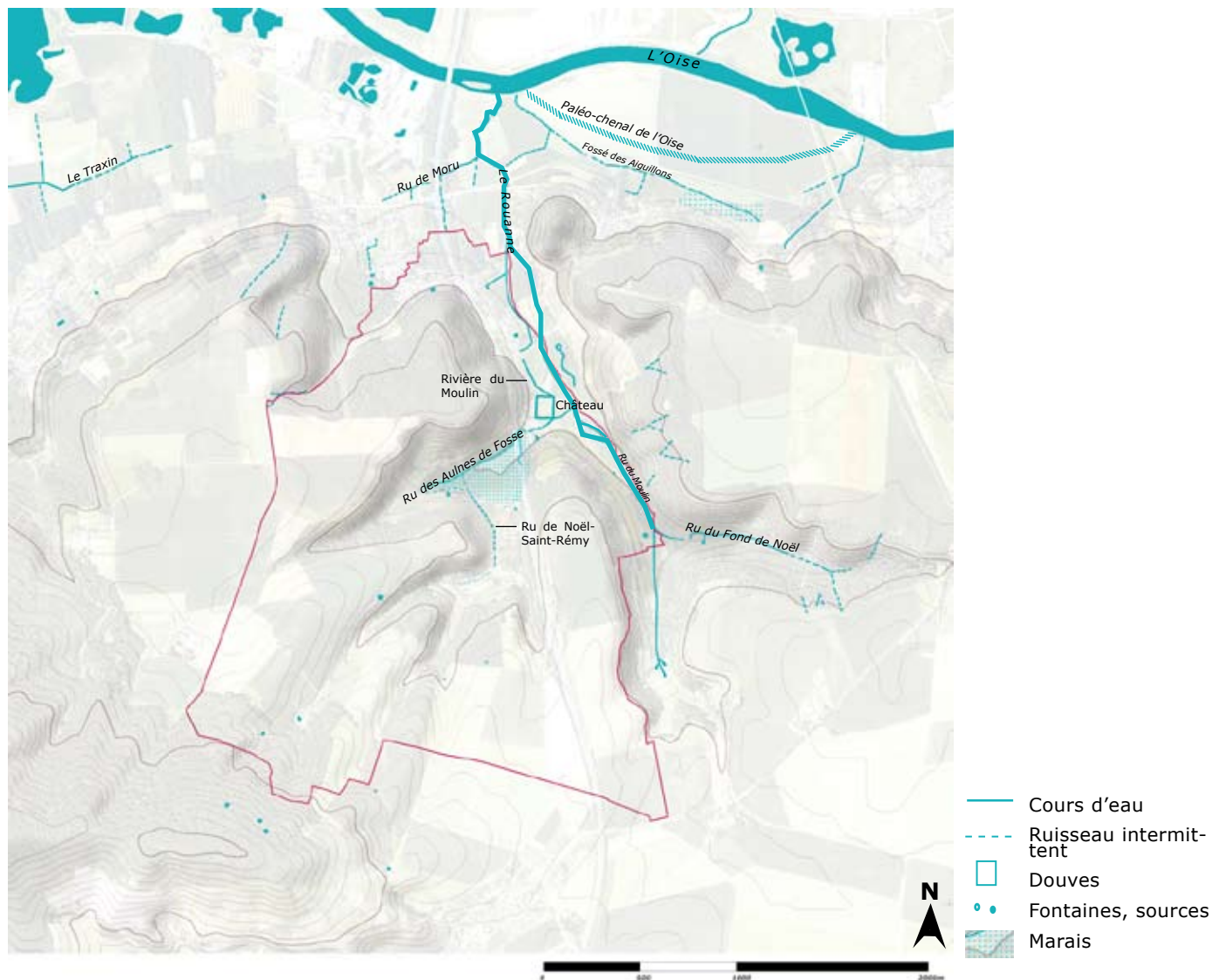
Un réseau hydrographique omniprésent et déterminant dans l'organisation du territoire, une variété d'expression

Malgré un itinéraire assez court, un peu moins de quatre kilomètres, le ru du Rouanne (issu peut être de aqua de Riane, nom donné en 1251), ou parfois selon les époques, Ru du Moulin, est en partie l'architecte de ce vallon à sept doigts qui draine les communes de Noël-St-Martin, de Roberval, de Rhuis, de Saint-Germain-les-Verberies, de Villeneuve-sur-Verberie et le gros hameau de Moru. Il se jette sur la rive gauche de l'Oise après une traversée méandreuse de la plaine alluviale.

Son débit peut être relativement abondant car il est alimenté par un réseau hydrographique de fontaines se transformant en ruisseaux et de fossés qui charrient les eaux de ruissellement du plateau. Il prend sa source dans le village de Noël-Saint-Martin, à une altitude de 63 m et se jette dans l'Oise à une altitude de 30 m. Son profil en long présente donc une faible pente de l'ordre de 1%. Cette inclinaison minimale a engendré des marécages qui donnèrent lieu à des adaptations par l'aménagement de milieux spécifiques de tourbières, de prés ou d'aulnaies (cités dès le XIV^e siècle) ou aujourd'hui de peupleraies. Ceci explique pourquoi, hormis les moulins à eau connus par les textes dès 1179, aucune construction n'est bâtie à moins de 10 m du Rouanne.

Ce système hydrographique draine un ensemble de vallons articulés autour du château de Roberval, qui se plaça intelligemment au point de confluence où les eaux se réunissent avant d'alimenter ses douves et de se jeter dans le Rouanne.

On sait que les défrichements précoces et réguliers ont aussi causé d'importants phénomènes d'érosion, qui à la sortie du vallon du Rouanne, ont formé une sorte de cône de déjection, entraînant une modification du cours de l'Oise, la déplaçant de plusieurs centaines de mètres.



Le Rouanne



Le Rouanne est encore plus discret que les cours d'eau secondaires. La rencontre avec la route de Rhuis n'en offre aucune perception tangible, même en hiver, et la glissière métallique ne participe pas non plus à l'évocation de sa présence. Il faut s'attarder et pousser quelques branches pour découvrir son chenal et l'eau claire qui le parcourt.



Le Rouanne est perceptible au lavoir de Guidon, où quelques aménagements récents ont été réalisés.

Le vallon du Rouanne accueille également de nombreuses sources de qualité (souvent en pied du coteau) aménagées en fontaine. Conçues comme des points de rencontre des populations locales, elles sont souvent concordantes avec des limites de communautés. Ainsi, l'eau (le Rouanne et les fontaines) semble avoir déterminée en partie les contours des paroisses.

Certaines furent utilisées jusque dans les années 1950/60 et coulent encore! Pour alimenter le moulin à huile naguère situé au sud de Guidon, le Rouanne a été renforcé par une dérivation appelé « la rivière du Moulin ».

On retiendra les principales réalisations :

- le lavoir de Guidon, de Roberval et de Noël-Saint-Rémy
- les fontaines Gilet, du château, de Carriouse, du moulin du dessus-du-Marais, à l'intérieur des vallons
- les fontaines du Brûle, des Roseaux, sur le coteau de l'Oise à Moru
- la fontaine du Fond Maillet qui se situe dans la forêt d'Halatte

De même, cette abondance d'eau est à l'origine de nombreux puits; chaque maison en possédait au moins un.

Le château de Roberval concentre une autre expression plus particulière de l'eau à travers ses douves.

Comme pour la topographie, l'hydrographie ne s'exprime pas de manière homogène dans chacun des vallons. Il faut distinguer les vallons parcourus par l'eau courante. Le vallon du Rouanne proprement dit, le fond Noël, ainsi que le vallon de Fosse, qui est traversé par un réseau de petits rus en partie alimenté par la fontaine Gilet, le ruisseau des Aulnes de Fosse qui se jette dans le Rouanne à l'est du parc du château. Le fond d'Harcelay, la cavée Martin et la cavée de l'Eglise sont dénués d'eau régulière mais leur vocation d'exutoire du plateau est explicite sur l'intermittence de sa présence et leur vocation de collecteur.

Le secteur du marais entre Fosse et Roberval traduit aussi mais d'une manière moins visible, l'omniprésence de l'eau, notamment à travers la végétation en place et les ambiances induites (saulaie-frênaie à prêles ou peupliers par exemple).

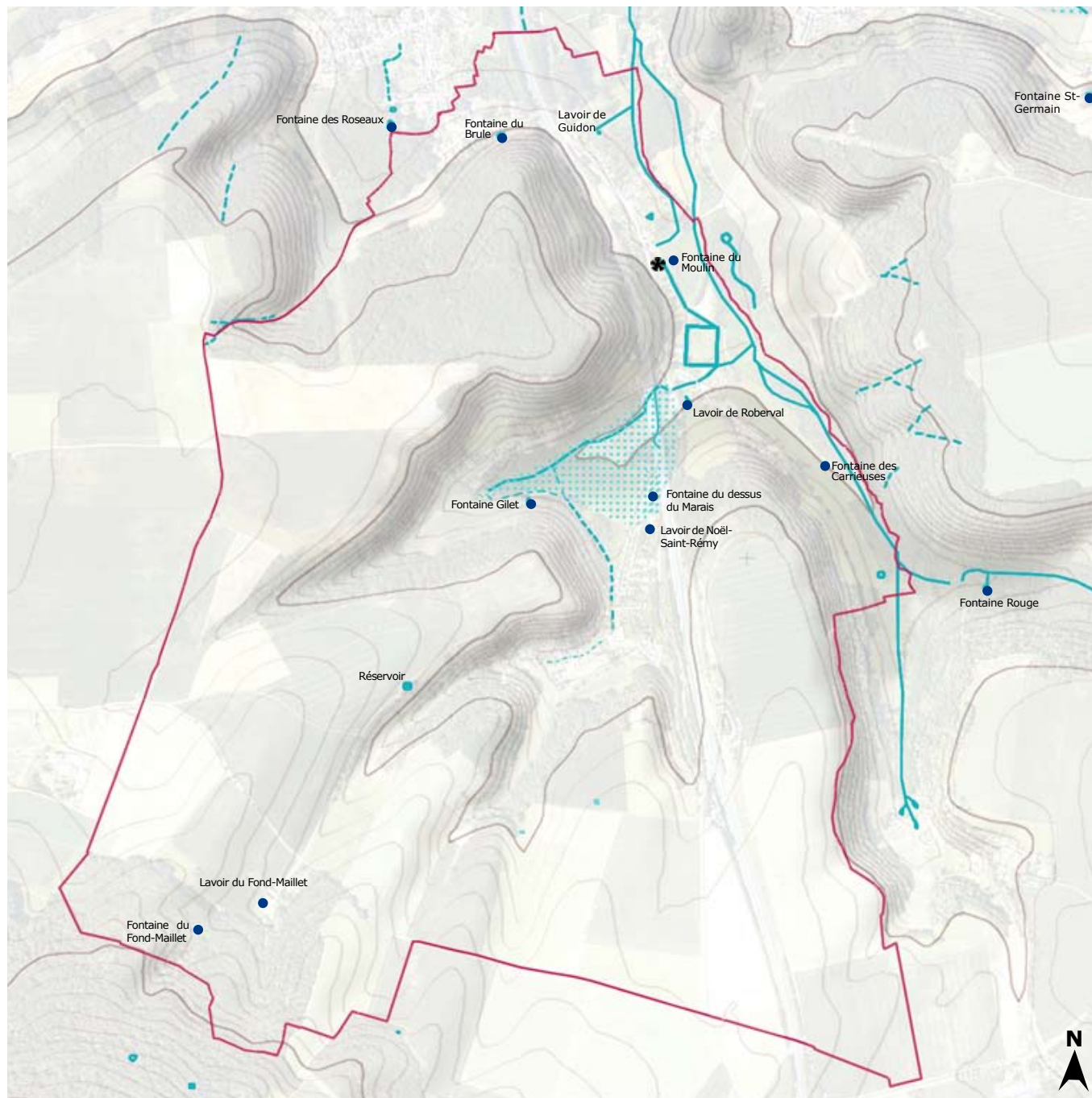
Jean-Marc Popineau explique les modalités de structuration du territoire à partir de la présence de l'eau de la manière suivante :

«L'homme a donc organisé le territoire du Rouanne sans se préoccuper de l'existence de l'eau, sachant toujours la trouver pour l'établissement humain. L'excès d'eau n'a pas non plus découragé les sociétés humaines qui se sont adaptées en transformant leur environnement (tourbières, aulnaies, moulins, peupleraies...). L'homme en défrichant a agi sur le détournement de l'Oise, créant ainsi une vaste zone agricole. Par la suite, le drainage de cette plaine, de certains fonds de vallons et la canalisation de l'Oise au XIXe siècle ont achevé d'anthropiser le réseau hydrographique».

Au nord, la vallée de l'Oise a creusé un couloir de plus de 4 kilomètres de large, longtemps occupé par des terres humides, difficiles à travailler, et qui furent dès le Moyen-Age et pendant longtemps, occupées par des pâtures.

Jean-Marc Popineau résume ainsi les grandes phases de l'évolution du cours de l'Oise dans ce secteur:

- au début du paléolithique, la rivière se divise en plusieurs bras (dessin en tresse) et la vallée se comble de cailloutis.
- fin du paléolithique, stabilisation de la rivière sous forme de série de chenaux peu profonds.
- à l'époque glaciaire, la rivière se creuse là où elle coule grosso modo actuellement, puis se comble de limons.



● Fontaines, sources et lavoirs ✝ Ancien moulin [Zones humides] Zones humides

Ruisseau des Aulnes de Fosse et affluents



Diverticule du Ru des Aulnes de Fosse. Dans sa séquence boisée, ce bras d'eau est ourlé de végétation de sous-bois. A proximité de la Fontaine Gilet, son cours s'élargit et se dénude. Alimenté par le Fossé de Noël-Saint-Rémy, il se perd dans le marais de Fosse où il rejoint le Ru des Aulnes.



Le Fossé de Noël-Saint-Rémy est une rigole étroite et très discrète en fond de parcelles et à l'ombre des jardins.



Le Ru des Aulnes de Fosse se signale de avant tout par son garde-corps. Il traverse discrètement le hameau de Roberval.

-à la fin du néolithique, phase de sédimentation minérale liée à la constitution de cônes sédimentaires au débouché du Val du Rouanne et de la fontaine Saint-Germain. L'auteur évoque une érosion due à la mise en culture des plateaux. Ces cônes sédimentaires ont colmaté peu à peu un chenal de l'Oise et l'ont éloigné du pied du coteau, dégageant progressivement la plaine alluviale sud que nous connaissons aujourd'hui et qui fait face à la commune de Rhuis.

-Au XIX^e siècle, la canalisation de l'Oise est engagée; son cours est alors stabilisé.

Carrières, ballastières routes et plateformes logistiques ont désormais pris place dans ce milieu qui s'est considérablement artificialisé et métamorphosé depuis une cinquantaine d'années, au point de faire passer l'Oise pour un élément accessoire du paysage de la vallée!

Les crues d'hiver sont moins préjudiciables que celles de printemps, qui se limitent généralement à la plaine, sans impacter le Val du Rouanne proprement dit.

Dans cette plaine alluviale face au vallon du Rouanne, des fossés de drainage et d'irrigation existent encore comme le fossé des Aiguillons qui se jette non loin de la confluence de l'Oise et du Rouanne. Plus nombreux naguère, ces fossés étaient curés et entretenus l'hiver par les paysans qui reconnaissaient leur indispensable utilité dans la gestion des eaux et la maîtrise de leurs terroirs agricoles.

Aux vallons humides répond la « sécheresse » du plateau où l'absence d'eau de surface obligeait la réalisation de forages comme celui du Fond Maillet d'une profondeur de 60 m ou le creusement de mares. La fontaine située en lisière de la forêt d'Halatte non loin du Fond-Maillet, a motivé peut-être en partie l'implantation tardive de cette ferme isolée.

Ce motif très diversement exprimé n'est pas toujours visible dans le paysage quotidien des vallons, notamment lorsqu'il s'agit des cours d'eau. En effet, si les lavoirs et les fontaines pérennisent la présence de l'eau, le Rouanne comme le ruisseau des Aulnes de Fosse demeurent souvent enfouis dans la végétation, ou bien insérés dans les propriétés, au point de perdre leurs traces et de ne plus prêter attention à leur passage même lorsqu'un pont les enjambent (comme au nord du parc du château en limite communale de Rhuis).

Eau captée et lieux architecturés de puisage



De nombreuses fontaines-lavoirs jalonnent les vallons. Ces points d'eau ont généré la construction d'édicule de protection qui signale la présence de l'eau (lavoir de Noël-Saint-Rémy).



Le lavoir de Guidon au bord du Rouanne, en court de rénovation.



Le lavoir de Fosse ou fontaine Gilet, remis en état et en scène, fait face au marais.



L'eau calme et limpide du lavoir de Fosse.



Lavoir de Roberval. L'arrosoir témoigne encore d'un pratique de puisage.



Lavoir asséché du Fond Maillet et sa pompe. Ce hameau était également alimenté par une fontaine située plus en amont en forêt et qui venait alimenter la mare au moyen d'une canalisation en grès réalisée en 1877.

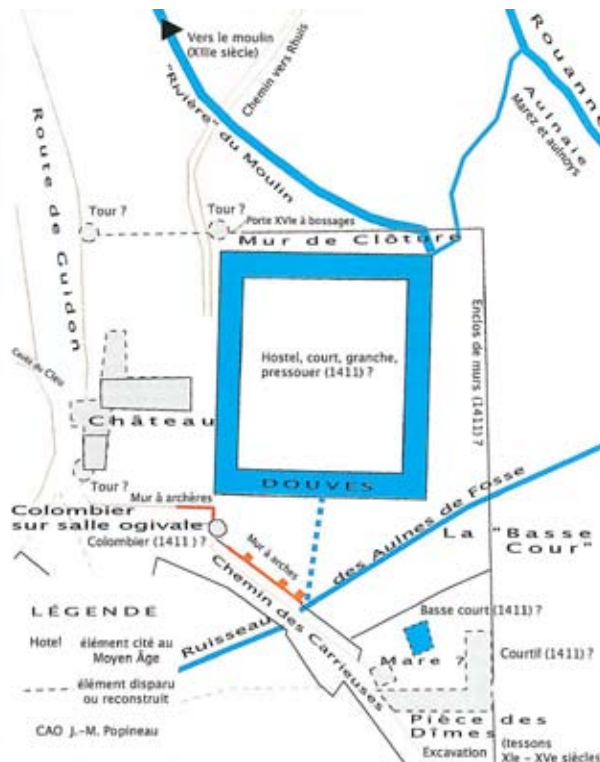


La fontaine du Moulin alimentait le hameau de Guidon. Cet édicule de briques voûté en plein cintre est également utilisé pour la fontaine de Carriouse et du Fond-Maillet, datant de la fin du XIXe siècle.



Le ru des Aulnes de Fosse pénètre dans le parc du château par le pont de l'Arche, construit en 1853, à l'emplacement d'un site de gué. Le mur d'enceinte du domaine s'efface pour laisser passer le cours d'eau qui est alors canalisé et en partie capté pour alimenter les douves du jardin.

L'eau est au coeur du jardin du château. Elle délimite une emprise d'un hectare ceinturé par un canal d'une dizaine de mètres de largeur qui constituait sans doute une réserve d'eau pour alimenter la rivière du Moulin et le moulin de Guidon (photo Jean-Marc Popineau).



Les fontaines, les lavoirs: espace de convivialité villageoise et de mémoire collective



Site du château de Roberval tiré de l'ouvrage de J.M Popineau, «L'homme et le hameau dans le val de Rouanne (Oise)»

L'eau continue d'être un élément fédérateur de la communauté et d'expression d'une mémoire collective, à travers cette fête villageoise «en costumes».

LE MOTIF VÉGÉTAL

Une palette riche de milieux différents mais qui s'est appauvrie depuis un siècle

La grande richesse des terroirs offerte par la variété des situations et des sols et qui se traduisait au XVIII^e siècle par un paysage d'une très grande diversité (vallon entièrement jardiné) s'est considérablement appauvrie.

La couverture aérienne de 2007 montre essentiellement deux motifs principaux qui relèvent de l'évolution des pratiques agricoles.

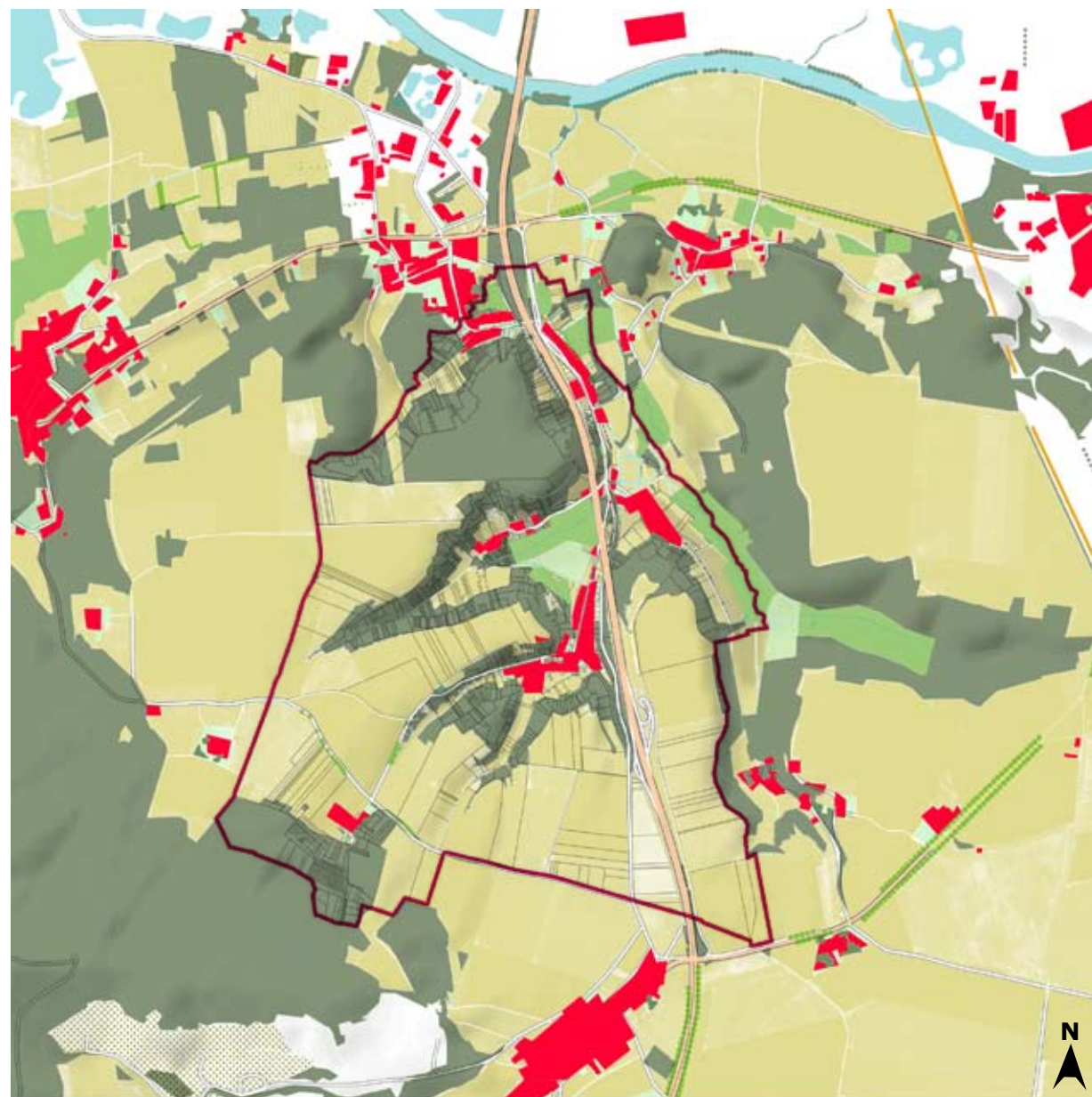
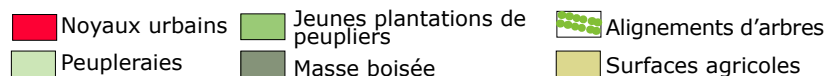
Les boisements qui courent sur les coteaux et gagnent par endroits les fonds de vallons

Localisée avant tout sur les coteaux jusqu'aux points de rupture de pente en parties supérieures, cette ceinture dense alliée à la pente contribue au caractère presque insulaire de ce site, participant à la séparation franche entre l'espace du vallon du Rouanne et le grand territoire du plateau. Ces boisements de pente servent aussi de cadre au paysage des vallons en leur offrant une véritable «toile de fond».

Il s'agit souvent de boisements récents, composés essentiellement de feuillus par groupements presque mono-spécifiques, souvent dominés par le hêtre, le chêne. Ponctuellement, le châtaignier apparaît comme les pins (très présents par masses au-dessus de Fosse). Il faut souligner ici la qualité des ambiances boisées rencontrées sur les versants de ces coteaux, dans la cavée des Rois mais aussi sur la côte de Glagne.

Sur ce plateau, ces boisements occupent souvent des terrains sableux ou caillouteux (comme le plateau du Plant de Roberval) et dessinent des contours complexes calqués sur ceux des vallons.

L'extrême sud du territoire communal s'adosse au massif de la forêt d'Halatte, terminaison du mont Pagnotte qui offre à cette partie du plateau, une longue lisière chahutée par les plissements du relief.



Carte des grands motifs végétaux



Dans le fond des vallons de Fosse et du Rouanne, de nombreuses parcelles ont été plantées de peupliers (*populus robusta* principalement), modifiant sensiblement les ambiances et les modes de perception. C'est devenu une tradition culturelle forte, liée à un milieu extrêmement favorable à la croissance de cet arbre et à la présence très ancienne de petites industries de fabrication d'allumettes et de cagettes qui perdurent encore aujourd'hui (usine Flam Up à Saintines par exemple). A Rhuis comme à Roberval, cette culture s'est principalement développée dans les années 1980, au moment où l'agriculture abandonnait l'élevage et les terres exigeantes et peu rentables des fonds humides.



Ainsi, le paysage « en creux » des vallons tend donc à se fermer de plus en plus, affaiblissant le contraste entre les coteaux et ces fonds, au point de ne plus être lisible. Le paysage se simplifie et des milieux écologiques ouverts sont en voie de modification voire d'altération par uniformisation de la couverture végétale.

Il faut ajouter à cette palette végétale les quelques secteurs gagnés par les saules, les frênes et les aulnes, notamment autour de Fosse, et qui génèrent des ambiances de marais boisés très particulières, mais qui contribuent à renforcer le fondu enchaîné boisé qui court des thalwegs au rebord de plateau.

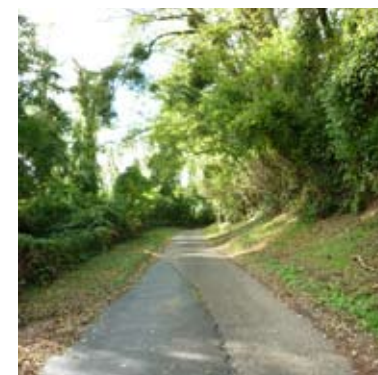
Les coteaux boisés occupent une place prépondérante dans le paysage des vallons de Roberval. Les espaces ouverts sont rares et précieux dans cet environnement qui se ferme depuis cinquante ans.



Grande futaie en forêt d'Halatte, derrière le Fond-Maillet : Un espace boisé maîtrisé et rentabilisé, un domaine touristique reconnu.



Pelouse calcaire au-dessus de Fosse. Une micro-clairière « sous contrôle », un espace témoin d'un paysage de coteau ouvert.



Les cavées permettent la traversée des cordons boisés, où dominent principalement acacias, sureaux, frênes, érables.



Versant enrichi, cavée de Fosse.

Des champs cultivés essentiellement sur le plateau

L'agriculture du bassin du Rouanne a connu de grandes mutations depuis la révolution industrielle (introduction du mouton mérinos en 1807 à Roberval), de la betterave à sucre (construction d'une sucrerie à «Pont du Theil» en 1829), exode rural important à partir de 1866, mécanisation des exploitations après 1945, campagnes de remembrement vers 1970-80. La conséquence majeure fut la disparition des petites exploitations, des cultures de fruits et légumes, et le quasi-abandon de la culture dans les vallons aux parcelles trop petites, en pente, aux sols exigeants, qui se sont transformées en jachères ou taillis dès 1987, puis pour la plupart, en peupleraies.

Les grandes cultures s'étendent donc essentiellement au sud, sur le territoire du plateau mais occupent encore aussi au nord toute la partie de plaine de l'Oise qui correspond à la rencontre de l'Oise et du Rouanne. Il reste toutefois au sud de Fosse et autour du château de Roberval, les dernières terres cultivées du vallon.

La grande culture comme ailleurs a donc pris le pas sur les autres types de cultures. Sur les terres plates de la vallée de l'Oise comme sur le grand plateau du Valois, les cultures classiques des open-fields (céréales, colza, betteraves, pois...) occupent le territoire en proposant un paysage en mouvement, au gré des saisons et des travaux des champs. Le motif végétal est ici bien moins statique, rythmé par la rotation des cultures, que dans les replis des vallons et de leurs coteaux boisés mais aussi bien moins propices à la biodiversité. Une seule exploitation demeure actuellement dans le vallon (dont le siège d'exploitation est à Rhuis), occupant près de 117 ha répartis dans la plaine alluviale au nord du territoire communal, sur le plateau du Valois au sud-est, dans le vallon de Roberval à l'ouest et les terres au sud-ouest de la RD 123.

Il existe également quelques parcelles en jachère à la pointe de la cavée de Fosse.



Les vallons de Roberval



La mosaïque des cultures apportent une variété paysagère au plateau. Les versants boisés délimitent franchement l'espace cultivé du plateau de la grande dépression du Val du Rouanne, soulignant les ondulations des vallons.



Au lieu-dit «Sur Fosse», une large partie de l'alcôve cultivée est maintenue en jachère, dans un secteur où le sol est plus caillouteux en raison de la proximité du socle calcaire.



Dans le fond des vallons, la culture intensive existe encore mais sous forme de micro-parcelles comme ici dans la cavée de Fosse.



Chaque vallon draine un cortège d'arbres qui s'effiloquent progressivement jusqu'à ce que la pente s'adoucisse, constituant des rideaux discontinus découpant la vacuité de la plaine. La superposition boisement/vallon apporte à ce secteur une réelle singularité paysagère et un sentiment d'équilibre et d'harmonie.



Le chemin Pontois véhicule une nouvelle fois la confrontation de plusieurs vocabulaires végétaux. La forêt d'Halatte, les cultures carroyées et peignées, les ponctuations arborées, les bords de champs enherbés.



Le vallon de la Tuilerie, un contact très expressif entre la forêt d'Halatte et le vallonnement du plateau.



Verger dévoré par la friche, dans la cavée des Rois.

Dans cette mer de cultures, l'arbre isolé n'est pas complètement absent. Là encore, le secteur de plateau ondulé par les amorces des cavées se distingue avec ses séquences de routes et chemins ourlés de cordons boisés comportant parfois de magnifiques noyers. Elles donnent notamment au chemin Pontois un charme indénié confortant ainsi sa valeur patrimoniale.

Les espaces en herbe de plus en plus rares, la persistance de vergers

Ils relèvent de l'anecdote tant ils ne représentent plus qu'une superficie très limitée de l'espace végétal, conquis essentiellement par les boisements, par la culture, les jardins d'agrément des maisons.

L'élevage est presque totalement abandonné, excepté quelques chevaux et un petit troupeau de bœufs qui broutent encore la pâture au bord du Rouanne entre Guidon et Bacouel sur le territoire de Rhuis.

Sporadiquement, il reste quelques plages ouvertes sur les coteaux de Roberval et de Rhuis où résistent des pelouses calcicoles, véritables fossiles écologiques et paysagers dans cette dynamique d'enfrichement des coteaux.

On trouve encore dans ces espaces de prairies, quelques lignes d'arbres fruitiers comme à Carriouse, au Fond Maillet ou au-delà du cimetière où siègent quelques arbres fruitiers vieillissants dans le thalweg de la cavée d'Harcelay.



Versant en herbe au-dessus de Carriouse ponctué d'un court rideau.



Sur le même versant, adossé au boisement dense du coteau, un beau verger.



La prairie est présente dans l'espace urbanisé de Noël-Saint-Rémy, offrant un scène bucolique qui répond à l'église. Le cheval comme partout dans ces domaines dévolus essentiellement à la culture intensive reste le seul animal domestique de la campagne.



Le marais de Fosse est encore partiellement couvert par une prairie qui tend à se réduire sous la pression de l'urbanisation. L'espace ouvert permet pourtant de deviner l'échelle du vallon et de constituer un moment de respiration dans ce paysage finalement très encombré.



Le fond d'Harcelay, malgré son étroitesse conserve encore une jolie prairie ponctuée de quelques arbres fruitiers, sorte de vestiges d'un paysage de polycultures.

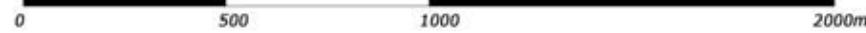


-  Bâti
-  Réseau hydrographique
-  Boisements de pente à différentes expositions (§ chapitre 4)
-  Peupleraies
-  Jeunes plantations de peupliers
-  Aulnaies, saulaies
-  Ripisylve
-  Boisement humide
-  Friches humides
-  Vergers
-  Friches d'anciens vergers
-  Espaces ouverts, friches basses arbustives entretenues
-  Dépendances de l'autoroute A1: aire de repos, prairie plantée
-  Jardins privés, potagers et parc du château
-  Prairies, pâtures
-  Espaces agricoles cultivés

- 1 Pelouse calcicole
- 2 Calvaire orné de tilleuls
- 3 Noyer isolé
- 4 Platanes du château de Roberval
- 5 Alignement d'arbres qui forme un rideau
- 6 Cordons boisés en bords de route



Carte des différentes qualités de végétation à l'échelle de la commune



Les arbres isolés : des bornages et ponctuations encore éloquentes



Noyer en rive du chemin Pontois. Un essence très présent sur le territoire communal qui accompagne souvent les bords de chemins.



Bornage du hameau de Noël-Saint-Martin par une cépée de noyers, cavée Martine.



La gorge du chemin Pontois et son bouquet formant une voûte remarquable.



Les platanes du château de Roberval magnifie autant le monument que la confluence Val du Rouanne/vallon de Roberval. Des personnalités majeures du paysage de la commune et du PNR !



Le seuil urbain de Roberval est également souligné par un alignement de platanes, moins âgés, qui répondent à ceux du château et tentent de contrebalancer la monumentalité du viaduc.



Le calvaire de Notre-Dame-des-Champs est ceinturé de tilleuls taillés qui forment une ponctuation marquée dans l'espace ouvert du plateau.



Des ripisylves



Le Rouanne entre Guidon et Bacouel : une séquence courte et unique où le cours d'eau traverse des près et où il est accompagné par une ripisylve.



Les peupleraies dominent largement les fonds de vallons humides, occultant la présence de l'eau courante.

Les cordons arborés rivulaires des cours d'eau sont inégalement présents. Si l'Oise profite encore d'un accompagnement certes très fin, mais encore lisible en tant que structure linéaire, le Rouanne ne profite pas réellement d'une ripisylve, son cours étant souvent "noyé" par les peupleraies ou l'enfrichement. Elle n'est réellement visible que dans les espaces prairiaux ouverts, entre Roberval et les Raques; en aval, ses berges sont quasiment dénudées jusqu'à sa confluence avec l'Oise. Il en est de même pour le ruisseau des Aulnes de Fosse, qui se perd dans la peupleraie et les taillis.



Depuis Carriouse, on mesure l'importance prise par les parcelles de peupliers, qui finissent par créer une continuité arborée avec les coteaux, au point de modifier sensiblement l'appréhension du grand paysage du Val du Rouanne.



Les jardins d'agrément, une nouvelle palette végétale pas toujours en accord avec les milieux et les paysages

Avec le tissu bâti, une trame de jardins s'est composée et densifiée, accentuant l'effet « végétal » des cœurs des vallons. Les anciens potagers et vergers ont peu à peu laissé la place à des espaces d'agrément décoratifs, où évolue une palette végétale diversifiée mais pas toujours bien adaptée aux conditions de sol humide et en accord avec les ambiances de fond de vallon humide (épicéas, thuyas en autres).

Le développement des jardins d'agrément a conduit à l'importation d'une nouvelle palette végétale qui se différencie de celle des espaces naturels du val.

L'ORGANISATION DU BÂTI ET SA RÉPARTITION DANS LE TERRITOIRE

Une organisation multipolaire relativement stable






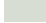
La dispersion de l'urbanisation et son atomisation en hameaux résonne comme un véritable leitmotiv et s'affirme comme un trait de caractère propre de ce territoire peu ordinaire.

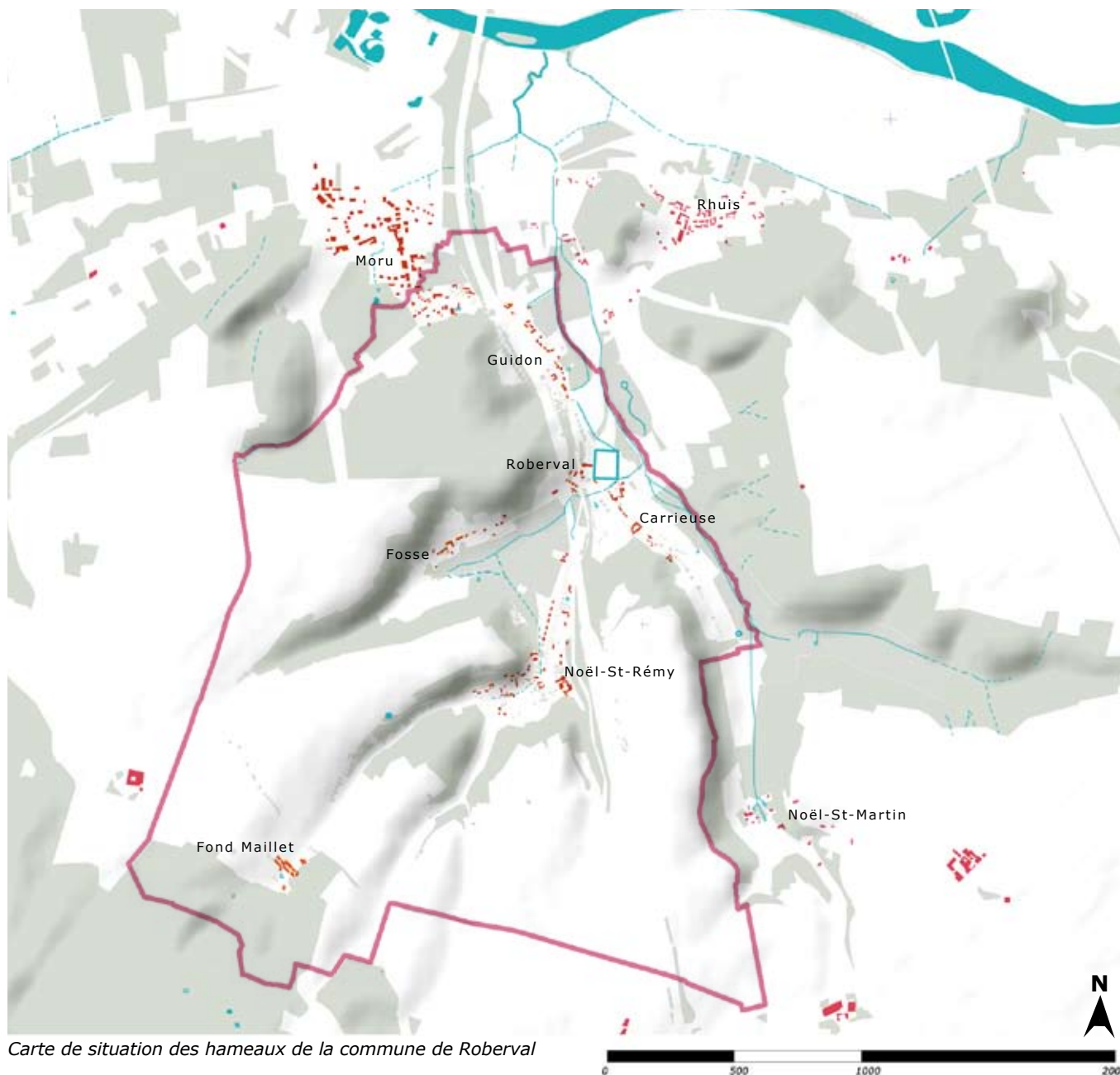
Cet air de famille commun à tous ces noyaux urbains contribue fortement à forger l'identité du motif bâti du vallon de Roberval.

L'urbanisation de la commune de Roberval comme celle de Rhuis d'ailleurs, exprime bien cet éclatement des noyaux bâtis. Elle est composée de plusieurs micro-entités accrochées à chaque fois à un contexte particulier. Ces dernières se sont toujours installées à l'écart des aléas de la vallée en privilégiant une situation de pied de coteau. Jean-Marc Popineau met en exergue l'originalité de cette répartition sans doute mise en place dès le Haut Moyen-Age, dans une région plutôt marquée par un regroupement de l'habitat. Il rappelle aussi que l'omniprésence des eaux de surface est un trait de caractère essentiel du vallon du Rouanne qui explique en grande partie cette dispersion de l'habitat.

Cette morphologie a donc traversé les siècles sans subir d'altération majeure, à l'exception peut-être de Noël-Saint-Rémy dont le tissu bâti s'est étiré vers le nord et Moru dont le contexte diffère des autres hameaux.

Les situations d'implantations ne sont pas toutes similaires et témoignent là aussi de la diversité des possibilités d'implantations et des données de terrain offertes par ce site.

-  Bâti
-  Cours d'eau
-  Ruisseau intermittent
-  Douves
-  Fontaines, sources
-  Couvert boisé



Carte de situation des hameaux de la commune de Roberval



Noël-Saint-Rémy est un hameau au tissu diffus et discontinu qui occupe la confluence de deux vallons. C'est avec Moru, le noyau urbanisé qui s'est le plus étendu depuis les années 1970.

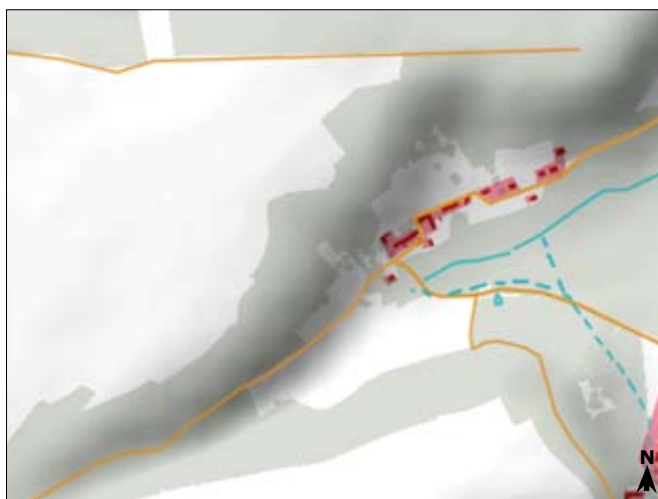


Hameau de Noël-Saint-Rémy

Cette petite entité a joué sur plusieurs tableaux. Profitant d'un fond de vallée moins hostile que celui de Fosse, elle a pu profiter d'un site de replat façonné par la confluence de la cavée Martine et de la cavée de l'Eglise. L'approche historique a montré le rôle de cette dernière comme point de pénétration dans le vallon et peut-être dans l'implantation de l'église à son débouché. Noël-Saint-Rémy prend des allures de village «tentaculaire», ayant connu avec Moru les mutations urbaines les plus significatives de la commune avec l'étirement de son tissu bâti le long de l'avenue du château. Le fossé en eau qui traverse ce hameau est très discret, malgré une petite place verte qui y donne accès.



Fosse est un hameau long et étroit installé entre coteau et marais, qui a connu assez peu d'extensions de son bâti.



Hameau de Fosse

Cette entité s'appuie le long de la route sans produire de densification. Elle profite d'une orientation favorable, plein sud et a choisi les premiers mètres du coteau pour se mettre « hors d'eau ». La proximité de la fontaine Gilet a aussi joué un rôle dans le choix de ce site très pertinent, où dominent autant les ambiances du marais que celles du coteau enfriché.

Hameau de Roberval

Fortement marqué par la présence du château et de son parc ceint de longs murs, ce hameau est aujourd'hui doublement pénalisé par les nuisances induites par le passage du viaduc et par le trafic de la RD 100. Cette entité qui naguère commandait le passage entre le grand vallon du Rouanne et les petits vallons de Roberval a perdu évidemment de sa force paysagère et symbolique. Il a toutefois gardé une certaine authenticité dans les bâtiments qui le composent et qui continuent ainsi de faire corps harmonieusement avec le domaine du château. L'eau y est très présente sous plusieurs formes, calme ou en mouvement bien qu'il faille faire l'effort pour la découvrir ou s'en approcher. C'est un trait de caractère propre à ce hameau.



Roberval verrouille le seuil entre la val du Rouanne et les vallons adjacents. Sa forme atypique vient de l'ancrage au carrefour routier. Le château joue un rôle important dans l'articulation des trois hameaux qui «peuplent» le val: Roberval, Carreuse et Guidon.

Hameau de Guidon

Installé sur la route de la vallée de l'Oise, ce hameau a profité du passage pour se développer mais aussi de la proximité du Rouanne auquel il s'adosse mais à bonne distance. On a là un tissu plus dense, respectant un alignement sur rue presque strict qui lui confère une certaine urbanité villageoise. Comme Roberval, il est fortement exposé aux nuisances du trafic routier.



Guidon est toujours resté cantonné sur la rive est de la route, développant un tissu linéaire qui s'est densifié vers le fond de la vallée. Le passage de l'autoroute n'a fait que confirmer cette implantation mono-latérale. Malgré la confrontation avec l'A1, quelques maisons neuves ont été construites au nord du hameau.

Hameau de Carrieuse

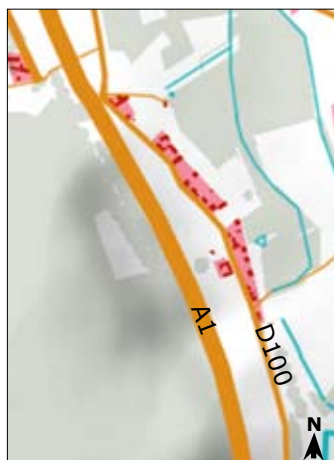
Ce hameau est le moins constitué de tous les hameaux de Roberval sans doute parce qu'il est composé essentiellement de grands corps de fermes qui s'égrènent sur la pente du coteau, que quelques maisons neuves sont venues récemment l'accompagner et pas toujours de la meilleure façon. Il occupe une situation qui se démarque des autres noyaux bâtis, en s'ancrant sur la ligne de crête qui sépare le vallon du Rouanne du vallon de Roberval. Avant l'arrivée du viaduc, cette double exposition était sans aucun doute stratégique en termes agricoles. Plus que Roberval, il pâtit directement du passage de l'autoroute qui lui fait face sur toute sa façade. Bien qu'en balcon sur le vallon, l'eau n'apparaît pas dans cette petite entité.



Carrieuse



Carrieuse, par sa proximité est presque «conurbée» à Roberval. De tous les hameaux du Val du Rouanne, ce sont les deux noyaux les plus proches et leur jonction, récente, s'inscrit presque dans la logique des choses.



Guidon

La ferme isolée du Fond Maillet

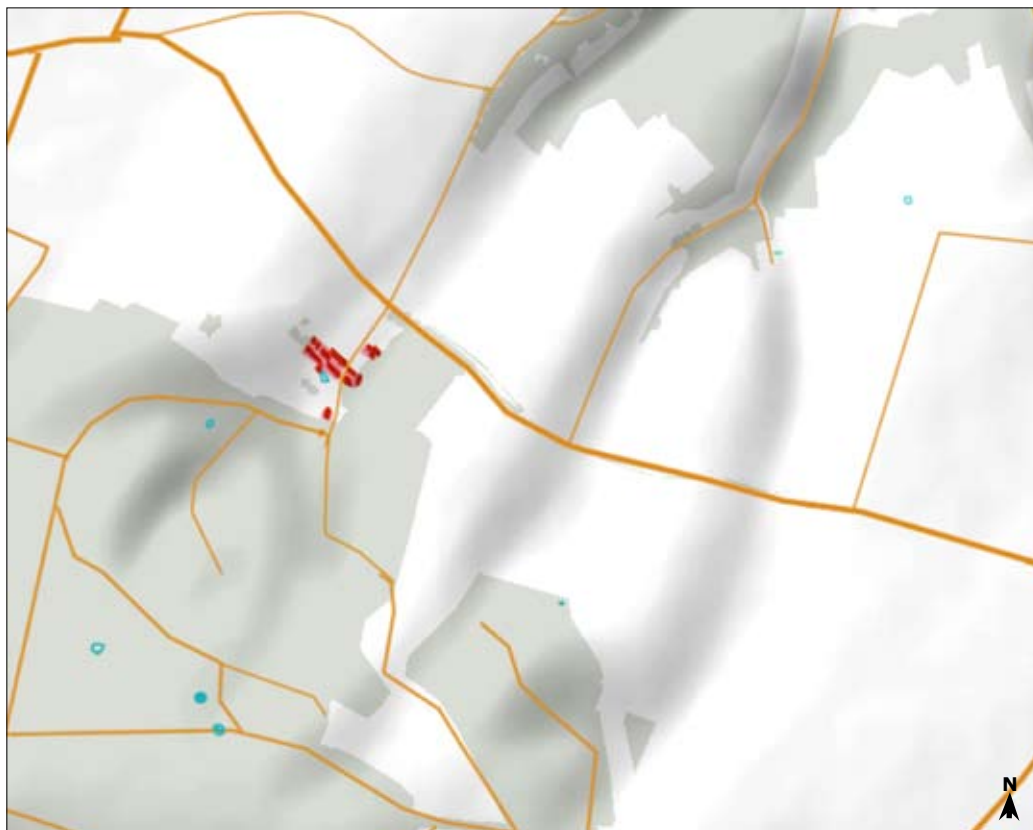
Cet ensemble né d'un hameau de défrichement tardif au XV^e siècle borne la limite de l'ancienne forêt royale devenue aujourd'hui domaniale. Il s'implante à la naissance d'un vallon profitant des ressources toutes proches de la forêt et de terres cultivables du plateau. Sa position en tête de vallon a permis de capter les eaux de ruissellements dans ce contexte où l'eau n'était pas à portée de main contrairement au hameaux du vallon. Depuis le comblement de la mare, l'abandon de la fontaine-lavoir, l'eau n'est plus exprimée dans cet écart où cet élément fut pourtant essentielle dans son installation.

On peut également mentionner dans ce même registre la ferme de la Forêt (commune de Pontpoint) qui apparaît plus précocement que celle du Fond Maillet et qui occupe une situation similaire.

Au lieu dit Harcelay existait également une ferme isolée de grande ampleur, ancienne ferme seigneuriale propriété de l'abbaye de Moncel à Pontpoint, qui a disparu en 1871.



C'est l'entité urbanisée qui a connu le moins d'évolution, sans doute en raison de son isolement, position reculée qui motiva sans doute la construction d'une villa contemporaine, implantée judicieusement dans l'axe de la cavée d'Harcelay. Le bâti est ici monolithique, fermé pour se protéger des vents du Nord, permettant le développement d'une cour intérieure abritée.



Moru, un hameau devenu village



Moru dépasse à présent l'échelle du hameau et constitue un village pavillonnaire, une sorte de «ville neuve» du XX^e siècle. Resté en toile de fond le rapport au coteau qui assure la filiation paysagère avec le coeur du Val du Rouanne.

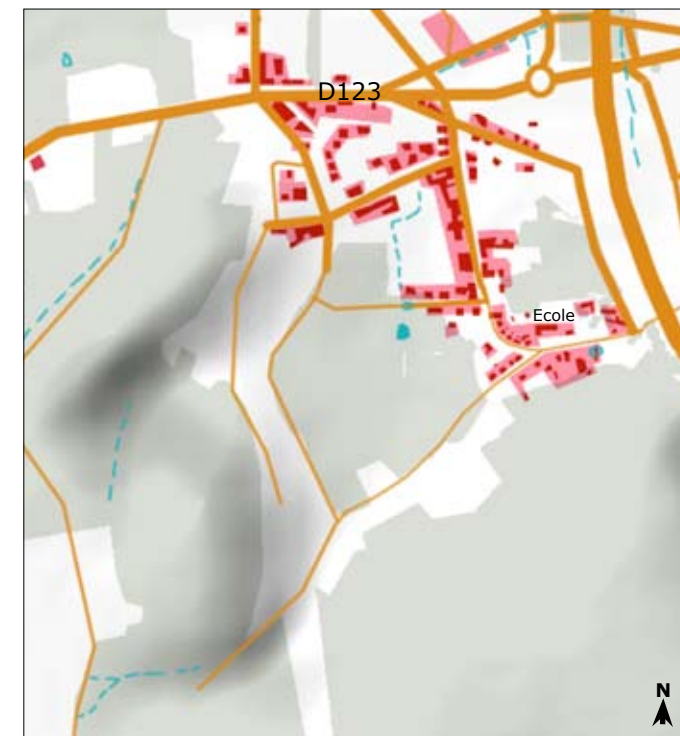


Le grand paysage auquel appartient ce grand quartier résidentiel est très marqué par le vocabulaire «industriel» de la plaine alluviale de l'Oise.

Comme Carrieuse, c'est un village de «piémont» dont la majeure partie dépend de la commune de Pontpoint.

On change là d'aire urbaine et de paysage. S'il s'agit bien originellement d'un hameau autonome mais rattaché à la vallée de l'Oise, les croissances urbaines qu'il a connu depuis les années 1970 lui confèrent des allures de véritable village d'autant plus qu'il accueille l'école.

Son tracé viaire qui se recoupe a également favorisé une certaine densification du bâti. On peut y voir encore les locaux techniques liés à l'exploitation de la ligne de chemin de fer (entretien des locomotives) à côté de l'actuelle école.



ORGANISATION ET NATURE DES RÉSEAUX

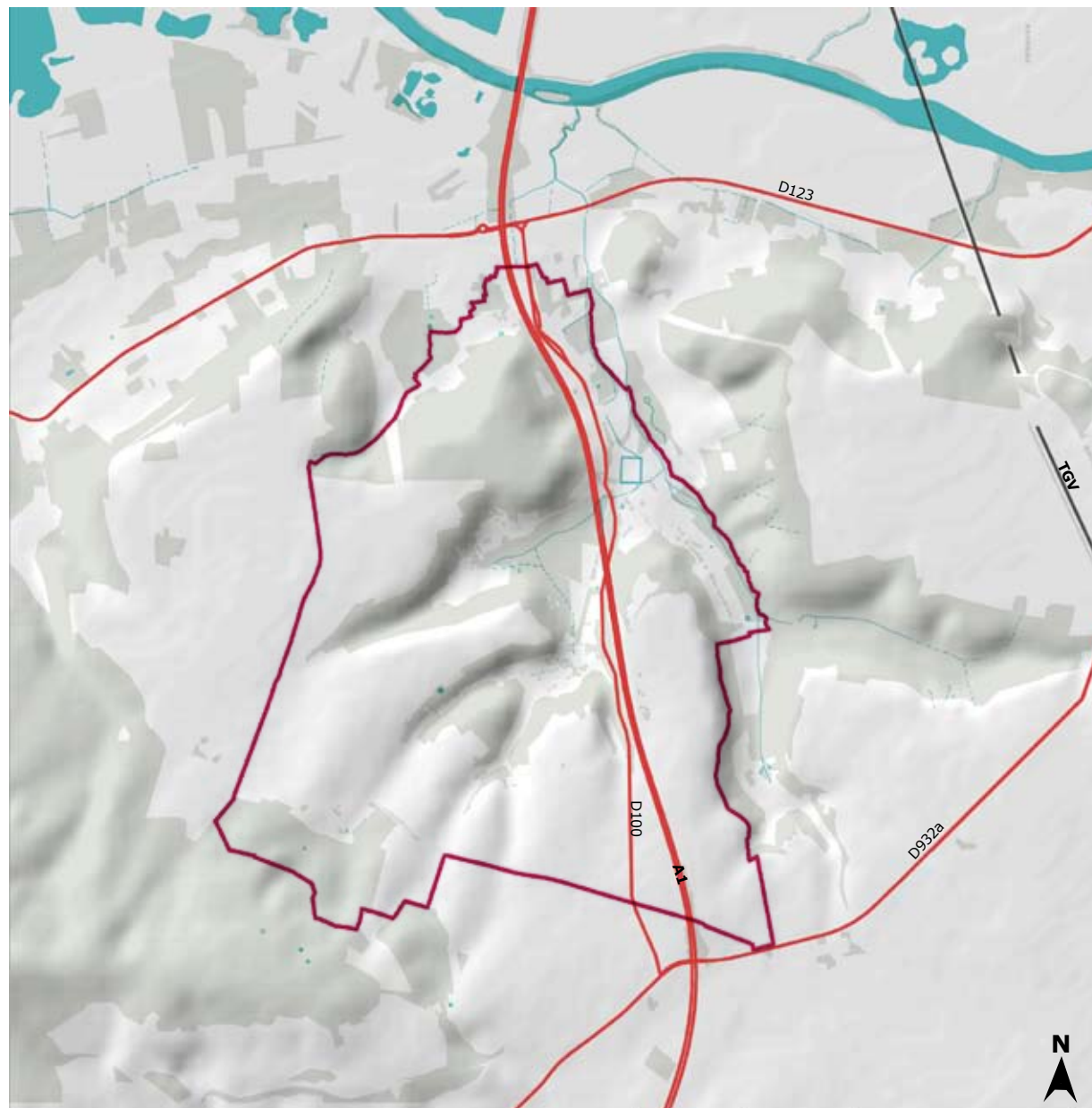
Une armature viaire déterminée par la morphologie du val, des itinéraires locaux de qualité et parfois surprenants

Le vallon du Rouanne accueille un échantillonnage presque complet de réseaux viaires, allant de la grande infrastructure autoroutière jusqu'au petit chemin agricole. Les caractéristiques du relief et l'atomisation de l'urbanisation ont généré un maillage dense et ramifié notamment dans la partie ouest du vallon qui se raccorde au nord comme au sud, sur deux grandes voies importantes.

L'Autoroute du Nord, une infrastructure qui impacte tout le vallon et dévalorise ce site à l'origine remarquable

L'autoroute du Nord continue d'être vécue comme un véritable traumatisme paysager et environnemental qui a remis en question la notion même de «vallons préservés et insulaires». La vocation très ancienne de passage du vallon du Rouanne se perpétue encore à travers cette infrastructure qui coupe du nord au sud le territoire communal. Ce réseau de déplacement nord européen reprend ici l'itinéraire de long parcours autrefois empruntée par la voie Flandreuse. Il s'appuie plus précisément sur le tracé logique qui visait pour accéder au bas du vallon à s'appuyer grosso modo, sur la cavée de l'Eglise. Il vient également souligner grossièrement le point de rencontre et le seuil composés par la confluence des deux thalwegs principaux, au droit du château.

Le viaduc est un véritable « monument » qui concurrence les dimensions paysagères du vallon du Rouanne et en bouleverse les rapports d'échelle. 544 m de long, 32 piles, 20 m de haut en moyenne, il permet le passage de plus de 85 000 véhicules par jour. Il a également entravé la logique du site, du fond de vallée, en parasitant la confluence des vallons, créant un obstacle physique et visuel entre le vallon du Rouanne et les vallons de Roberval. Le site du château est de loin le plus pénalisé subissant directement les nuisances sonores et olfactives engendrés par le trafic routier et une proximité si forte avec le viaduc que le monument se trouve comme écrasé. Au droit de ses piles, le viaduc est à l'origine d'un vaste espace résiduel sans fonction qui dévalorise le hameau de Roberval et la transition vers les vallons de Fosse et de Noël-Saint-Rémy.



Carte de l'implantation de la principale armature viaire dans le Val du Rouanne



L'autoroute entaille d'abord le coteau, dégagant de grands talus avant de franchir l'espace du vallon.



Le viaduc appartient à présent à l'identité communale, comme un élément qui fait «paysage».

Cette infrastructure a conduit à marginaliser le hameau de Moru, qui s'est vu par force rattaché spatialement à Pontpoint ; elle impacte directement celui de Guidon, lui imposant un face à face inéquitable.

Seuls, le hameau de Fosse, le Fond Maillet et quelques maisons de la cavée d'Harcelay bénéficient d'une mise à distance de cet ouvrage, mais l'autoroute, même invisible, envahit tout l'espace des vallons par la rumeur du trafic qu'elle héberge.



L'ouvrage est reconnu en tant qu'élément de patrimoine architecturale des années 1970, une prouesse d'ingénierie pour l'époque et qui affirmait le sacre de l'automobile.



Le no man's land généré au sol est tout aussi préjudiciable pour l'image de la commune que les nuisances sonores engendrées par le trafic routier.



Le franchissement du Val du Rouanne reste un séquence assez étanche pour l'usager de l'infrastructure.



Sur la plateau, l'engravement de l'autoroute qui gère le franchissement du coteau de l'Oise amoindrit partiellement son impact, souligné par un cordon arboré qui semble s'échapper des coteaux boisés des vallons.

La RD 100, un tracé ancien qui «raconte la topographie»

Face à ce poids lourd de la route, la RD 100 prend des allures de petit itinéraire de campagne, serpentant dans le coteau pour franchir au mieux son dénivelé. Elle s'est calée dans les traces du vieux chemin du XVIIIe siècle qui traversait en partie centrale le vallon du Rouanne permettant ainsi d'en distribuer les différentes pièces. Elle constitue une seconde échelle de réseau et entretient un rapport particulier avec l'autoroute puisque ces deux axes viaires suivent les mêmes logiques de topographie imposées par ce site accidenté. La RD 100, si elle permet la desserte du Val du Rouanne, relie également le réseau du plateau à celui de la vallée de l'Oise en évitant notamment la périlleuse côte de Verberie. Elle donne la mesure de la marche topographique à franchir pour passer de l'univers du plateau à celui de l'Oise.

Hors cadrage communal, il faut mentionner la RD 123 qui dessert les communes du sud de la vallée de l'Oise et se prolonge dans la vallée de l'Automne qu'elle irrigue jusqu'à sa source (Villers-Cotterêts). Cette route, classée « route à grande circulation » pour les portions comprises entre la RN 17 et la RD 932 A, est un maillon important dans la mise en relation du Val du Rouanne avec les territoires voisins.

Un réseau local calé sur les thalwegs des vallons

Les différentes entités bâties ne sont pas desservies par ce réseau de la même manière. Il faut distinguer Roberval et Guidon qui sont directement et uniquement branchés sur le tracé de la RD 100.

Carrieuses présente l'unique cas de voie unique en impasse.

Fosse comme Noël-Saint-Rémy bénéficie par contre d'un véritable réseau interne à l'écart de la trame principale. Chaque hameau est desservi par une voie simple, dont le dessin est fortement inféodé aux formes de la topographie et à la présence de l'eau. On a conservé leur gabarit étroit et leurs tracés sinueux rendant parfois difficile les croisements mais perpétuant l'ambiance intime et villageoise du creux des vallons. Il profite aussi

d'une double relation, vers le plateau grâce à la route du Fond Maillet ou par la cavée de l'Eglise, ou bien vers le vallon du Rouanne et la vallée de l'Oise, via la RD 100 que l'on rejoint alors sous le viaduc.

Moru est irrigué par une voie en boucle dont le point d'origine est la RD 123. Il n'entretient qu'une relation piétonne avec la RD 100 et le hameau de Guidon, par l'intermédiaire d'un souterrain peu engageant passant sous l'autoroute.



Dans la plaine du Rouanne, la route circule dans un corridor végétal, entre zones marécageuses et friches du talus de l'A1.



Superposition du réseau mise en scène par le franchissement du viaduc. Un itinéraire calé sur sol, la RD 100, un autre qui garde en mémoire la côte du plateau, l'autoroute.



A Guidon, la route tangente l'A1, lui empruntant un instant son vocabulaire à travers la glissière métallique.



Le parcours du coteau est escarpé et fortement canalisé par la végétation. C'est une séquence fermée qui contraste avec la vacuité du plateau et annonce les paysages «intimes» des vallons.



Petites routes et chemins villageois



Des petites routes qui offrent encore des scénographies bucoliques.



Le chemin d'Harcelay et sa voute de noyers.



Le chemin Pontois a conservé son étroitesse, sa sinuosité, son charme. C'est sans doute un des itinéraires les plus pittoresques du PNR.



La route de la cavée de l'Eglise est anciennement l'accès au vallons depuis le plateau. Utilisé uniquement dans le sens sortant, elle offre un itinéraire intime et calme qui donne à voir l'église et les éperons rocheux du coteau.

Le dernier niveau de hiérarchie de cette trame viaire est constitué de toutes petites routes et de chemins agricoles. Le chemin Pontois comme la cavée d'Harcelay en sont de parfaits exemples, avec leurs tracés sinueux et étroits, ourlés d'arbres et fortement chahutés par le relief des vallons. Ils proposent de belles séquences paysagères sur le plateau et sur les vallons, ce qui en fait des itinéraires réellement pittoresques.

Les coteaux sont ponctuellement parcourus par des chemins raides qui escaladent la pente pour rejoindre le plateau, comme le chemin du Calvaire ou le chemin du Plant de Roberval.

Deux autres chemins empruntent les pentes plus douces des vallons, par la cavée Martine et par la cavée de Fosse.

Sur le plateau, le réseau de ces chemins n'est pas connecté et termine brutalement sur dans les cultures. Il n'existe pas ou plus d'itinéraires suivant le rebord de plateau.

Malgré le linéaire de cours d'eau important, il n'existe pas non plus de chemins qui permettent de suivre leur cours en raison du statut privé des terrains et du boisement des berges (peupliers ou friches) qui en empêchent l'accès.



Relation tubulaire entre Moru et Guidon.



La côte de Glagne est un des multiples chemins qui relient les hameaux au plateau en gravissant les coteaux.





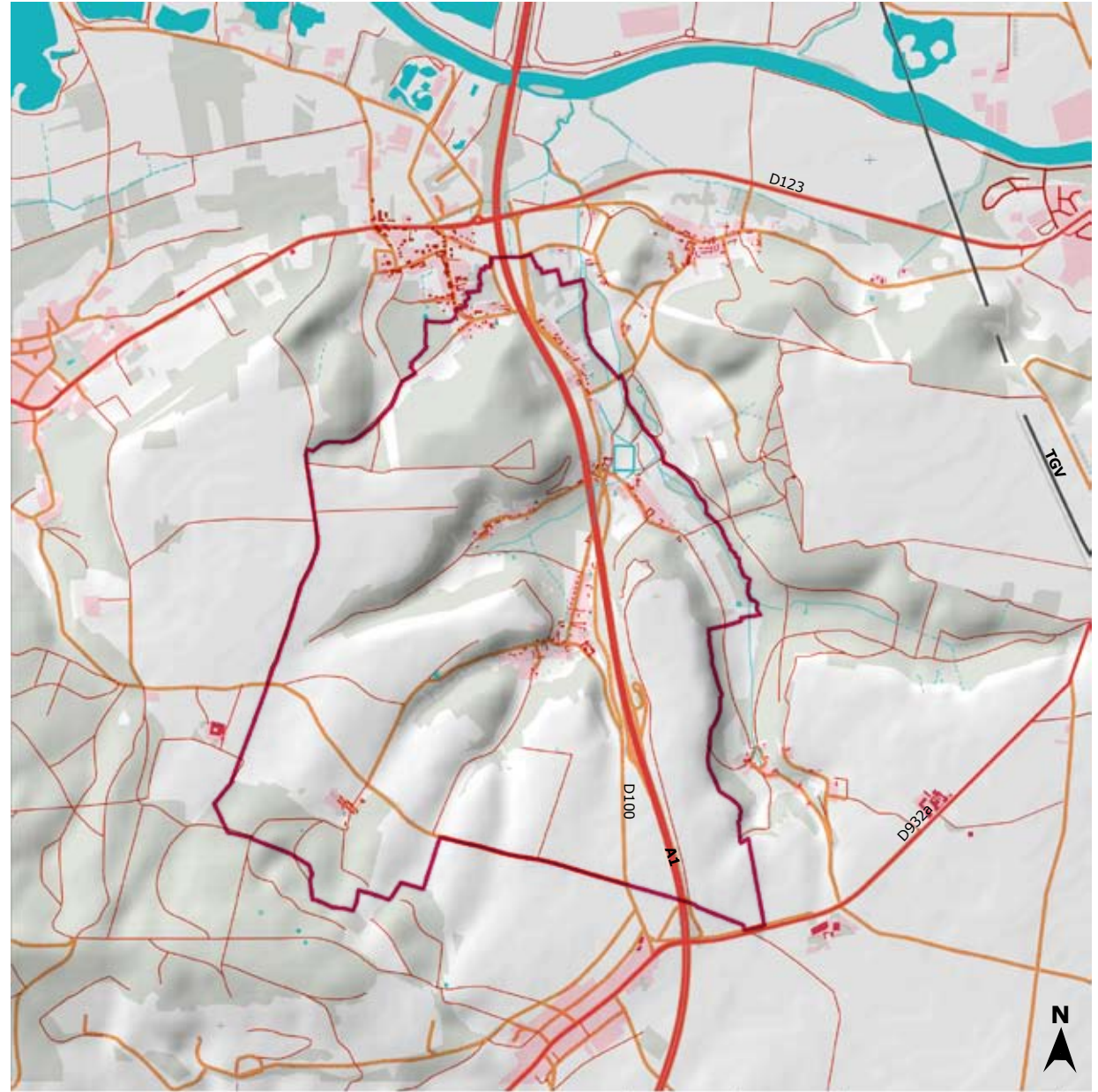
Ancien tracé du chemin reliant Roberval à Noël-Saint-Rémy, que remplaça l'allée du château réalisé au XVIII^e siècle.




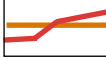
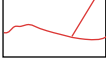
Le chemin du Fond Maillet, emprunté par le GR 12, relie la plaine à la forêt d'Halatte.



Le GR 12 suit la ligne de thalweg de la cavée Martine, utilisant la «moindre pente» pour glisser dans le vallon.



Armature complète des réseaux dans le Val du Rouanne

-  Réseau national : A1
-  Réseau départemental et «intervillage»
-  Réseau de chemins de terre et agricoles



Le chemin du Cleu est un itinéraire en partie empierré qui traverse de belles séquences de pins et de hêtres. Il permet également de découvrir les dernières surfaces de pelouses calcicoles des coteaux du Val du Rouanne.



Le chemin de Notre-Dame-des-Champs traverse du nord au sud et domine la grande alcôve cultivée entre la forêt d'Halatte et le Val du Rouanne.



Comme l'autoroute, le passage du réseau électrique a laissé des marques prégnantes dans le paysage du coteau, entaillant sa couverture boisée.



Sur le plateau, les pylônes moins importants que ceux qui jalonnent le territoire de Rhuis sont vite «absorbés» par la dimension panoramique du paysage.

Des réseaux aériens «à tous les étages»

Que l'on soit dans la plaine alluviale, sur le coteau ou bien sur le plateau, les réseaux aériens sont présents dans le territoire de Rouanne. La commune de Roberval est impactée à la marge, par deux lignes électriques MT venant du poste électrique de Moru. La première traverse principalement la commune de Rhuis d'est en ouest, prenant de plein fouet la pente du coteau au-dessus de Bacouël, où elle a ouvert une tranchée dans le couvert boisé.

La seconde, moins imposante, concerne davantage Roberval puisqu'elle remonte plein sud en parcourant le plateau ondulé en face du Fond Maillet mais le franchissement du coteau de la Cavée des Rois produits la même saignée dans le couvert végétal qu'à Rhuis.

LA TRAME PARCELLAIRE ET LA TOPONYMIE

Une matrice qui raconte les terroirs

La matrice cadastrale actuelle révèle les différents terroirs de la commune. On distingue nettement le domaine agricole du plateau divisé en grandes unités foncières bien qu'il reste encore des secteurs plus découpés. Dès que la pente s'accroît ou que le sol se boise, la trame parcellaire se densifie en lanières parfois très longues et très étroites comme dans le secteur forestier du Fond Maillet ou de Moru.

Autour de chaque noyau villageois, tous les versants de coteaux sont aussi extrêmement divisés en de multiples lanières, témoignages des anciens terroirs dévolus aux cultures maraîchères, fruitières et viticoles. Dans le fond des vallons, le secteur du marais de Fosse et le vallon du Rouanne se distinguent par la dimension plus conséquente de leurs unités foncières. On mesure également la rupture opérée dans la marqueterie du parcellaire du vallon par le passage de l'autoroute.

Une nouvelle typologie de parcelles est également apparue depuis une trentaine d'années, avec le développement de la maison individuelle, illustrée principalement le long de l'avenue du Château à Noël-Saint-Martin.

La photo aérienne exprime un parcellaire « vécu » un peu différent, résultant des accords entre propriétaires pour rationaliser l'exploitation du sol essentiellement voué à la culture, sans forcément nécessiter un remembrement. Autour du Fond Maillet, il existe encore un découpage en lanières, très ancien qui s'interpose entre le domaine forestier, où alternent grandes et toutes petites parcelles, et les grandes unités foncières du plateau.



Cadastre



Petites parcelles de jardins au Fond Maillet.



Nouvelles coupes régulières du sol à Carriouse.



Cadastré sur fond de photo aérienne.



Grande unité parcellaire du plateau agricole.



Le marais de Fosse constitue une des pièces du parcellaire les plus importantes du fond de val.



CHAPITRE 4 ●

PERCEPTION DES PAYSAGES

ASSIETTES VISUELLES ET PERCEPTION DES DIFFÉRENTS MOTIFS

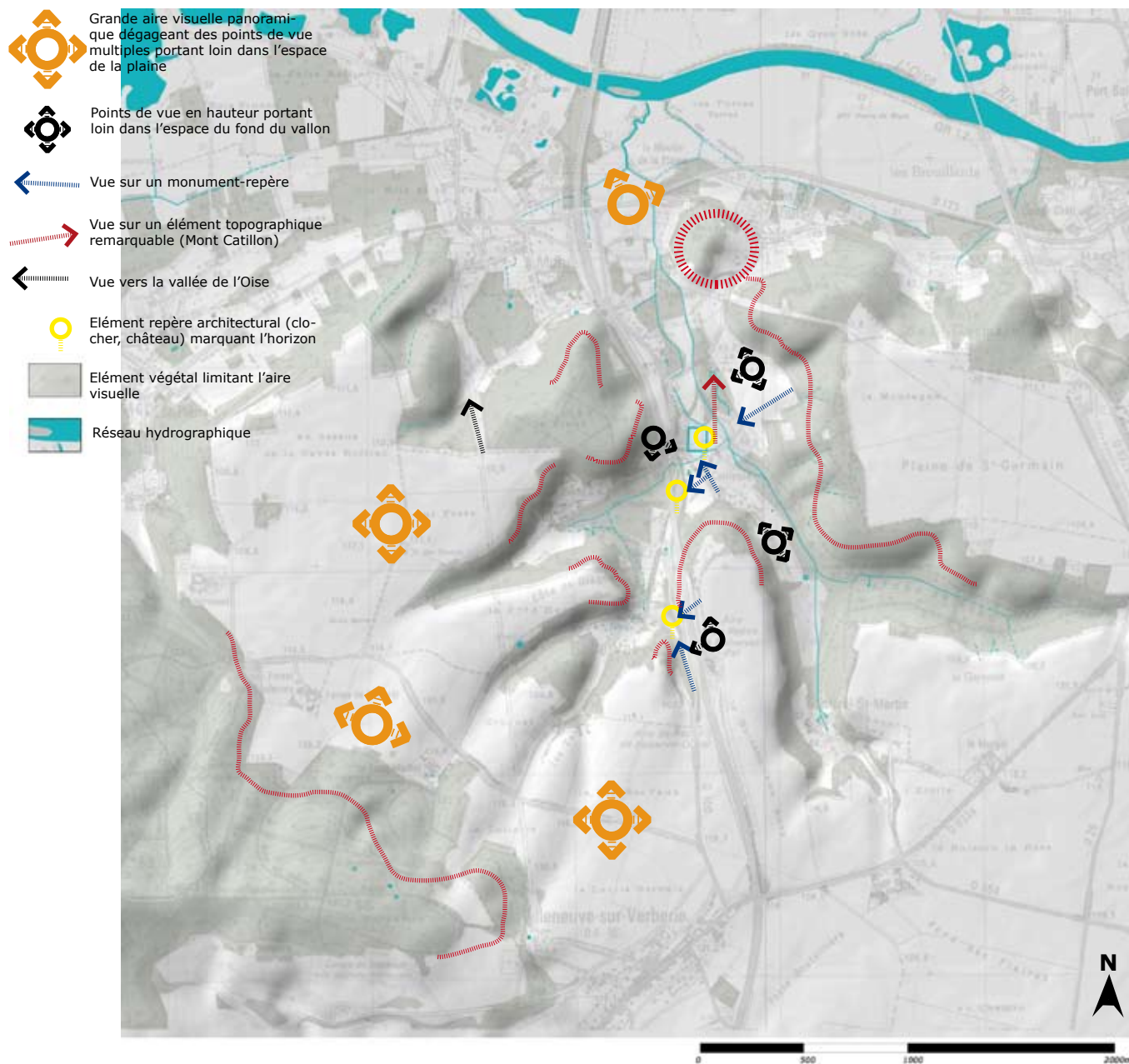
Des assiettes visuelles dynamiques et contrastées entre le plateau et les vallons

La complexité du relief et la couverture boisée du territoire décrivent des champs visuels très variés, alternant des points de vue larges depuis le plateau, et des aires visuelles plus fermées dans l'intérieur des vallons. Dans tous les cas de figure, les modes de perception dans ce paysage où l'on monte, où l'on descend, où l'on franchit des opacités puis des séquences plus ouvertes est donc très dynamique parfois pleines de surprises.

Les routes et chemins sont les principaux vecteurs d'appréciation et de découverte des paysages. A Roberval, ce réseau, souvent chahuté par le relief, contribue à raccourcir et à fermer le champ de vision. Toutefois, quelques points hauts offerts depuis les coteaux et sur le plateau proposent encore des situations de belvédères appréciables et indispensables pour la compréhension du paysage du vallon de Rouanne. Mais l'absence de chemin en périphérie de coteau et l'opacification opérée par la végétation réduisent considérablement un potentiel pourtant énorme en termes de patrimoine visuel et donc paysager.

Dans l'aire visuelles du vallon, des vues rares et souvent cadrées

La perception des grands événements de la topographie offerte depuis les différents espaces des vallons est encore possible, mais elle tend à s'opacifier en raison de l'extension des zones boisées. En effet, le développement de la végétation, aussi bien sur les versants abrupts des coteaux que dans les fonds de vallons a considérablement homogénéisé, voire affadi, ce patrimoine visuel remarquable. Les cartes postales anciennes donnent d'ailleurs la mesure de la fermeture des paysages opérée depuis un siècle et de la disparition progressive dans l'univers du vallon de l'expressivité des formes du relief qui le caractérisent.





Le coteau de Carrireuse offre quelques possibilités de points de vue sur le Val du Rouanne que bien l'urbanisation et la végétation tendent à réduire considérablement ces opportunités visuelles.



Il convient d'y distinguer deux aires visuelles :

- Celle des vallons de Fosse et de Noël-Saint-Martin est un espace aujourd'hui plutôt encombré par les boisements qui tapissent les fonds humides des zones marécageuses. La progression de cette couverture végétale, les terrassements du viaduc et l'ouvrage lui-même constituent des entraves à la circulation visuelle. Les vues sont souvent courtes et cadrées même lorsque l'on prend de la hauteur et la dimension des vallons n'est plus perceptible. La cavée d'Harcelay n'offre qu'une appréhension très fragmentée du village en raison du relief et de la végétation qui s'y est développé.



Par-delà le jardin du château, la butte du Mont Catillon de Rhuis existe encore dans le paysage du Val.



Le Chemin des Anes donne à voir le paysage encaissé du Rouanne et permet d'apprécier toute l'amplitude de sa topographie

- Le cœur même du vallon du Rouanne donne à voir des profondeurs de champs plus importantes et des paysages de plus grande ampleur, mais il faut souvent gravir la pente pour dépasser les opacités des premiers plans. Depuis Carrireuse et par-delà le parc du château au passage du Ruisseau des Aulnes de Fosse, il est possible de découvrir la longue et haute croupe de coteau est de Rhuis, le défilé du vallon ainsi que le mont Catillon, autant des points de vue les plus typiques du paysage du vallon Rouanne. La situation de belvédère de Rhuis, dominant l'intérieur du vallon du Rouanne reste le point d'évaluation principale de ces paysages. Le chemin rural n°14, dit de Rhuis à Crépy-en-Valois et le site de Bacouël offrent encore une succession de points de vue parfois saisissants sur le vallon du Rouanne (notamment en hiver) et qui permettent de comprendre la complexité de ce site et son positionnement par rapport au plateau et la forêt d'Halatte d'une part, et vis-à-vis de la vallée de l'Oise d'autre part.

Les utilisateurs de l'A1, dans le sens Paris-Provence, bénéficient par contre d'un point de vue de choix sur le vallon du Rouanne mais bien trop furtif pour être apprécié. On perçoit pour celui qui est attentif, le cœur du vallon accueillant le château et ses somptueux platanes, la butte du mont Catillon qui dialogue avec le revers de la cuesta boisée.

Au sud de Guidon, le rapport à la vallée de l'Oise ne s'opère qu'à l'extrémité de la commune, une fois passés les boisements qui longent le Rouanne. L'enclavement et l'opacification du secteur de Moru ne permettent pas non plus le dégagement d'aires visuelles significatives.



Mais c'est depuis le coteau est de Rhuis, grâce au chemin de Crépy que le grand site du val du Rouanne exprime toute sa dimension. Un point de vue monumental et d'envergure patrimoniale pour le PNR Oise-Pays-de-France.

Sur le plateau, des horizons monumentaux, en rebord de coteaux, des points de vue oubliés

Ces espaces ouverts ménagent logiquement des étendues plus conséquentes, contrastant avec les perceptions fragmentées et souvent brouillées de l'intérieur des vallons. Là, les vues s'ouvrent largement sur les grands espaces cultivés, notamment vers le sud et l'est. Le rebord de coteaux boisés délimite par contre ce paysage dès la cassure topographique mais laissant deviner un ailleurs. La cavée de l'Eglise, par exemple, dans l'axe de la RD 100 forme une échancrure qui laisse percevoir un horizon très lointain qui dépasse la vallée de l'Oise. Le chemin Pontois entre la ferme de la Forêt et le Fond Maillet montre là aussi une succession d'alcôves dessinées par les lisières, par-delà on devine l'effondrement du corridor creusé par la rivière. Ce dégagement du sol permet un recul qui offre des perceptions panoramiques des paysages du plateau mais aussi des terminaisons des vallons. A l'intersection du chemin Pontois et de la RD100, la vue vers le sud dévoile la profondeur de la plaine du Valois ponctuée de ses buttes témoins. Au-dessus du Fond Maillet, adossé à la lisière, le relief forme un promontoire qui permet d'embrasser une grande quantité de paysage qui dépasse la vallée de l'Oise. Le mont Pagnotte est également présent dans ce panorama agricole depuis le plateau d'Harcelay et le plateau du Plant. Plus anecdotique émergent le clocher de Villeneuve-sur-Verberie et les arbres alignés de la RD 932a.



Le chaloupé du relief génère une perception très dynamique du paysage, fait d'horizon court puis d'horizon lointain. Les boisements jouent un rôle de bornage visuel mais aussi soulignent les moindres rides du relief.



L'horizon du plateau est avant tout marqué par la sombre silhouette de la forêt d'Halatte qui participe pleinement aux aires visuelles de la commune.



Depuis les hauteurs du Fond Maillet, en lisière de forêt, la situation de promontoire permet d’embrasser toute la plaine agricole, par delà laquelle on devine la cassure de la vallée de l’Oise.



Vers le sud-ouest, l’aire visuelle est bloquée par la forêt mais aussi par la silhouette de Villeneuve-sur-Verberie qui se développe, ponctuée par le clocher massif de son église. Ainsi, le paysage urbain de cette commune participe aussi au paysage de Roberval.



Plus à l’est, la profondeur de champ du plateau se découvre à nouveau, laissant se développer une succession de coulisses végétales où les arbres alignés de la RD 932a occupent une place ostentatoire.



Les rebords de plateau lorsque la végétation s'efface laissent percevoir des fragments de grands paysages, ceux de la vallée de l'Oise ou bien dans une échelle moins colossale, le creux des vallons.



Autour des coteaux d'Harcelay, il faut lutter avec la végétation pour s'approcher au plus près de la rupture du coteau pour découvrir des points de vue cachés, perdus, endormis mais pourtant d'une très grande force paysagère et qui concernent directement l'identité de la commune. Un potentiel visuel à exploiter !



Le bord de plateau de Fosse recèle les mêmes richesses visuelles. Le viaduc dans le paysage du Val du Rouanne est perçu différemment depuis ces hauteurs, plus aérien.



Le passage de la ligne électrique a réalisé une meurtrière dans le cordon boisé du coteau. C'est l'occasion de mesurer la dimension de l'aire visuelle confisquée par l'opacification des versants. Malgré le caractère industriel de la vue, il s'agit là d'un belvédère remarquable sur la plaine de l'Oise.



A l'opposé, les vues plongeantes sur les vallons montrent des aires visuelles plus intimes où les moindres détails se donnent à lire. Les points de vue sur les entités urbanisées de la commune sont assez rares; ceux offerts depuis les coteaux prennent donc une valeur particulière qui mériterait d'être mieux exploités.

Depuis l'autoroute, des vues furtives mais emblématiques du Val du Rouanne

L'autoroute est aussi un point d'observation du territoire du val. Les perceptions possibles depuis la voie elle-même restent furtives et limitées mais l'essentiel du paysage est appréhendable. Développé de coteaux sinueux, encaissement des vallons, ponctuation magistral du château flanqué de ces platanes sentinelles! L'aire de repos permet de profiter d'un point de vue plus «stable» sur le vallon de Fosse, mais il faut faire l'effort de s'approcher au plus près du rebord de la plate-forme pour découvrir cette vue plongeante et faire abstraction du premier plan.



L'aire de repos de Roberval profite d'une situation en belvédère sur les vallons; toutefois, cette perception reste dépendante de la maîtrise de la végétation.



Le sens Paris-Provence offre plus d'opportunités de perception du Val du Rouanne. Le viaduc sur une séquence très courte montre le coeur du site et tangente le château et ses platanes monumentaux.



Approche frontale du hameau de Roberval depuis la RD 100; une situation très exposée au regard.



Même depuis les hauteurs de Rhuis, les entités urbanisées de Roberval sont d'une très grande discrétion. Seul le château, en raison de sa dimension existe dans le paysage du Val du Rouanne.



La topographie et la végétation restituent une vision très fragmentée de Roberval depuis Carriouse.

Des entités urbaines différemment exposées au regard

La configuration complexe du relief combinée à la couverture arborée omniprésente joue logiquement un rôle déterminant dans les modes d'exposition visuelles des différentes entités urbanisées. D'une manière générale, l'engravement dans le creux des vallons des hameaux de Roberval leur confère une certaine discrétion dans les perceptions élargies du paysage.

Roberval, une petite entité «ostentatoire» branchée sur un carrefour routier

Roberval et Guidon, sont particulièrement exposés au regard en raison de leur filiation intime avec la RD 100 et se montrent quasiment dans leur entièreté. Ils sont également perceptibles par fragments depuis le hameau de Bacouel à Rhuis.



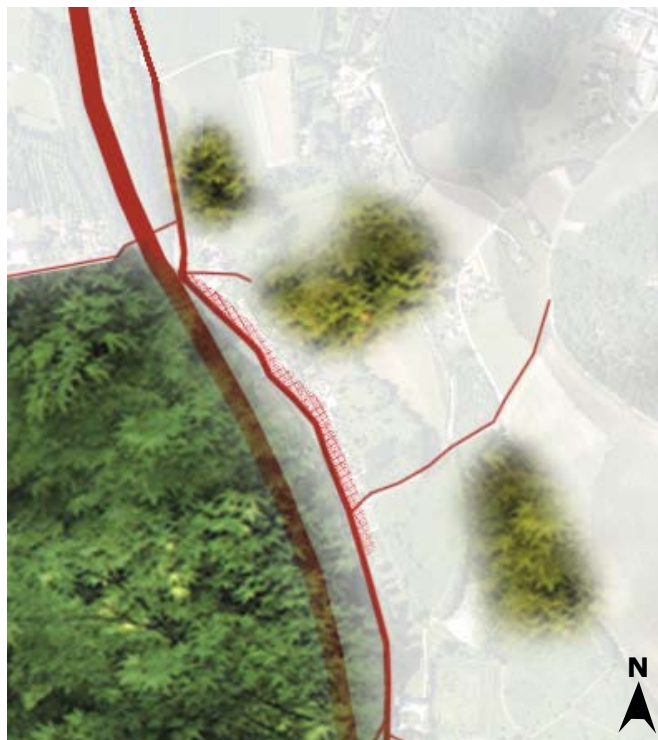
-  Bâti
-  Réseau viaire
-  Boisement et relief formant une opacité
-  Boisement formant une opacité
-  Opacité du coteau

Guidon, une longue silhouette exposée et uniquement longée

La longueur du développé bâti de ce hameau lui confère une réelle singularité et une très forte exposition visuelle. La silhouette compacte exprime à la fois la direction du Val du Rouanne, de l'autoroute, des coteaux.



Guidon est l'entité la plus exposée avec Roberval, puisque traversée par la «grande route». Sa première maison coïncide avec la courbe de la voie, dégageant à droite le point de vue sur le coteau.



Silhouette de Guidon à travers la fine ripisylve du Rouanne. Là encore, une vision tamisée.



Silhouette de Guidon depuis Bacouel, une composition calée sur les lignes de force du paysage.



Bâti



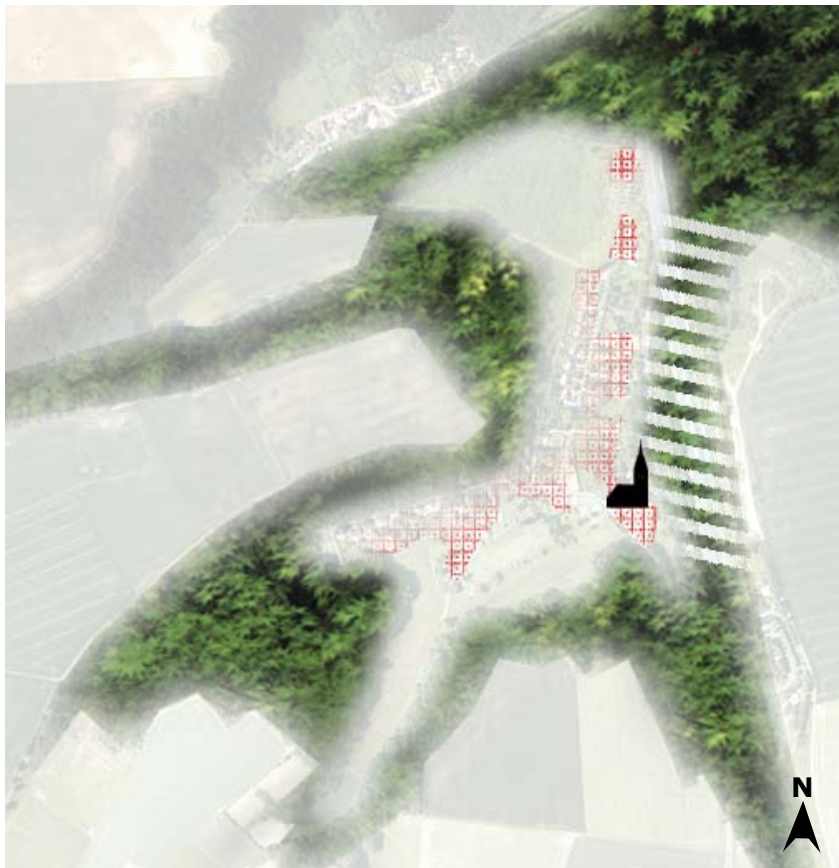
Réseau viaire



Boisement et relief formant une opacité



Boisement formant une opacité



Bâti



Boisement et relief formant une opacité



Filtre boisé

Noël-Saint-Rémy, une silhouette perçue par séquence, depuis les hauteurs

Cette entité bâtie est surtout perceptible depuis les hauteurs de la RD 100, de l'autoroute et du calvaire. C'est donc une approche en surplomb qui caractérise ce mode de lecture, très dépendante du degré de densité végétale du coteau. Au sol, aucun recul ni dégagement ne permettent de capter une silhouette réellement constituée et globale. La cavée Martine offre une vision fragmentée, cloisonnée, qui finalement est à l'image de ce hameau «éclaté».



L'espace ouvert au débouché de la cavée Martine ménage une profondeur de champ qui malgré la végétation laisse deviner une portion de silhouette urbanisée.



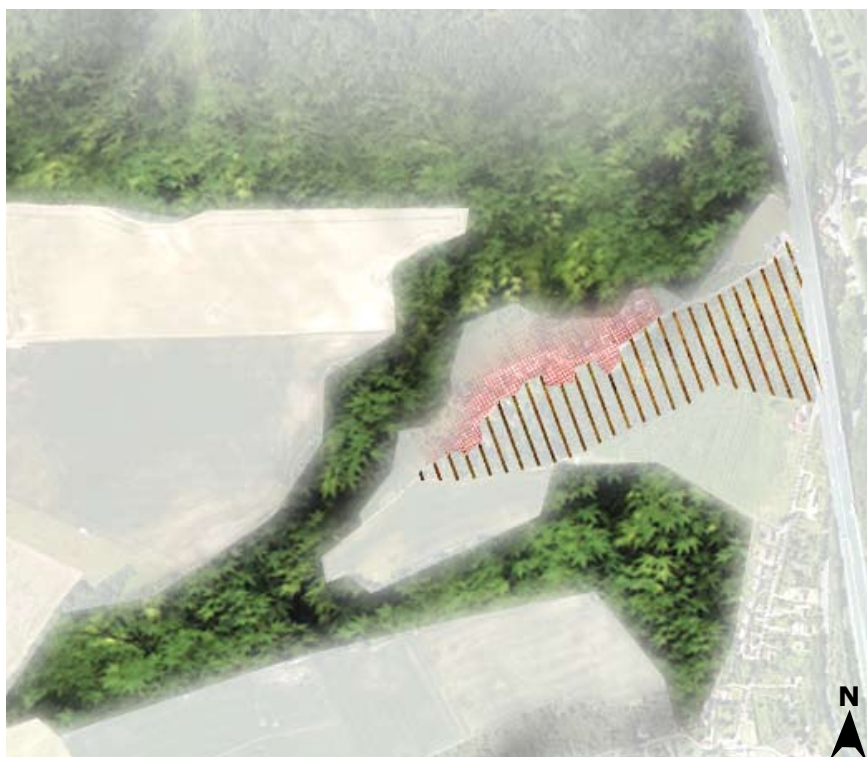
La RD 100, selon la densité de la végétation distille quelques cadrages sur Noël-Saint-Rémy et son site d'inscription.

Fosse, un hameau discret «coincé» entre marais et coteau

Fosse, comme Noël-Saint-Rémy, par son implantation en fond de vallon et la présence d'une végétation dense, est sans doute l'entité bâtie la plus discrète de la commune. Il s'affiche comme une sorte de hameau-clairière.



Depuis la Côte de Glagne, le hameau de sonne à voir à l'occasion des transparences de l'hiver.



Bâti



Boisement et relief formant une opacité



Filtre arbustif



Depuis l'est, le hameau n'apparaît que très partiellement, au bout de l'étroit corridor formé par la végétation et le coteau.



La végétation du marais limite considérablement les perceptions du hameau de Fosse se développant pourtant sur une longueur assez conséquente.

Carrieuse, une silhouette «éclatée», à cheval sur le coteau

Carrieuse dans sa situation de repli derrière la croue du coteau et d'impasse offre peu de prises visuelles, ne se donnant à voir que depuis les versants de Rhuis (Bacouel, chemin de Rhuis à Crépy, sommet du mont Catillon).



Bâti



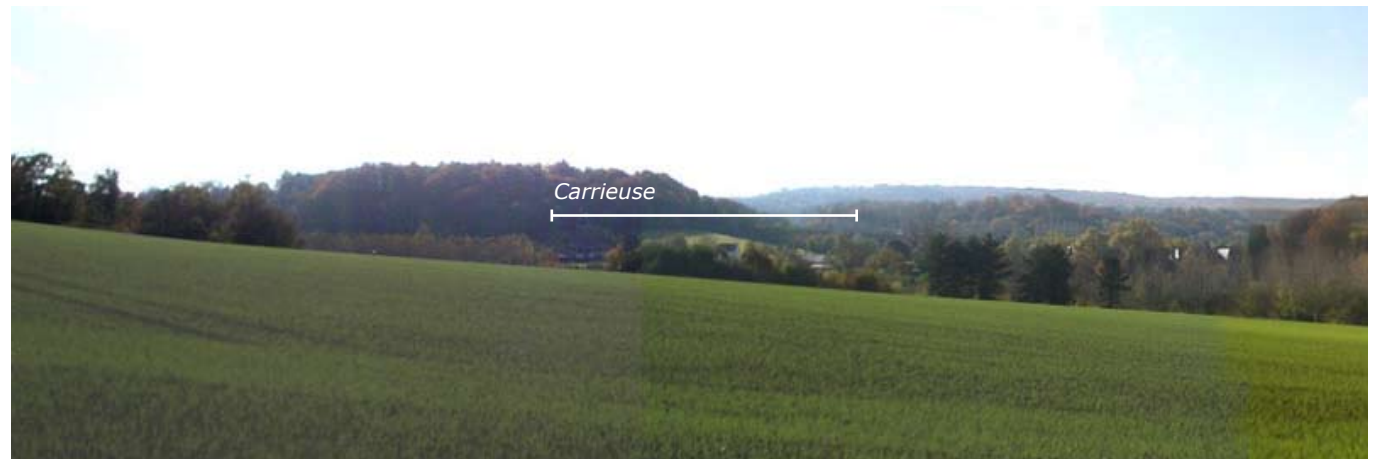
Boisement et relief formant une opacité



Opacité du coteau



Silhouette sud de Carrieuse; une compacité relative, une entité qui ne se donne à voir que dans une aire de proximité réduite.



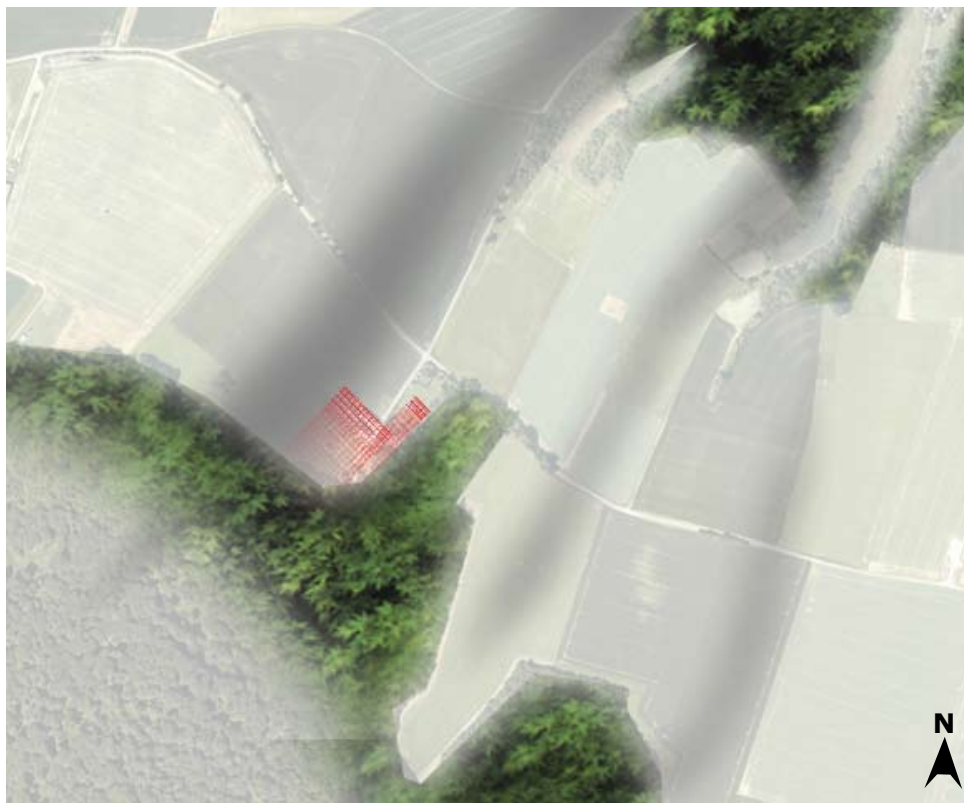
Même depuis les hauteurs du coteau de Rhuis, Carrieuse reste invisible.

Le Fond Maillet, une silhouette expressive, globale, extrêmement lisible

Le Fond Maillet est sans doute l'entité qui dévoile avec le moins de pudeur ses silhouettes, mettant en exergue la qualité et l'unité du bâti en calcaire et son inscription dans le creux du vallon. Le fond de scène sombre de la forêt ajoute également à ces perceptions un contraste très prononcé entre le motif bâti et le motif végétal.



Depuis la lisière de la forêt, le hameau se donne aussi à voir dans son entièreté, associant relief et masse boisée.



Bâti







Boisement et relief formant une opacité



Le Fond Maillet est la seule entité bâtie perçue dans sa globalité et dans son site d'accueil.

Moru, une silhouette peu compacte mais diffuse, bien visible depuis la route de la vallée

Moru dans sa globalité urbaine n'est perçue que depuis la RD 123, montrant une silhouette désordonnée, étalée sans être compacte mais dont l'unité paysagère semble assurée par l'imposant coteau qui la domine.

- Bâti 
- Réseau viaire 
- Boisement et relief formant une opacité 
- Boisement formant une opacité 



Moru montre une silhouette presque chaotique et dilatée, typique des faubourgs pavillonnaires, où l'individualité du bâti est préférée à la compacité et à l'unité des villages traditionnels. L'imposant coteau relativise cette multiplicité d'expressions, apportant ici un élément de paysage commun.

DES ENTITÉS PAYSAGÈRES EXPRESSIVES

Des entités contrastées, des ambiances paysagères variées et parfois inattendues

Le croisement des différents motifs paysagers permet de dégager des grandes familles de paysage qui font l'identité communale. Trois grandes entités s'interpénètrent ici :

- celle du plateau ouvert cultivé au sud,
- celle des coteaux qui opèrent comme une sous-entité de transition
- celle des vallons fédérés autour du Rouanne.

Sur le plateau

On peut affiner cette qualification en dégageant deux secteurs. De Noël-Saint-Martin à la ferme de la Forêt, un plateau ondulé à la fois amorce du mont Pagnotte et commencement des vallons, et qui prend des accents de collines.

De la ferme de la Forêt aux rebords des coteaux de Pontpoint à l'est, un plateau nettement plus calme et régulier.

Ces vastes étendues cultivées portent des paysages changeants, variants aux cours des saisons et contrastant avec la relative stabilité des cordons boisés des coteaux ou des fonds de vallons.

Les coteaux

La forte densité de boisements qui les recouvrent, associée à l'escarpement de la pente, renforce leur présence. Ces motifs agissent autant comme des ruptures que comme des transitions entre la nudité des champs cultivés et les vallons fermés et « humides ». C'est à ce titre une entité de contrastes paysagers par excellence !

Les différents vallons de Roberval

Ils se caractérisent par une réelle complexité paysagère, alternant de micro espaces en enfilade, parfois ouverts mais de plus en plus fermés. Cette diversité engendre un paysage de qualité parfois secret et confidentiel. On peut nuancer ce grand site en distinguant les vallons secondaires de Fosse et de Noël-Saint-Rémy, et par extension de Noël-Saint-Martin, du grand vallon principal irrigué par le Rouanne et ponctué par le mont Catillon. Il faut rappeler que la progression des peupleraies depuis

une trentaine d'années y a fortement homogénéisé les ambiances et les aires visuelles. La hauteur même des peupliers, sans commune mesure avec celles des saules marsaults ou des aulnes, instaure par endroits une rivalité d'échelles qui affaiblit les rapports paysagers entre les fonds de vallons et les arêtes sommitales des coteaux. Le paysage a sans doute beaucoup perdu en expressivité et en force. Cette végétation arborée tend aujourd'hui à envelopper l'urbanisation, limitant clairement les relations visuelles directes vers les autres entités bâties et renforçant l'effet d'atomisation des noyaux urbains.

Dans ce contexte de fermeture et de survalorisation de l'arbre, les derniers espaces «vides» de prairies, de cultures ou de marais ouverts prennent donc une place essentielle dans l'organisation et la lecture de l'espace du vallon du Rouanne.

La confluence entre l'entité Rouanne et l'entité vallée de l'Oise est à ce titre un espace d'interpénétration et de dialogue fondamental qui s'opère principalement sur le territoire de Rhuis, mais concerne le secteur de Moru. Il s'agit là d'un paysage singulier qui se décompose là aussi en deux parties.

De l'autoroute au viaduc du TGV, la plaine alluviale a conservé ses caractères «originelles» contrairement aux séquences situées en amont, en aval et en rive droite fortement anthropisées. Elle a échappé ici aux plans d'eau issus de l'extraction de matériaux, à toute urbanisation même ponctuelle ou au développement de boisements. Avec le plateau, cette petite entité semble relativement stable, ayant subi assez peu de mutations impactantes. On y découvre encore des espaces ouverts cultivés qui ménagent des champs visuels élargis orientés est-ouest et largement ouverts au sud sur le panorama du coteau et la confluence avec le Val du Rouanne.

L'autoroute marque par contre une frontière radicale à l'ouest. La vallée de l'Oise a connu ici des bouleversements paysagers conséquents de tout type (gravières poste électrique, zones d'activités et extension de l'habitat, peupleraies...).

Moru prend place dans ce contexte de paysage en mutation qui semble avoir perdu ses repères. Cette dynamique d'évolution en périphérie, qui doit se poursuivre avec la création d'un nouveau port fluvial face à Rhuis, renforce d'autant plus la valeur paysagère du Val du Rouanne.



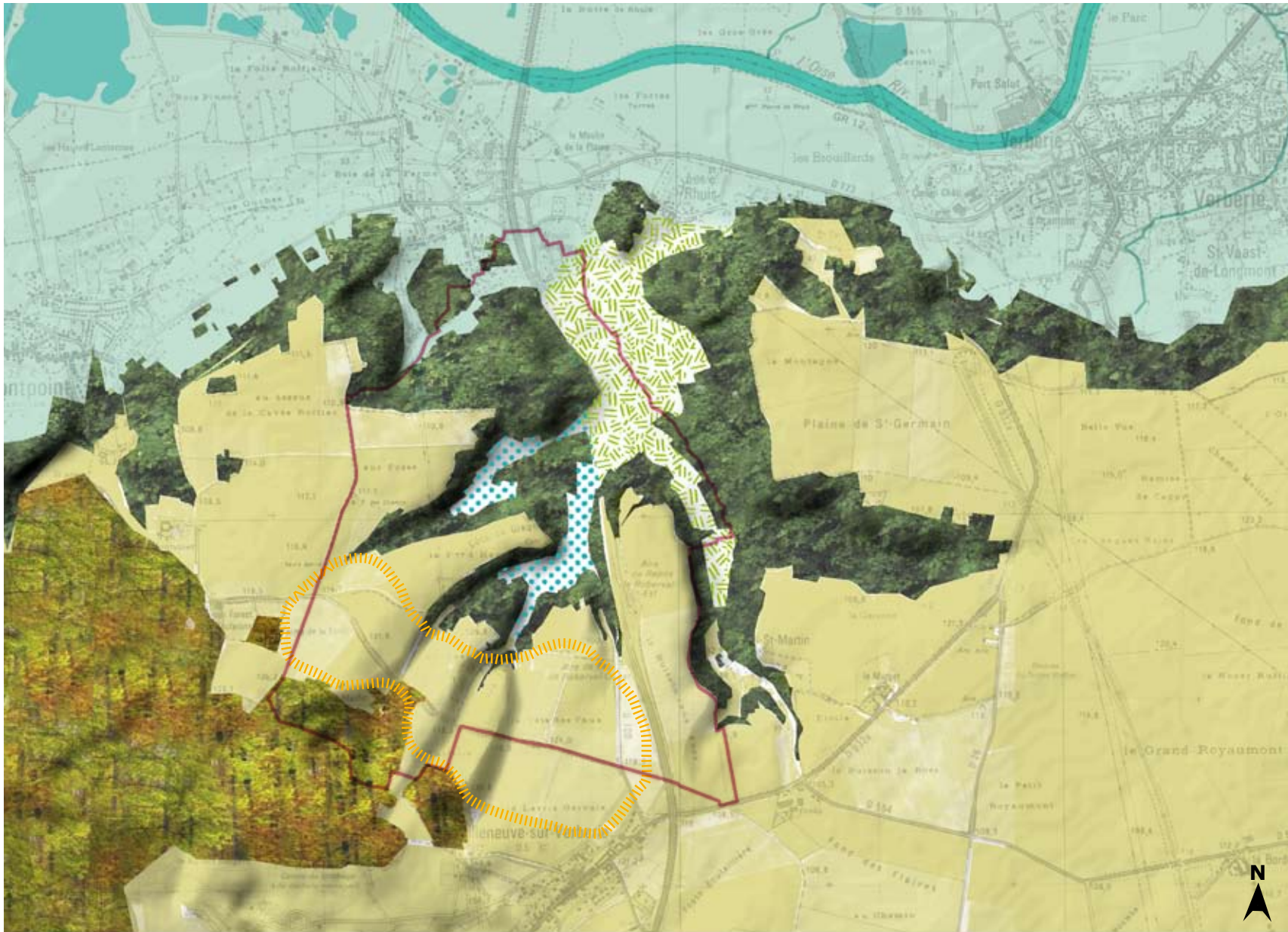
Plateau céréalier ouvert.



Vallon étroit entaillant les coteaux boisés.



Val aux versants plus ouverts autour du Rouanne.



-  Paysage de forêt sur butte (forêt d'Halatte)
-  Paysage de coteaux boisés
-  Paysage de plateau agricole ouvert
-  Paysage de la plaine alluviale de l'Oise
-  Paysage de fond de vallon semi-ouvert (Val du Rouanne)
-  Paysage de fond de vallon (vallon de Fosse et Noël-St-Remy)
-  Plateau ouvert ondulé (rencontre du mont Pagnotte et du vallon de Roberval)

Cartes des entités paysagères

Mode d'occupation des sols, pratiques et activités du territoire

L'agriculture, si elle couvre une majeure partie de la superficie reste minoritaire en termes d'activités. Comme partout, elle a beaucoup évolué à partir du XIX^e siècle, sous l'impulsion des révolutions agronomiques et industrielles :

La dernière ferme de Roberval s'est éteinte en 1987 à Carriuse (polyculture et élevage sur 35ha). Il ne reste plus qu'un seul agriculteur, aujourd'hui (son siège d'exploitation est à Rhuis), développant de grandes cultures sur les plateaux fertiles (blé, orge, betterave, maïs, colza...). La populiculture occupe également une surface importante de l'espace communal, là où les sols humides interdisent toutes cultures conventionnelles.

Il existe une petite activité d'élevage de chevaux.

La commune accueille cinq artisans dans les métiers du bâtiment, élevage de chiens, d'animaux de basse-cour, et bénéficie encore d'un café-tabac sur la RD100 en face du château.

Un groupe scolaire de 5 classes est implanté à Moru.

-  Ecole
-  Restaurant
-  Hangar artisanal
-  Marais
-  Chemins
-  GR12
-  Autoroute
-  Aire de repos de l'autoroute
-  Forêt d'Halatte
-  Plantations de peupliers
-  Jeunes plantations de peupliers
-  Surfaces agricoles





L'activité agricole domine et maîtrise la majeure partie des paysages de la commune.



Dans ces espaces d'interfaces entre bois et champs ouverts, la chasse trouve là un domaine très favorable.



La populiculture occupe également une part importante de l'activité et couvre une superficie conséquente dans les fonds des vallons.



La populiculture occupe également une part importante de l'activité et couvre une superficie conséquente dans les fonds des vallons.



Le cheval est présent au bout du fond d'Harcelay, permettant le maintien de zones en herbe.



Local artisanal, au droit du viaduc.



Au carrefour des vallons, le «Bien Aller», seul commerce de la commune.



CHAPITRE 5 •

DONNEES PATRIMONIALES, TOURISTIQUES ET ECOLOGIQUES

IDENTIFICATION ET PROTECTION DU PATRIMOINE BÂTI

Le château de Roberval

Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1933, son parc le sera également en 1947.

-Le château de Roberval, dans son aspect actuel, date du XVIII^{ème} siècle, à l'exception des hautes toitures, sans doute plus anciennes. Le prince de Soubise a profondément modifié l'édifice qui datait de la Renaissance.

-Le colombier du château, déjà cité en 1411, respecte un plan hexagonal datant pour l'essentiel de la Renaissance. La toiture, couverte de tuiles, est surmontée d'un clocheton recouvert d'ardoises couronné par un pigeon en plomb posé sur une sphère ornée de visages regardant vers les quatre points cardinaux. Du Moyen-Âge subsiste probablement la salle basse, octogonale, voûtée en ogives avec des nervures chanfreinées, les murs sont percés de deux archères orientées vers l'église.

-La Basse cour du château est en fait une ancienne ferme. Elle remonte, dans son état actuel, au XIX^{ème} siècle, et même aux années 1920 pour la partie située le long de la rue. Pourtant, elle est citée sous ce nom en 1411 et 1416. Elle formait alors la basse-cour (c'est-à-dire la partie agricole) du château-fort de Roberval. De cette forteresse, il ne subsiste, outre la salle basse du colombier, que des vestiges entre la Basse Cour et le château actuel.

-Les platanes de la place. L'entrée du château est ornée de deux magnifiques platanes, propriété communale mais intimement liés à la composition. Celui de gauche a atteint une circonférence de 5,20m à hauteur d'homme, l'autre de 4,70 m.



Environ de Villeneuve s/Verberie - Château de Roberval



S.E. HUBERT, Orléans



Environ de VERBERIE (Oise) - Château de ROBEVAL, Domaine des Soubise-Soubise (XVIII^{ème} siècle) sous de Bourbon duc d'Angoulême, y fut assisté à jeun avant son dégradation

M. Letellier, Verberie (Oise)

Le parc du château



La partie septentrionale du parc aujourd'hui convertie partiellement en espace de culture du peuplier.



Le rapport visuel entre le parc et le mont Catillon : une perspective qui prend appui sur le grand paysage du Val du Rouanne.

Le site du château de Roberval et ses perspectives, aujourd'hui disparues ou entravées.

Le parc de Roberval (40 hectares) est sans doute réaménagé vers 1760 par le Prince de Soubise. Il est probablement le commanditaire du jardin potager à la française, attribué à l'école de Le Nôtre. D'après le plan de Roberval levé à l'époque du prince, l'espace rectangulaire cerné par les anciennes douves médiévales (fossés inondés de 10 m de large), délimitant un espace de presque un hectare, est divisé en quatre parties régulières par des espaliers et des allées. Chacun des quartiers est lui-même divisé en quatre rectangles allongés. Soubise conserve la perspective (aujourd'hui disparue) percée par Larocque sur 700 m dans le prolongement du château, à travers prés et bois, en direction des collines de Rhuis. Un belvédère de style Louis XVI est édifié par Soubise au sommet du mont Catillon (en dehors du périmètre inscrit).

La plus grande partie de l'actuel parc de Roberval est un jardin à l'Anglaise, type de parc mis à l'honneur dans la région par le marquis de Girardin en 1776. Le parc de Roberval doit donc être postérieur, créé par M. Davesne de Fontaine qui achètera le domaine en 1784. Il n'apparaît d'ailleurs pas sur le plan de 1780, contrairement au jardin à la française. Il est composé des éléments classiques des jardins à l'Anglaise : rivière artificielle, prairies, bois, fontaines de rocaille, pièce d'eau... Il reste quelques arbres remarquables, souvent centenaires : tulipier de Virginie, thuya géant qui s'est marcotté naturellement, cèdre du Liban, hêtre pourpre, marronnier, tilleul...

Source : [//fr.wikipedia.org/wiki/Roberval_\(Oise\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Roberval_(Oise))

NB : Le « jardin d'agrément » a fait l'objet d'un dossier de jardin figurant au pré-inventaire des jardins remarquables (1991, M.L. Comon et D.Pinon)

L'Église

Inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques en 1933.

D'abord réalisé en bois et pisé sous Charlemagne, cet édifice a connu 4 phases de construction au VIII, XI, XII et XVI^{ème} siècles.

De style roman, c'est une construction en pierre dont la nef est assez importante pour l'époque car devait accueillir de nombreux pratiquants (Villeneuve et Moru appartiennent à cette époque à Roberval).



L'église adossée au coteau.



Statuette de Saint-Rémy veillant sur l'église.

Petit patrimoine civil et religieux

Il subsiste aussi un petit patrimoine rural important (lavoirs, calvaires, ponts, four à chaux) très bien inventorié par la commune à travers un guide descriptif et de localisation (énoncé partiel).

-Les grottes du Calvaire et aux Renards (béances naturelles due à l'érosion du sable de Cuise dégageant des chambres en calcaire du Lutétiens. Abris rêvés pour les chiroptères).

-L'arbre de la Victoire de 14-18 (planté le 11 Novembre 1920).

-Calvaire sculpté par un berger au 19e siècle au Fond Maillet.

-Plusieurs lavoirs et fontaines

-Four à chaux sur la route départementale.

-Petit pont de 1850 enjambant le ru des Aulnes de Fosse au droit du parc du château.

-Petite statue de St Rémy sur le pignon tournée vers l'église d'une des maisons du hameau de Noël-Saint-Rémy.

En marge du territoire communal, il faut citer trois édifices qui peuvent se trouver dans les champs visuels de la commune ou en covisibilité avec des éléments situés dans la commune (cadre de l'application de l'article R111-21 du code de l'urbanisme) :

- l'église de Noël-Saint-Martin (classée),
- l'église de Villeneuve-lès-Verberie (classée),
- l'église de Rhuis (inscrite).



Tête du Fond Maillet apposée sur la grange bâtie en 1891.



Calvaire du Fond Maillet et calvaire de mission du Hazoy.



Le cimetière au creux du vallon d'Harcelay marque aussi la limite du village.



Cave à flanc de coteau à Fosse.



Pont de l'Arche à Roberval, sur le site d'un ancien gué.



Pas de tir à l'arc à Roberval. Il tangentait l'ancien chemin qui menait à l'église.



Lavoir de Noël-Saint-Rémy.



L'arbre de la Victoire, plantée en 1921, commémorant la fin du conflit de 1914-1918. L'épicéa est plutôt une essence rare pour symboliser ce type d'évènement.



Identification des valeurs touristiques

Elles sont très limitées malgré la qualité de certains édifices et de certaines séquences paysagères.

Le GR 12 descendant du mont Pagnotte identifie toutefois sur la commune un itinéraire pittoresque empruntant les deux cavées d'Harcelay et Martine en utilisant un tronçon du très beau chemin Pontois. Son tracé en bas du vallon croise l'église et remonte vers le nord par l'avenue du château jusqu'au château lui-même. Il se prolonge vers Rhuis en empruntant le site de passage au col définie entre la mont Catillon et le coteau pour rejoindre ensuite la vallée de l'Oise et Verberie à partir de laquelle il s'engage dans le val d'Automne. Cette promenade à travers la commune offre finalement une vision assez complète des différentes facettes du patrimoine architectural et paysager du Val du Rouanne. Il reste somme toute assez discrètement indiqué.



Le viaduc malgré son «agression» paysagère est aussi un élément de patrimoine tant pour son architecture que pour la technique mise en oeuvre.

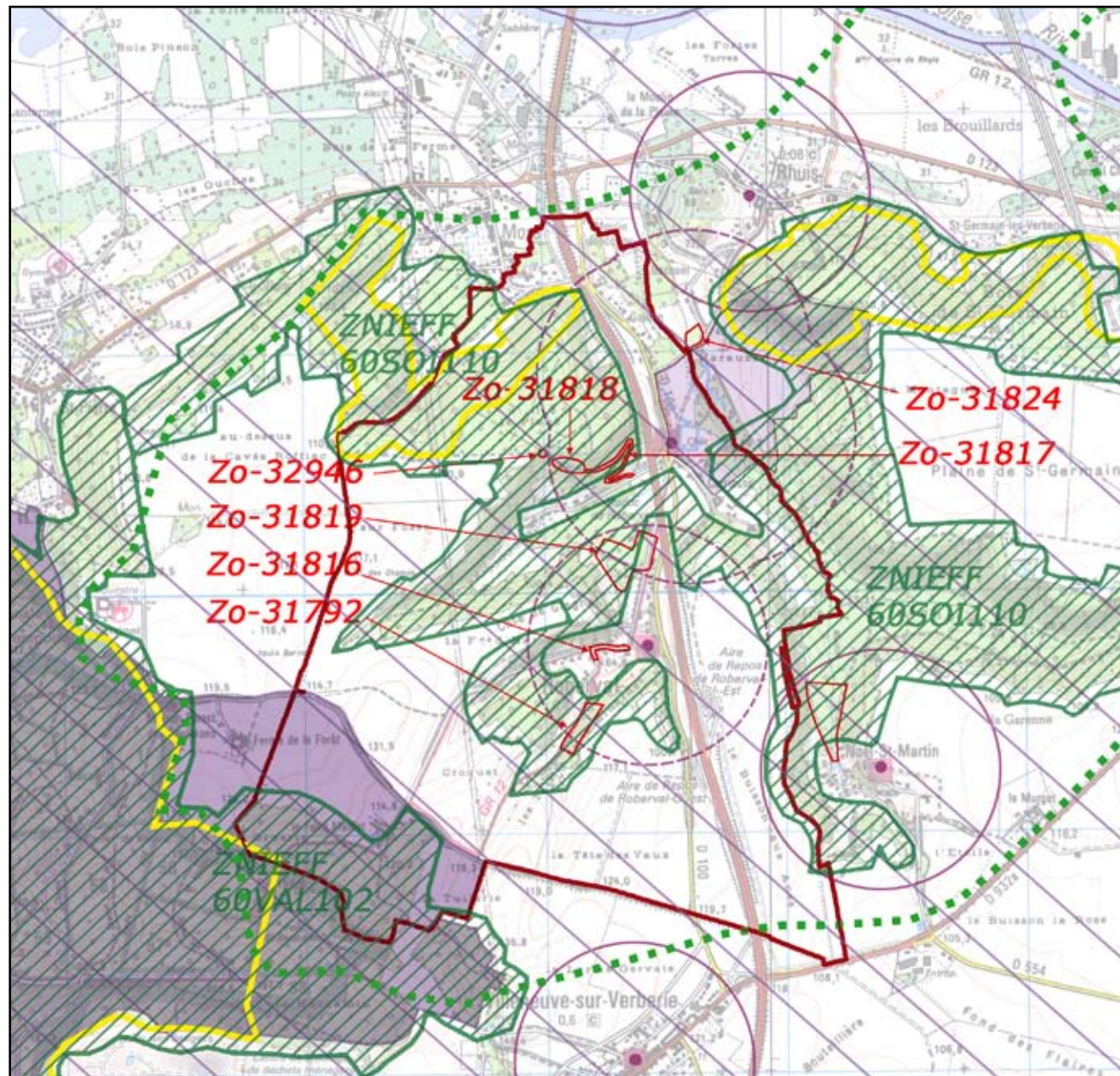
IDENTIFICATION ET PROTECTION DU PATRIMOINE ECOLOGIQUE

Identification et protection du patrimoine écologique

La grande variété des sols, des expositions des pratiques culturelles au fil des siècles et la présence de l'eau sont à l'origine de nombreux milieux naturels qui font l'objet de périmètre et de protocole de protection. La position d'interface de la commune entre les grands massifs forestiers d'Halatte, de Compiègne d'une part et la vallée de l'Oise et de l'Automne d'autre part lui confère un rôle important dans les passages de la grande faune qui évolue entre ces deux grands ensembles. Une liaison biologique (a été identifiée au niveau du franchissement du rû des Aulnes de Fosse sous le viaduc de l'A1).

Le territoire de Roberval présente un vaste secteur identifié également par le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France comme Zone d'Intérêt et de Sensibilité Paysagère, jouant un rôle primordial dans l'identité et la qualité paysagère du territoire du Parc. Cet espace éco-paysager concerne le lit majeur de l'Oise et des fonds de vallon liés au Rouanne et ses affluents. La Charte préconise des usages adaptés en matière d'agriculture, de gestion des eaux pluviales et de valorisation des paysages en relation avec l'eau. En superposition, les cours d'eau présentent des milieux à restaurer ou à entretenir (article 8). La Charte préconise d'améliorer les possibilités de mise en réseau, de mettre en place d'une part des mesures à la parcelle pour les favoriser d'autre part des modalités de suivis.

- Edifice classé MH ———
- Edifice inscrits MH - - - - -
- Site classé ■■■■
- Site inscrit du parc du château ■■■■
- Site inscrit de la Nonette ■■■■
- ZNIEFF type 1 ■■■■
- Inventaire floristique PNR ———
- Site Natura 2000 ■■■■
- Biocorridor du plateau ■■■■



Carte de synthèse des périmètres de protection et des inventaires du patrimoine bâti, paysager et environnemental

Protection au titre des sites (loi de 1930)

La commune appartient à deux grands ensembles remarquables.

Site inscrit de la Nonette

Synthèse de la fiche de la DREAL

Contexte réglementaire

Site inscrit: arrêté du 6 février 1970 (5000 ha env. 49 communes)

-Motivation de la protection

Le besoin de mettre en place une protection cohérente dans la région de Senlis s'est clairement manifesté dès 1965. La dispersion des espaces déjà protégés ne permettait pas d'avoir une vision globale sur les problèmes d'aménagement, de mise en valeur et de protection de cet espace de qualité proche de la région parisienne. Dans ce contexte, l'inscription permet de délimiter un espace cohérent où pourraient s'appliquer des prescriptions spécifiques et adaptées.

-Etat actuel

L'évolution de la région parisienne démontre la pertinence de l'analyse qui avait conduit à l'inscription de ce site. Bien qu'ayant subi plusieurs dégradations notables, cette partie du Valois conserve toutes ses qualités qui ont fait sa renommée. Pour répondre à un besoin croissant de conservation et de valorisation du patrimoine, un ensemble cohérent de mesures de protections s'est progressivement mis en place dans le massif des Trois Forêts autour de Senlis et Chantilly.

-Orientation pour la gestion du site

La richesse naturelle et architecturale, l'intérêt historique et culturel sont parmi les principaux atouts de cette région. Une gestion cohérente et durable ne peut se faire qu'en tenant compte de la qualité et de la fragilité du patrimoine local dans les différents documents de planification.

Les contraintes particulières provoquées par la proximité de la région parisienne pourraient trouver des réponses adaptées dans le projet de Parc Naturel Régional.



Pelouse calcicole de Fosse, en hiver.



Ambiance de coteau boisé de la Cavée des Rois.

Site classé de la forêt d'Halatte

Le site classé (n°23) s'étend sur 5600 ha environ et concerne 36ha au sud de la commune, englobant le hameau de Fond-Maillet.

Synthèse de la fiche DREAL :

Ce site fait partie avec les forêts de Chantilly et d'Ermenonville, de l'ensemble exceptionnel de 250000 hectares préservés aux portes de la région parisienne. Ces trois massifs forestiers sont pratiquement intacts depuis l'époque des grandes chasses royales et présentent des intérêts majeurs tant sur le plan culturel, qu'environnemental et social. Il est soumis à une très forte pression touristique (plus de 5 millions de visiteurs par an). La protection du site vise à aider au respect de l'intégrité dans toutes les interventions susceptibles d'en modifier l'aspect.

ZNIEFF

La commune est concernée par deux ZNIEFF type 1 (pas de ZNIEFF type 2):

Massif forestier d'Halatte ZNIEFF n°60VALI02

Le massif forestier d'Halatte représente une superficie totale de près de 8000 ha qui s'étire jusqu'au confins du territoire communal, n'occupant sur celui-ci qu'une surface de près de 25 ha.

La séquence du territoire de Roberval correspond à un espace forestier assez ouvert, principalement géré en futaie et dominé par le hêtre (faciès acide), et traversé par le Fond Maillet qu'emprunte de GR12.

INTERET DES MILIEUX (extrait de la fiche ZNIEFF) :

Plusieurs habitats remarquables, rares et menacés en Europe, sont inscrits à la directive «Habitats» de l'Union Européenne :

- la chênaie-charmaie acidocline (type subatlantique méridional) ;
- la chênaie-charmaie à Jacinthe (type subatlantique méridional à *Tilia cordata*) ;
- la chênaie-hêtraie (type subatlantique méridional) ;
- la hêtraie calcicole (type subatlantique méridional) ;
- la frênaie à Laîche espacée ;
- les groupements herbacés humides nitrophiles ;
- les groupements sur sables ;
- les pelouses calcicoles ;
- les lisières calcicoles...

Tous ces habitats, d'intérêt européen, ainsi que les autres milieux importants à l'échelle nationale ou au niveau régional, abritent bon nombre d'espèces végétales et animales de très grande valeur patrimoniale.

Concernant l'avifaune, cet intérêt élevé a permis la reconnaissance du massif en tant que Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux (ZICO), au titre de la directive «Oiseaux» de l'Union Européenne, au sein de l'ensemble écologique dit des Trois Forêts.

Vallon de Roberval et de Noël-St-Martin ZNIEFF n°60SO1110

Cette ZNIEFF, d'une superficie totale d'environ 500ha (220 ha sur la commune), occupe pratiquement tous les espaces de coteaux de part et d'autre de l'autoroute, ainsi que la partie amont du vallon du Rouanne (au-dessus du château).

Les principaux milieux déterminants pour cet ensemble sont :

- Hêtraies thermo-calcicoles (30%),
- Hêtraies charmaies (30%),
- Forêts mélangées de ravins et de pentes (30%)
- Pelouses calcicoles diverses (10%), espace longtemps maintenus ouverts par la pâture des moutons, disparus au début du XXème siècle. L'enfrichement les a réduits de moitié. On y trouve des genévriers, des pins sylvestres, des orchidées, des limodores et des anémones en autres rares qui motivent le classement de ce site.

Les milieux périphériques (prairies fortement amendées ou enssemencées, cultures, villes, villages, sites industriels actifs) sont, a priori, peu favorables à la biodiversité.

Rôle naturel de protection contre l'érosion des sols

Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales

Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges

INTERET DES MILIEUX (extrait de la fiche ZNIEFF) :

Parmi les plus remarquables, les forêts thermophiles, les lisières et les pelouses calcicoles sont des milieux menacés en Europe, et sont inscrits, à ce titre, à la directive «Habitats» de l'Union Européenne. Il en va de même des bois de pentes, abritant notamment des fougères importantes dans les cavées.

Ils abritent de nombreuses espèces végétales et animales rares et menacées.

L'existence de nombreuses espèces d'affinités sub-méditerranéennes, rares et/ou menacées, est favorisée par la thermophilie des coteaux exposés au sud.

Les surfaces boisées permettent la présence de grands mammifères, sur un axe de circulation multiséculaire entre les massifs d'Halatte et de Compiègne, via la basse vallée de l'Automne.

Les pelouses et les lisières thermocalcicoles accueillent une diversité entomologique et herpétologique élevée.

Cette mosaïque de milieux forestiers avec des contrastes entre les pentes nord et les pentes sud, pelouses et d'ourlets calcicoles, permet globalement l'expression d'une biodiversité remarquable pour la Picardie et le nord de la France.



Carte de localisations des différents habitats du site Natura 2000 de la Cavée des Rois

- Mosaïque 6110/6210 : « Pelouses calcaires karstiques (Alyso-Sedion albi) » / Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) »
- 6210 : « Formations herbeuse sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) »
- Mosaïque 6210/nonDH : « Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) / non Directive Habitats
- 6331 : « Mégaphorbaies eutrophes »
- 9130 : « Hêtraie du Asperulo-Carpinetum »
- 9160 : « Chênaie du Stallario-Carpinetum »
- 9180 : « Forêts de ravins du tilio-Acerion »
- Habitat ne relevant pas de la directive Habitats

Le site Natura 2000 de la vallée de l'Automne regroupe une douzaine de sous-ensembles remarquables pour leurs milieux.

Le sous-ensemble de la Cavée des Rois site s'étend sur 43 ha, sur les communes de Roberval (22ha) et de Pont-point et concerne essentiellement des milieux de coteau, d'exposition nord avec ravins.

L'étude du bureau d'Ecothème « Document d'objectifs Natura 2000 » (2000) propose des cartes de localisations des habitats. Celle de la Cavée des Rois (cf. ci-contre) localise une demi-douzaine d'habitats relevant de la directive européenne Habitats 92/43/CEE. Trois de ces types d'habitats sont ainsi recensés sur le périmètre concernant le territoire communal :

9130 : « Hêtraie de Asperulo-Carpinetum » : Habitat dominant, occupant les pentes d'exposition nord du coteau.

9180 : « Forêts de ravins du tilio-Acerion » : micro-ravin dans la partie inférieure du coteau

Mosaïque 6110/6210 : « Pelouses calcaires karstiques (Alyso-Sedion albi) » / Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) » : Site localisé sous la ligne électrique haute tension, bénéficiant de la gestion EDF (maintien d'espaces plus ou moins ouverts, effet de lisière

A la marge, il faut également considérer le site Natura 2000 de la forêt de Halatte qui touche l'extrême sud-ouest du territoire communal.

Inventaire floristique du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France

Parmi l'inventaire floristique du PNR Oise-Pays de France, il faut noter la présence d'une quinzaine d'espèces peu communes ou rares, et protégées au niveau européen, représentant un intérêt patrimonial fort.

Espèces floristiques peu communes ou rares trouvées sur le territoire de Roberval répartis sur 4 secteurs (cf. carte de repérage des stations page précédente):

Coteau boisé au nord de Fosse : forêt thermophile calcaricole, avec pelouse sèche en haut de pente

- Site In-32916 (haut de pente en lisière forestière):

Limodore (Limodorum avortivum), orchidée de lisières forestières / pré-bois thermophile calcaricole – caractérisée par sa pauvreté en chlorophylle et de robustes hampes florales

- Site ZO-31818 (haut de pente):

Alysson calcinal (Alyssum alyssoides), plante des pelouses sableuses (petites fleurs jaunes)

Laïche des bruyères (Carex ericetorum), plante méridionale, que l'on trouve généralement sur des affleurements calcaires aux sols superficiellement enrichis (rendosol)

Epipactis atrorubens (epipactis brun-rouge) : plantes pionnières des éboulis ensoleillés, pelouses arides sur pentes calcaires d'expositions sud (hampe florale caractéristique).

Euphorbe de Séguier - Euphorbia seguierana : pelouses calcaricoles sableuses

Fumana procubens – Fumana couché : petite plante à fleur jaune (protégée), en limite de répartition géographique

Himantoglossum hircinum Himantoglosse barbe-de-bouc

Iberis amara Iberide amère

Juniperus communis Genévrier commun

Limodore (Limodorum avortivum), orchidée de lisières forestières / pré-bois thermophile calcaricole – caractérisée par sa pauvreté en chlorophylle et de robustes hampes florales

Orchis militaris Orchis militaire (orchidée typique du mésobromoin)

Orobanche alba Orobanche du thym

Pulsatilla vulgaris Pulsatille commune

Teucrium montanum Germandrée des montagnes

Thesium humifusum Thésion couché

Véronica protata Véronique de Scheerer, véronique couchée

- Site In-31817 (pente d'exposition sud-est, le long du chemin) :

Juniperus communis Genévrier commun

Orchis simia Orchis singe (orchidée du mésobromoin, implantée souvent sur les pentes orientées au sud)

Zone humide au nord de Roberval :

- Site Zo-31819 : marais, prairie humide, aulnaie saulaie (espèces essentiellement communes)

Bord de routes et lisière, en pied de coteau à Roberval

- Site Zo-31816 : végétation assez mixte avec pour certaines plantes caractéristiques des prairies de fauche (*medicago arabica*), des friches diverses (*Duchesnea indica* : bois et broussailles sur sols nitrates, *valeriana carinata* : anciennes vignes ou vergers), vieux murs calcaires (*Asplenium*, *Sedum*, *Parietaria judaica*)...

Coteau boisé au sud de Roberval :

Site Zo-31792 : forêt d'exposition nord, sur faciès calcaire légèrement sableux

Narcisse faux-narcisse (Jonquille) (Narcissus pseudonarcissus), plantes du cortège des sous-bois de type chênaie-charmaie-tillaie, généralement sur sol sableux, et légèrement calcaire.